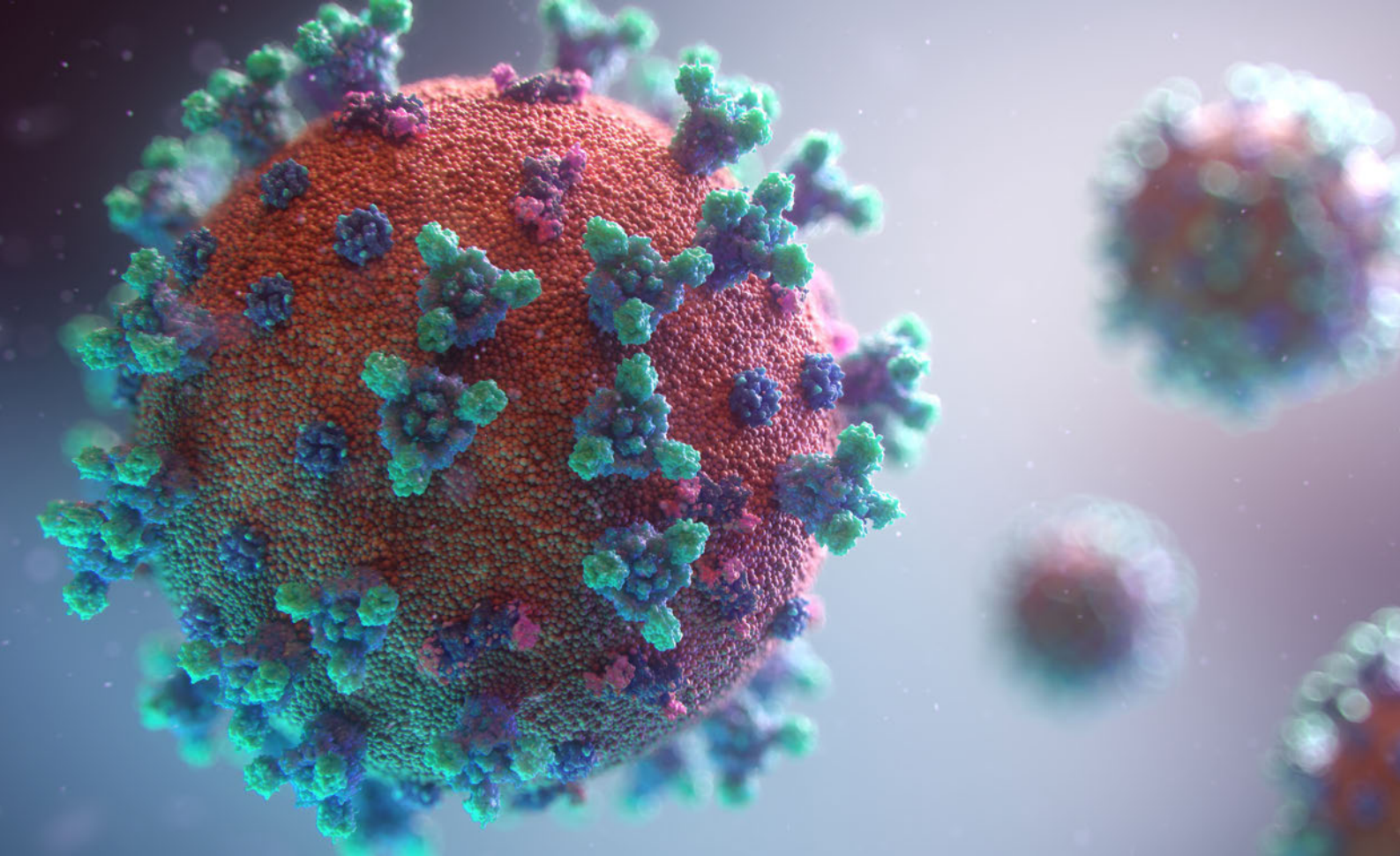




RÉPONSE SOCIO-ÉCONOMIQUE IMMÉDIATE AU COVID-19 À MADAGASCAR

JUILLET 2020 - DÉCEMBRE 2021



NATIONS UNIES
MADAGASCAR





COVID-19
RESPONSE



SOMMAIRE.

INTRODUCTION

01

Analyse des impacts socio-économiques du Covid-19 à Madagascar

02

Les dispositifs nationaux de réponse des partenaires au développement

03

Une réponse socio-économique immédiate des Nations Unies pour Madagascar

04

Des piliers intégrés tenant compte des relations intersectorielles au bénéfice des plus vulnérables

05

Une mise en oeuvre conjointe en partenariat avec les parties prenantes au développement de Madagascar

06

ANNEXES



Résumé exécutif

La crise de santé publique relative au Covid-19 est à l'origine d'une récession mondiale sans précédent et d'une hausse record de la précarité économique et sociale, affectant autant le secteur de l'emploi que fragilisant les structures de productivité en général et causant de sévères impacts sur les conditions de vie.

Prenant en considération ses conséquences, le Secrétaire Général des Nations Unies, António Guterres, a élaboré en avril 2020 le Cadre de réponse socio-économique immédiate au Covid-19 des NU pour juguler l'impact socio-économique de la crise dans une vision intégrée avec les réponses humanitaire et sanitaire, reflétant le leadership multiforme ainsi que la valeur ajoutée du Système des Nations (SNU).

Le document qui suit est un effort analytique et programmatique du SNU à Madagascar pour une réponse socio-économique immédiate au Covid-19. Il offre une proposition d'engagement pour accompagner les efforts du Gouvernement.

Partant d'une analyse des impacts socio-économiques multiples et complexes de la crise de santé publique, l'offre du SNU (a) prend en considération les plans et dispositifs du Gouvernement ainsi que les apports des autres partenaires techniques et financiers, (b) cadre ses interventions dans une logique complémentaire, fondée sur le postulat d'assouplir les effets de la pandémie vis-à-vis des couches sociales les plus touchées et/ou risquant d'être les plus touchées et d'être mis en marge de l'atteinte des objectifs de développement durable (ODD), et (c) met en exergue la valeur ajoutée de son mode opératoire reflétant une présence soutenue dans divers secteurs de développement de Madagascar, un large portefeuille de programmes, des partenariats solides, des compétences et des capacités opérationnelles avérées. Cette offre met en valeur les vertus de la coordination avec les autres partenaires au développement, testées lors des épisodes précédents de crise de la peste et de désastres et catastrophes naturels (cyclones, inondations et sécheresses) à Madagascar.

A l'instar des autres pays du monde, Madagascar est vulnérable aux impacts et conséquences du Covid-19 de par son intégration et dépendance à l'économie mondiale et des effets internes sur les facteurs de production, les chaînes de valeurs et le marché de l'emploi. La batterie de mesures sanitaires, administratives et sécuritaires pour contenir la propagation du virus contribue à mettre à rude épreuve



les systèmes socioéconomiques et la jouissance des droits humains.

Prenant en compte ce qui se passe ailleurs et considérant les fragilités structurelles spécifiques à Madagascar dans plusieurs secteurs sociaux et économiques, l'offre de réponse socioéconomique du SNU se construit sur un scénario de cohabitation prolongée avec la situation de crise (d'intensité variable et difficile à prévoir) et donc considère des impacts socio-économiques correspondants. Une prévision qui met en cause les maigres progrès atteints depuis 2015 dans la réalisation des ODD et renforce la pression sur Madagascar dans cette Décennie d'Action.

Trois mois après la détection des premiers cas de Covid-19, la situation épidémique au niveau du pays continue de se détériorer. Au 23 juin, les cas confirmés étaient 1,724 et les décès 15 ; chiffres largement sous-estimés à cause de la faible capacité de tester (300 tests par jour au maximum pour une population de 25 millions d'habitants). Par ailleurs, l'épidémie a affecté les deux plus grandes villes économiques du pays, qui sont restées en confinement depuis plus de 3 mois, et les impacts socioéconomiques se multiplient. Le Ministère de l'Economie et des Finances a annoncé une réduction importante de la croissance économique pour 2020 : prévue à 5,5% au début de l'année, elle devrait chuter à 0,8% selon la dernière projection.

La faiblesse de la demande (interne et internationale) et les mesures de confinement ont créé (i) des interruptions ou baisses d'activité dans des secteurs clés tels que le tourisme, les transports, le textile et le secteur informel, (ii) des perturbations dans la disponibilité de la main d'œuvre, (iii) des interruptions dans la chaîne d'approvisionnement (p. ex. intrants et l'écoulement des produits agricoles), (iv) des pertes et/ou réductions drastiques des chiffres d'affaires et par conséquent de l'emploi. La perte de revenus des ménages s'ajoute aux carences conjoncturelles et structurelles des services publics de base pour des impacts qui se font de plus en plus sévères. C'est le cas par exemple de (i) la faible capacité de réponse du système sanitaire dénotant de l'impréparation, mais aussi l'absence de confiance de la population et des manifestations résiduelles des effets de stigmatisation des épidémies passées (peste et rougeole), (ii) l'insuffisance de couverture de la protection sociale due à l'inflation de la demande, mais aussi à cause de son insignifiance, (iii) l'augmentation des risques d'abandon scolaire associée aux interruptions momentanées, mais aussi du fait de la qualité précaire du système éducatif en temps normal, (iv) l'augmentation de la violence basée sur le genre du fait de la sédentarisation forcée, exacerbée par la promiscuité et l'insanité des habitats (v) le risque accru de malnutrition liée à la rareté des produits alimentaires



de base, dans une situation habituelle de malnutrition répandue (43% de la population). Les mesures de restriction des droits et libertés fondamentaux exacerbent les frictions dans les sphères d'interactions civiles, aggravant les discriminations et autres inégalités, en même temps qu'elles font resurgir le spectre de déstabilisations sociopolitiques.

Cette réponse socio-économique intervient à ce stade pour poursuivre, structurer et renforcer l'engagement du SNU à côté du Gouvernement de Madagascar pour consolider les investissements sanitaires et humanitaires de la première heure. Elle s'articule autour de cinq piliers d'interventions intégrés, indissociables et interdépendants. En premier lieu, elle se focalise sur la nécessité immédiate de maintenir l'efficacité des infrastructures de santé (Pilier 1), l'accès aux services (publics) de base et la provision de la protection sociale (Pilier 2). Elle appelle aussi à la protection des emplois, des entreprises et des moyens de subsistance (Pilier 3), à un cadrage macroéconomique adéquat (Pilier 4) et à la cohésion sociale, la gouvernance et la redevabilité (Pilier 5), dans le but d'enclencher une relance du développement de la société et de l'économie à Madagascar qui s'inscrit dans l'inclusivité, l'égalité de genre, les droits de l'homme, la durabilité de l'environnement et la protection de la biodiversité.

En chiffre, ce cadre comprend 73 réponses socio-économiques, étalées sur les prochains 18 mois, pour un coût global de 167,445 millions USD. Près de 62% de ce montant, soit 103,815 millions USD, est engagé par le SNU à travers une réallocation des ressources prévues pour 2020 et une mobilisation de ressources programmatiques pour 2021. Les 63,630 millions USD restants feront l'objet des efforts de mobilisation de ressources du SNU auprès de ses partenaires pour assurer la mise en œuvre effective de la totalité de cette réponse. Pour une grande partie, il s'agit de mesures qui renforcent la coopération et les synergies opérationnelles entre plusieurs agences du SNU ; un nombre considérable relève de mesures qui font le lien entre différents piliers dans une logique d'effort intégré.

Le postulat de l'offre du SNU n'est pas un retour à la normale pour Madagascar; mais plutôt une propulsion indispensable vers l'atteinte des ODD, suivant l'esprit de la déclaration du Secrétaire général des Nations Unies « Tout ce que nous faisons pendant et après cette crise doit être résolument axé sur la construction d'économies et de sociétés plus égalitaires, plus inclusives, plus durables et plus résilientes aux pandémies, au changement climatique et aux nombreux autres défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés ». Cette offre présente les prémices de l'engagement continu du SNU à côté du gouvernement de Madagascar et du peuple



Malagasy qui sera conjointement réitéré dans le nouveau Plan Cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (UNSDCF). Pour porter et concrétiser les promesses de la réforme du système des Nations Unies, cette offre et le nouveau Cadre de Coopération s'inscriront dans la promotion de la transparence dans la gestion des ressources, la bonne gouvernance (efficacité, efficience et coordination des interventions), la protection des droits humains , la promotion de l'état de droit et du genre ainsi que la redevabilité à tous les niveaux afin que

Executive summary

The public health crisis relating to Covid-19 is causing an unprecedented global recession and a plummeting in economic and social security, severely affecting productive activities, employment and living conditions.

To curb the socio-economic consequences of the crisis, the Secretary General of the United Nations, António Guterres, launched in April 2020 the UN Framework for the Immediate Socio-Economic Response to Covid-19. Reflecting multifaceted leadership and the added value of the United Nations System (UNS), the socio-economic response will complement and complete the UN humanitarian and sanitary responses in an integrated way.

This document is the immediate socio-economic response to Covid-19 that the UNS in Madagascar has developed and is offering as a UN engagement proposal to support the Government's efforts in these difficult times.

Based on a sound analysis of the multiple and complex socio-economic impacts of the crisis, this offer (a) takes into account the plans and mechanisms set up by the Government as well as the contributions of its technical and financial partners, (b) frames the UN interventions in a complementary way, by focusing on the most or at risk of being the most affected people, the most vulnerable and marginalized from the achievement of the Sustainable Development Goals (SDGs), according to

the UN fundamental principle of Leaving No One Behind, and (c) founds on the added value of the UN operating mode reflecting a long-standing presence in various development sectors in Madagascar, a rich portfolio of programmes, solid partnerships, proven skills and operational capacities. This proposal underlines also the virtue of coordination with other development partners, tested during the many episodes of crisis (plague in 2018) and natural disasters that affected Madagascar in the recent past.

Like other countries in the world, Madagascar is exposed and vulnerable to Covid-19 because of its integration to and dependence on the world economy, and through the internal impacts of the crisis on the production factors, the value chains and the job market. The health, administrative and security measures to contain the spread of the virus also contribute to straining the socio-economic systems and the enjoyment of human rights.



Considering what is happening elsewhere and the specific structural weaknesses of Madagascar in key social and economic sectors, this UNS Socioeconomic Response is built upon a scenario of prolonged cohabitation with the crisis (of varying and hardly predictable intensity) and of corresponding severity of socio-economic impacts. A forecast that challenges the meagre progresses achieved since 2015 in achieving the SDGs and reinforces the pressure on Madagascar for this Decade of Action.

Three months after the detection of the first cases of Covid-19, the epidemic situation in the country continues to deteriorate. As of June 23, Madagascar has 1,724 confirmed cases and 15 deaths (but figures are largely underestimated because of the very modest test capacity, i.e. max 300 tests per day for a population of 25 million inhabitants). In addition, the epidemic has affected the two main economic cities in the country, which have been confined for more than 3 months, and the socio-economic impacts are worsening. The Ministry of Economy and Finance has announced a significant reduction in economic growth forecast for 2020: from an estimated +5.5% before the Covid for 2020 to 0.8% according to the latest forecast.

Weak internal and international demand and harsh containment measures have led to (i) temporary shutdowns in key sectors such as tourism, transport, textiles and the informal sector, (ii) firms' difficulties in the availability of labour force due transport constraints, (iii) supply chain disruptions (e.g. availability of agricultural inputs, market access for agricultural products), (iv) drastic losses and / or reductions in business revenues and cash flows leading to reduction in workforce. The resulting losses in household incomes, compounded by the - crisis-related and structural - shortcomings of basic social services, are leading to severe impacts for a widening share of the population.

It is the case, for example, in terms of (i) the weak response of the health system, denoting unpreparedness, but also the lack of confidence by the population and the stigmas of past epidemics (plague and measles), (ii) the shortcomings of social protection coverage with increasing high demand and structural insufficiency, (iii) the increased risk of school dropouts associated with temporary school closures, but also because of the precarious quality of the education system, (iv) the increase in gender-based violence related to the confinement and exacerbated by the usual overcrowding and insularity of habitats (v) the increased risk of (usual situations of) malnutrition linked to the scarcity of basic food products. Last but not least, the measures restricting fundamental rights (free movement) and freedoms exacerbate friction in the spheres of civil action, increasing discrimination and other inequalities,

while raising the spectre of socio-political destabilization.

This socio-economic response to Covid-19 aims to carry on, streamline and strengthen the commitment of the UNS alongside the Government of Madagascar and consolidate the health and humanitarian efforts provided since the onset of the crisis. It builds around five pillars of integrated, mutually reinforcing and interdependent interventions. First, it focuses on the immediate need to maintain the effectiveness of health systems (Pillar 1), the access to basic (public) services and the provision of social protection (Pillar 2). It also calls for the protection of jobs, businesses and livelihoods (Pillar 3), an adequate macroeconomic framework (Pillar 4) and social cohesion, governance and accountability (Pillar 5), with the aim of triggering a new recovery of society and economy in Madagascar under the principles of inclusiveness, gender equality, human rights, environmental sustainability and the protection of biodiversity.

This UNS immediate socio-economic response for Madagascar includes 73 responses, spread over the next 18 months, for an overall cost of 167,445 million USD. Around 62 percent of this amount, i.e. 103,815 million USD, has already been committed by the UNS through a reallocation of resources planned for 2020 and a mobilization of programmatic resources for 2021. The remaining 63,630 million USD will be the subject of additional resource mobilization efforts by UNS with its partners to ensure the full implementation of the response. The response includes, for the most part, measures which strengthen cooperation and operational synergies between several agencies of the SNU; a considerable number are the result of measures which link different pillars in an integrated logic.

The leading principle of the UNS offer is not a return to normal for Madagascar; but rather a Building Back Better, i.e. an essential propulsion towards the achievement of the SDGs, in the spirit of the declaration of the UN Secretary General “Everything we do during and after this crisis must be with a strong focus on building more equal, inclusive and sustainable economies and societies that are more resilient in the face of pandemics, climate change, and the many other global challenges we face.” This offer represents a further milestone of the UNS continued commitment alongside the Government of Madagascar and the Malagasy people, which will be reiterated in the new UN Sustainable Development Cooperation Framework (UNSDCF). To deliver on the promises of the reform of the UN system, this offer and the new Cooperation Framework will be part of the promotion of transparency in the management of resources, good governance (effectiveness, efficiency and coordination of interventions), human rights protection, promotion of the rule of law and gender, as







INTRODUCTION

Le monde est confronté depuis janvier 2020 à une pandémie au coronavirus (Covid-19) qui a commencé en décembre 2019, dans la ville chinoise de Wuhan. Le 11 mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) élevait le Covid-19 au rang de pandémie mondiale (OMS 2020).

La propagation fulgurante de la maladie dans le reste du monde a engendré des incertitudes reflétées par des fermetures de frontières et des mesures de confinement drastiques. De par sa vitesse de propagation, son ampleur en termes de personnes infectées, son taux de létalité et ses conséquences sur l'économie et le bien-être social, cette pandémie représente désormais non seulement une crise de santé publique voire humanitaire de premier ordre, mais aussi un défi complexe pour le développement durable.

L'impact de la pandémie du coronavirus sur la croissance économique de l'Afrique est désormais avérée. La Banque Mondiale (Avril 2020) prévoit que la croissance économique en Afrique subsaharienne passera de 2,4% en 2019 à une récession économique (entre -2,1% et -5,1%), la première du continent depuis 25 ans.

Dans ce contexte international, le Secrétaire Général des Nations Unies a élaboré le Cadre de réponse socio-économique immédiate au Covid-19 des Nations Unies (United Nations Framework for the Immediate Socio-Economic Response to COVID-19) pour accompagner et compléter la réponse humanitaire et la réponse sanitaire.

Ce cadre de réponse socio-économique des Nations Unies comprend **cinq piliers d'interventions intégrés** pour soutenir les pays et les sociétés à faire face à la pandémie, mettant un accent particulier sur les pays, les groupes, et les personnes qui risquent d'être laissés pour compte.

Ces cinq piliers doivent être connectés par une forte durabilité environnementale, l'égalité des genres et les droits humains pour mieux reconstruire l'après Covid-19.

Le présent document est la déclinaison par le SNU à Madagascar du Cadre de réponse socio-économique immédiate au Covid-19 du SG des Nations Unies. Il est une proposition d'engagement du SNU en appui à la réponse du Gouvernement face au Covid-19. Il accompagne l'engagement humanitaire et sanitaire du SNU à Madagascar.



1. SANTÉ EN PREMIER	Veiller à ce que les services de santé essentiels soient toujours disponibles et plus résilients
2. PROTECTION DES PERSONNES	Aider les populations à faire face à l'épreuve, grâce à la protection sociale et aux services de base
3. RÉPONSE ET RELÈVEMENT ÉCONOMIQUE	Protéger les emplois, soutenir les petites et moyennes entreprises et les travailleurs du secteur informel grâce à des programmes de relance économique
4. RÉPONSE MACROÉCONOMIQUE	Orienter la montée en puissance nécessaire des mesures de relance budgétaire et financière pour que les politiques macroéconomiques profitent aux plus vulnérables et renforcer les réponses multilatérales et régionales
5. COHÉSION SOCIALE ET RÉSILIENCE COMMUNAUTAIRE	Promouvoir la cohésion sociale et investir dans des systèmes de résilience et de réponse communautaire.

Il prend en compte les impacts multiples et complexes de la crise due au Covid-19 à Madagascar, considère les réponses de l'Etat (plans et dispositifs nationaux) et des partenaires techniques et financiers (PTF) et, leur vient en complément en appui aux besoins immédiats de la société et de l'économie malgaches.

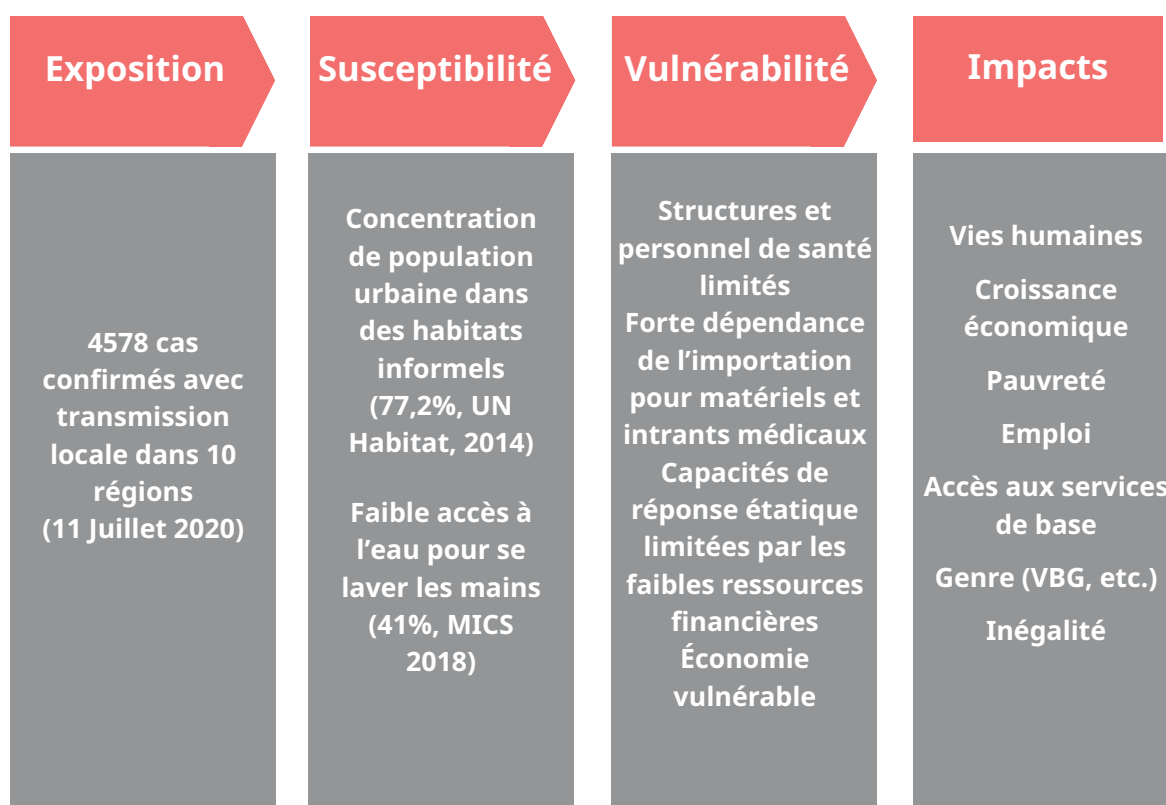
Les réponses du SNU se concentrent sur les besoins et les droits des plus touchées par la pandémie et de ceux et celles qui risquent le plus d'être laissés pour compte, et là où le SNU peut apporter une vraie valeur ajoutée grâce à ces avantages comparatifs (connaissances, capacités, etc.).

Une réponse en cohérence avec les principes des Nations Unies

La crise sanitaire du Covid-19 est à l'origine d'une récession historique, de niveaux record de précarité et de chômage, et par conséquent, d'impacts sociaux sans précédent.

Madagascar, à l'instar des autres pays d'Afrique subsaharienne, est exposé aux effets et impacts du Covid-19. Les cas répertoriés de Covid-19 sont en progression dans le pays.

Figure 1 : Le Covid-19 à Madagascar



Source : Rapport CCA Madagascar, SNU (2020)

Madagascar est exposé, à plusieurs titres, aux conséquences du Covid-19, d'une part, à travers son intégration (et dépendance) à l'économie mondiale, et d'autre part, par ses conséquences internes - directes et indirectes - sur les activités et les personnes, ainsi que par les effets des mesures de confinement adoptées par le Gouvernement pour contenir la propagation du virus. Une série de caractéristiques de la société, de l'économie et des institutions malgaches rend Madagascar très sensible à la propagation du virus et vulnérable à ses effets, pour des impacts qui pourraient être importants, voire dramatiques ⁽¹⁾.

Ce Cadre de réponse immédiate au Covid-19 du système des Nations Unies pour Madagascar se focalise en premier lieu sur les besoins immédiats économiques et sociaux en visant l'accès aux services essentiels et à la protection sociale. Il appelle aussi à la protection des emplois, des entreprises et des moyens de subsistance, à un cadrage macroéconomique adéquat et à la cohésion sociale en partant des communautés, dans le but d'enclencher une relance du développement de la société et de l'économie à Madagascar qui s'inscrit dans l'égalité de genre, les droits de l'homme, la durabilité environnementale et la biodiversité. L'aspiration de ce Cadre pour Madagascar n'est pas un retour à la normale «d'hier», mais un nouveau départ



¹Pour en citer quelques-uns (voire Figure): une société urbaine fortement concentrée dans des habitats informels où les conditions de vie ne permettent pas le confinement et le social distancing ; une économie axée sur des secteurs et des produits et sur des marchés fortement impactés par le Covid-19, p. ex. tourisme, matières premières, industrie textile, et les marchés européens et chinois ; un système sanitaire très faible, sous-doté et fortement dépendant des marchés extérieurs en matériels et intrants médicaux (Chine avant tout).

dans la progression vers les objectifs de développement durable (ODD), suivant l'esprit de la déclaration du Secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, « *Tout ce que nous faisons pendant et après cette crise doit être résolument axé sur la construction d'économies et de sociétés plus égalitaires, plus inclusives, plus durables et plus résilientes aux pandémies, au changement climatique et aux nombreux autres défis mondiaux auxquels nous sommes confrontés* » .

Ce Cadre se veut fortement **ancrer dans les différents plans nationaux élaborés par le Gouvernement** de Madagascar pour faire face à la crise et dans ce sens, il représente une offre d'appui et, en même temps, une plateforme pour l'engagement et la coordination avec les autres partenaires au développement.



We simply cannot return to where we were before COVID-19 struck, with societies unnecessarily vulnerable to crisis. We need to build a better world.

António Guterres, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, 2 Avril 2020

Un scénario de référence

Prenant en compte les évolutions de la pandémie et de ces impacts socio-économiques dans le monde et en Afrique et considérant la vulnérabilité de Madagascar, ce cadre se fonde sur un scénario qui fait l'hypothèse d'une présence prolongée du virus avec une phase initiale d'extension de la propagation du virus qui va aller au-delà du mois de juin et qui entraînera une cohabitation prolongée avec la pandémie⁽²⁾. Ainsi, les mesures restrictives s'étaleraient depuis mars à au moins fin juin entraînant des impacts socio-économiques très importants, dont les premiers effets sont mesurés dans ce document.

Sur cette base, le Cadre s'étend sur les prochains 18 mois et fera le pont - temporellement et logiquement - avec le nouveau Plan cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable qui va démarrer en juin 2021.

Ce cadre de réponse aura pour but de favoriser une plus grande cohérence, pertinence, et efficacité des interventions du SNU, de proposer un phasage des réponses du SNU, d'assurer une lisibilité des actions du SNU et de servir de levier pour dialoguer avec le gouvernement et engager les autres partenaires au développement dans la réponse au Covid-19.

² Une intensité qui sera probablement variable dans le temps avec un ou plusieurs pics et une évolution dépendant de toute une série de facteurs.



01

ANALYSE DES IMPACTS SOCIO-ÉCONOMIQUES DU COVID-19 À MADAGASCAR

ANALYSE DES IMPACTS SOCIO-ÉCONOMIQUES DU COVID-19 À MADAGASCAR





1.1 Une situation de pré-crise marquée par des fragilités structurelles majeures dans plusieurs secteurs

La **dimension sociale** du développement du pays est caractérisée par quatre obstacles majeurs qui influencent la qualité de vie des populations à Madagascar, à savoir le défi **démographique**, la faiblesse du **système de santé**, une large extrême **pauvreté** et de fortes **inégalités** et la faiblesse de la **qualité de l'éducation**. Ceux-ci sont accompagnés d'enjeux sociaux récurrents et préoccupants concernant l'insécurité alimentaire et la malnutrition, l'accès à l'eau et à l'assainissement et les inégalités de genre.

Entre 1993 et 2018, les deux derniers recensements, **la population** totale a doublé (de 12 millions à 24 millions), pour un taux de croissance annuel moyen de 3 % (contre 2,68 % entre 1975 et 1993). La structure de la population par âge indique une forte proportion de jeunes (INSTAT, 2018) : 64 % de la population sont âgés de moins de 25 ans, 47 % de moins de 15 ans, et environ un tiers de la population (32 %) est âgé de 10 et 24 ans. L'Indice Synthétique de Fécondité (4,2 en 2018) des femmes est élevé et accuse une forte disparité entre le milieu urbain et rural bien que suivant une tendance à la baisse (5,2 en 2003). La jeunesse de la population est un atout qu'il faudrait capitaliser pour la capture du dividende démographique.

Madagascar a montré quelques timides succès en matière de **santé**, en termes par exemple de baisse du taux de mortalité (maternelle 426 décès chaque 100 000 naissances vivantes, néonatale (21‰), infantile (40‰) et infanto juvénile, 59‰), et d'amélioration de la vaccination, et de la planification familiale.

Cependant, le système de santé demeure marqué par de multiples fragilités et défis, notamment, (i) une organisation des services de santé précaire, pour une offre en structures et capacités humaines inégalement répartie sur le territoire national, (ii) des orientations stratégiques et une gouvernance empreintes de politique, (iii) un budget largement insuffisant pour répondre - en quantité et qualité - aux différents besoins des populations, (iv) la persistance de défis épidémiologiques récurrents qui



s'amplifient notamment lors des cataclysmes naturels (cyclones, inondations, sécheresse) et des pandémies d'échelle mondiale à l'instar du Covid-19.

Les conditions de santé de la population Malagasy sont aussi tributaires d'autres déterminants tels que les normes sociales et les comportements coutumiers qui impactent lourdement sur une faible demande pour des soins et services clés, notamment pour les filles et les femmes : seule la moitié des femmes enceintes complète au moins 4 consultations prénatales et près de 60% d'elles accouchent à domicile, souvent assistées par des accoucheuses traditionnelles ; la planification familiale est considérée une responsabilité presque exclusivement féminine, alors que les filles ne disposent guère des ressources pour y accéder ; la pauvreté, l'environnement de vie (surtout la pollution mais également la défécation à l'air libre, l'hygiène limitée et la vie commune avec les animaux), l'accès à l'eau potable, le faible niveau d'appropriation et d'engagement de la communauté sur la santé de la mère et de l'enfant.

Les niveaux structurellement très élevés de **pauvreté** (72%) et **d'extrême pauvreté** (53%) et les profondes inégalités économiques, sociales et territoriales qui caractérisent Madagascar, sont le résultat, entre autres, d'un système de **protection sociale** qui offre une couverture extrêmement partielle et insuffisante. La faible dotation de moyens financiers par l'État est parmi les causes principales de cette situation, rendant immense le défi de la réduction de la pauvreté et plus généralement de la vulnérabilité multidimensionnelle des groupes les plus faibles, mais aussi l'éradication de l'insécurité alimentaire et la malnutrition des enfants, l'augmentation de la capacité de résilience aux chocs des ménages et des communautés, la lutte contre le recours aux stratégies négatives de résilience des ménages, la promotion de l'égalité de genre et du capital humain et l'atténuation des disparités sociales et économiques.

L'éducation à Madagascar a enregistré quelques progrès en matière de taux de scolarisation à tous les niveaux éducatifs bien que l'accès au niveau préscolaire (387 000 en 2015-2016), à l'enseignement supérieur (7,3%) et à l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle (1,6%) reste très limité. Le système éducatif continue à présenter de fortes disparités (entre rural et urbain, de genre), ainsi que de très importants taux d'abandon (21,8% pour le primaire, 35,6% pour le collège et 65,7% pour le lycée en 2018) et de grandes faiblesses en termes de qualité des apprentissages. Des dépenses publiques très faibles (2,7% en 2018) et en diminution depuis des années, un corps enseignant qui manque des connaissances minimales (en 2016, seul 0,1% des enseignants ont atteint le seuil de connaissance minimal,



aucun en français et 6% en mathématiques), ainsi qu'une présence non capillaire (c'est le cas de l'Enseignement Technique et la Formation Professionnelle dans le monde rural) s'ajoutent aux effets de la pauvreté, facteur déterminant pour l'accès des enfants aux services scolaires et d'abandon face au coût élevé de la scolarisation.

Autres enjeux sociaux récurrents, persistants et préoccupants pour le développement de Madagascar sont l'insécurité alimentaire, la malnutrition, l'accès à l'eau et à l'assainissement, ainsi que les profondes inégalités. L'insécurité alimentaire demeure encore très répandue, notamment dans le Sud, et malgré une tendance à la baisse ces cinq dernières années. Ses causes principales sont dues au faible investissement dans l'agriculture et dans les infrastructures de base dans le monde rural, à ses techniques traditionnelles de production avec des rendements faibles, et aux impacts des aléas et des changements climatiques. Ce faisant, Madagascar est le 10ème pays le plus touché par la **malnutrition chronique (42% en 2018)**. La prévalence de la malnutrition renvoie à l'efficacité de plusieurs systèmes comme la santé, l'agriculture, l'eau et la protection sociale quant à ses causes profondes.

De profondes **inégalités de genre** persistent, touchant tous les secteurs et toutes les sphères privées, sociales, économiques et publiques. Les femmes et les filles continuent de subir des injustices, des attitudes sexistes et des violences sous plusieurs formes, en particulier les **violences basées sur le genre** (VBG), l'abus et l'exploitation sexuelle, les mariages des enfants et d'autres formes traditionnelles d'initiation précoce à la sexualité des enfants avec des effets néfastes sur leur santé, notamment reproductive, sur leur éducation, leur niveau d'autonomisation et sur la capacité des familles à investir dans le capital humain de leurs enfants. La relégation à un rôle reproductif exclut les femmes d'un accès et d'une participation substantiels à la prise de décisions, que ce soit dans le ménage, dans la communauté et dans les institutions ; bien qu'elles soient en charge du bien-être des enfants, elles n'ont pas souvent l'accès, ni le contrôle des ressources nécessaires pour y parvenir ; elles souffrent d'un manque d'informations essentielles sur les pratiques à adopter pour faire des choix stratégiques sur leur propre santé et sur celle de leurs enfants. Au-delà d'un cadre juridique renforcé ces dernières années, son application, la création de plus d'opportunités d'accès aux ressources et aux opportunités économiques, ainsi que la priorisation de la problématique genre au niveau national et le cadre institutionnel de référence font défaut.

L'accès à l'eau (41% en 2018) et à l'assainissement (seulement 17 % des populations disposent de service de base d'assainissement) accuse des retards importants à Madagascar. A la situation critique en milieu rural (32%) s'ajoute une



dégradation des services en milieu urbain ces dernières années. En matière d'assainissement, le retard de Madagascar est encore plus sévère avec la grande majorité des ménages pauvres qui pratique la défécation à l'air libre (41 %).

Dans le domaine économique, la dynamique de la croissance économique (niveau et régularité) et de l'emploi sont au centre des préoccupations.

La **croissance de l'économie** de Madagascar est fortement marquée par sa faiblesse, au regard du fort taux de croissance démographique (3%), ainsi que par sa volatilité et sa faible inclusivité. Une telle croissance économique se reflète fortement dans des revenus très modestes pour la majorité de la population, souvent irréguliers, avec des effets limités sur la réduction de la pauvreté et des inégalités, le niveau de développement humain et la vulnérabilité multidimensionnelle. La compétitivité de l'économie et la trajectoire de développement économique de Madagascar, y compris son inclusivité et sa capacité de résilience aux multiples chocs (hausse des prix, épidémies, cyclone, inondations, etc.) sont fortement conditionnés par la faiblesse des rendements du secteur primaire (2,4 millions de petites exploitations familiales avec 0,8 ha de terre en moyenne et très morcelées) et sa sous-valorisation, la faiblesse de la modernisation de l'économie, notamment une transformation structurelle et un élargissement des bases productives (industrialisation) inaboutis, et un secteur informel prépondérant. Parmi les causes sous-jacentes principales, on trouve la faiblesse du capital humain, donc de la productivité du travail, le sous-investissement dans les grandes infrastructures (routes, énergie, eau, etc.) et dans le monde rural en général, accompagné d'un accès limité aux financements pour les PME (en particulier en milieu rural), faute de ressources financières internes (11,9% en 2017 de pression fiscale) et extérieures (APD par tête, 57 USD par habitant le plus élevé en 2004 et IDE, 10% du Pib le plus élevé en 2008) et de la faible pénétration du secteur financier.

Le cadre de **gouvernance** globale de Madagascar n'est pas non plus favorable au développement économique avec une inefficacité de l'administration, la corruption, la patrimonialisation de l'Etat et une structure peu concurrentielle de l'économie.

Dans ce contexte, **l'emploi** continue à représenter une des grandes préoccupations pour les malgaches, car il fait défaut en quantité et qualité pour intégrer toutes les personnes en quête de travail et générer des revenus décents, des opportunités d'épanouissement personnel et d'intégration sociale. La structure de l'emploi à Madagascar est aussi marquée par l'importance des emplois agricoles (80%) et informels (90%), caractérisés par des conditions difficiles de travail (bas salaires,



instabilité de l'emploi, l'absence de protection sociale et de mesures de santé et de sécurité), qui contribuent peu au PIB du pays et rendant la croissance non inclusive à Madagascar. L'emploi des jeunes constitue aussi un défi majeur dans un contexte caractérisé par la faiblesse du tissu économique et l'inadéquation de la formation à l'emploi, où seuls 1,7% des jeunes arrivent au niveau de l'enseignement supérieur, 65,2 % sont sous-qualifiés, 500.000 arrivent chaque année sur le marché du travail et seuls 2,5% sont des entrepreneurs.

L'environnement et la gestion des ressources naturelles font face à des défis majeurs de durabilité, qui menacent l'intégrité de la biodiversité en milieu terrestre et dans les zones humides et aquatiques de Madagascar, patrimoine mondial de biodiversité, et mettent en danger la vie et les moyens de subsistance, surtout des populations les plus vulnérables, dont en premier lieu les femmes, qui n'ont pas les moyens ou les capacités de résilience pour mitiger ou s'adapter à ces risques.

En matière d'énergie, **le bois-énergie représente en moyenne 81% de l'énergie totale consommée à Madagascar depuis 1995**, notamment pour la cuisson. Le principal enjeu de l'approvisionnement en bois-énergie à Madagascar est le déséquilibre croissant entre l'offre et la demande. La consommation, évaluée à 18 millions m³, est déjà deux fois supérieure à la production estimée à 9 millions m³ en 2015. De plus, à chaque crise ou choc, les ressources forestières sont sujettes à une exploitation illicite, faute de contrôle forestier, l'accès à ces ressources est libre et le déséquilibre s'accroît. D'après l'EPM 2010, 93% des ménages malgaches dépendent du bois énergie pour la cuisson ménagère, soit 49% pour le charbon de bois et 44 % pour le bois de chauffe.

La **déforestation et la dégradation forestière** sont au centre du problème et sont dues à différentes causes. La couverture forestière aurait diminué de près de 40 % entre les années 1950 et 2000 (Harper et al., 2007). Les causes directes en sont le surpâturage, les feux de forêts et de brousse incontrôlés, les modes de production et de consommation non durables du bois énergie et du charbon, les cultures sur brûlis, l'exploitation et le trafic illicites des espèces de faunes et flore sauvage. Les causes profondes de la déforestation et de la dégradation des forêts à Madagascar incluent la pression démographique, la pauvreté et le manque d'opportunités économiques alternatives qui amènent les populations à empiéter dans les forêts classées et aires protégées, la dégradation et la faible fertilité des terres agricoles qui obligent les agriculteurs à changer de parcelle de culture sur brûlis tous les deux ans environ dans le Menabe par exemple (Gorenflo et al., 2011), les politiques foncières inappropriées et le manque de droit foncier clairement établi, un système de



financement des aires protégées et de la gestion de la biodiversité non performant et durable, la faible intégration du trafic illicite des ressources dans les stratégies anti-corruption de Madagascar et divers autres facteurs économiques (Simula, 2009 ; Rakotondrasao et al, 2012).

Mais c'est aussi une question des migrations intra et inter-régionales qui pèsent sur les forêts naturelles, même dans les Aires Protégées, des faibles modes de gestion et de contrôle de celles-ci par les services techniques compétents, et des conséquences des exploitations minières illicites à petite échelle. Au niveau de l'écosystème marin et côtier les principaux phénomènes sont la dégradation des récifs coralliens et des forêts de mangrove, autant provoquée par l'homme que par les catastrophes naturelles, et l'érosion côtière.

Madagascar est classé au 5ème rang des pays les plus vulnérables au **changement climatique** et est fortement exposé aux **catastrophes naturelles** - cyclone, inondation, sécheresse, invasion acridienne, épidémies – dont les conséquences affectent les secteurs économiques et sociaux. Il est attendu que le changement climatique entraîne une augmentation de la fréquence et de l'intensité des catastrophes naturelles précitées, et une élévation du niveau de la mer, et particulièrement pour le sud du pays, une augmentation de l'intensité et de la fréquence des sècheresses et des perturbations des calendriers agricoles, premières causes de l'insécurité alimentaire et de la pauvreté.

La question de la **pollution environnementale** se fait de plus en plus critique à Madagascar avec des impacts à caractère multisectoriel, mais dont les plus marqués sont recensés sur le secteur de la santé ; la pollution étant la première cause de décès et de maladies à Madagascar. La pollution concerne à la fois l'air, avec une situation critique dans les villes et les foyers ruraux avec l'utilisation des foyers à bois et charbons de bois non performants, l'eau, en termes de contamination anthropogène des ressources et des risques de pollution marine et côtière, et le sol à cause d'une gestion des déchets non écologiquement rationnelle. Des atteintes à l'environnement viennent aussi de l'**exploitation des ressources minières** du pays, que cela soit de l'exploitation industrielle de grande envergure ou des petites mines illicites qui s'éparpillent un peu partout dans le pays.



1.2 Une crise avec des impacts multiples et profonds qui exacerbe les fragilités structurelles et remet en cause les faibles acquis de développement

Mise à part la favorable structure démographique, avec la faible proportion de personnes âgées (3% de la population âgée de plus de 65 ans), il y a plusieurs facteurs qui rend Madagascar très sensible à la propagation du virus et vulnérable à ses effets : une densité urbaine fortement concentrée dans des habitats précaires où les conditions de vie ne permettent pas le confinement et la distanciation sociale ; des taux d'accès à l'eau potable (57 % de la population n'a pas accès à une source d'eau améliorée), à l'assainissement et à l'hygiène faibles, rendant difficile le premier geste barrière contre le virus, à savoir le lavage des mains ; une spécialisation économique sur des secteurs, des produits et des marchés d'importations et exportations fortement impactés par le Covid-19 (p. ex. tourisme, transport, matières premières, industrie textile) ; et un système sanitaire très faible, sous-doté et fortement dépendant des marchés extérieurs en matériels et intrants médicaux.

Madagascar est exposé aux conséquences du Covid-19 par trois voies principales : (i) à travers son intégration à (et dépendance de) l'économie mondiale, (ii) par les impacts internes - directs et indirects - de la maladie sur les personnes et les ménages, les activités productives et l'Etat avec ses politiques et services publics, et (iii) par les effets des mesures adoptées par le Gouvernement pour contenir la propagation du virus (interruption des vols internationaux, limitation des transports publics, confinement des personnes et suspension des activités non essentielles, couvre-feux, etc.). La durée, l'intensité et la propagation géographique de la crise vont déterminer l'intensité de ces impacts, qu'on peut déjà estimer importants, mais qui pourraient être dramatiques à Madagascar.

Compte tenu du potentiel de propagation de l'épidémie et du difficile respect par la population des mesures barrières et des règles de confinement, d'isolement et de distanciation sociale, le système de **santé** du pays, déjà très faible, pourrait être rapidement débordé par l'afflux de cas, affectant les prestations, les ressources



humaines et financières, l'infrastructure, les équipements et les stocks de matériels, médicaments et intrants divers. La pénurie d'équipements de protection individuelle (EPI) peut avoir des conséquences dramatiques, entre autres, la contamination des personnels soignants et des travailleurs de première ligne. En même temps, les mesures de confinement, la limitation des déplacements et la panique engendrent la baisse du taux de fréquentation des structures sanitaires, ce qui va impacter négativement sur les indicateurs de performance des programmes spécifiques (vaccination, santé reproductive et maternelle, sexualité juvénile, etc.) et, plus en général, sur l'état de santé de la population. A cela s'ajoute la baisse de l'accès aux **services de base** (santé, éducation, eau et assainissement), à cause de ruptures des services, mais aussi des difficultés économiques croissantes des ménages les plus touchés et les plus vulnérables. Ces différents impacts, combinés à l'insuffisance du système de protection sociale (et à la baisse des renvois de fonds par la diaspora malgache, etc.) vont faire plonger une proportion importante de malgaches dans la pauvreté et l'extrême pauvreté.

De même, une augmentation de la **violence basée sur le genre** (VBG) et des difficultés d'accès à **l'alimentation** des ménages les plus vulnérables, et déjà en insécurité alimentaire à cause de la baisse des revenus, sont à prévoir. Dans cette situation de crise, les stratégies de survie des ménages s'accommodent souvent à une augmentation du **travail des enfants, de l'exploitation sexuelle et des mariages précoces**, de comportements migratoires non gérés à l'intérieur du pays ou de comportements « à risque » dans la recherche d'un emploi à l'étranger.

Au niveau de l'éducation, les risques associés à la fermeture des **écoles** sont l'abandon scolaire, avec pour corollaire l'augmentation des vulnérabilités sociales et économiques, le recul de l'apprentissage, ainsi que les difficultés financières des établissements privés. L'abandon scolaire constitue d'ailleurs un des facteurs qui risque de contribuer à la hausse des mariages d'enfants et des grossesses précoces.

Dans le domaine économique, les différents secteurs économiques sont principalement touchés par les mesures de confinement appliquées au niveau national et mondial incluant :

- La limitation des déplacements des transports rendant difficile, notamment, l'accès aux intrants et l'écoulement des produits agricoles ;
- La limitation des déplacements des personnes rendant difficile l'organisation des entreprises et le transport du personnel, la continuité des activités



du secteur informel ;

- La limitation des heures de travail (couvre-feu) avec un impact sur certains secteurs comme l'outsourcing (TIC-BPO) dont les clients sont en horaire décalé par rapport à l'heure locale ou le commerce ;
- La perturbation des chaînes d'approvisionnement et logistiques au niveau mondial en raison des mesures de confinement généralisées dans les pays fournisseurs (Chine, Inde, France, ...).

Ces différentes contraintes induisent une perturbation dans l'organisation des entreprises, une diminution ou un arrêt total de leur production, une réduction drastique de leurs chiffres d'affaire, une perte d'emplois, une baisse de pouvoir d'achat des ménages.

Un secteur comme **le textile**, par exemple, plus grand employeur formel du pays comptabilisant 150 000 emplois, contribuant à 20% des exportations totales, 75% des exportations manufacturières, avec 60% des exportations à destination de l'Europe, 21% aux Etats-Unis et 9% en Afrique du Sud, est quasiment à l'arrêt.

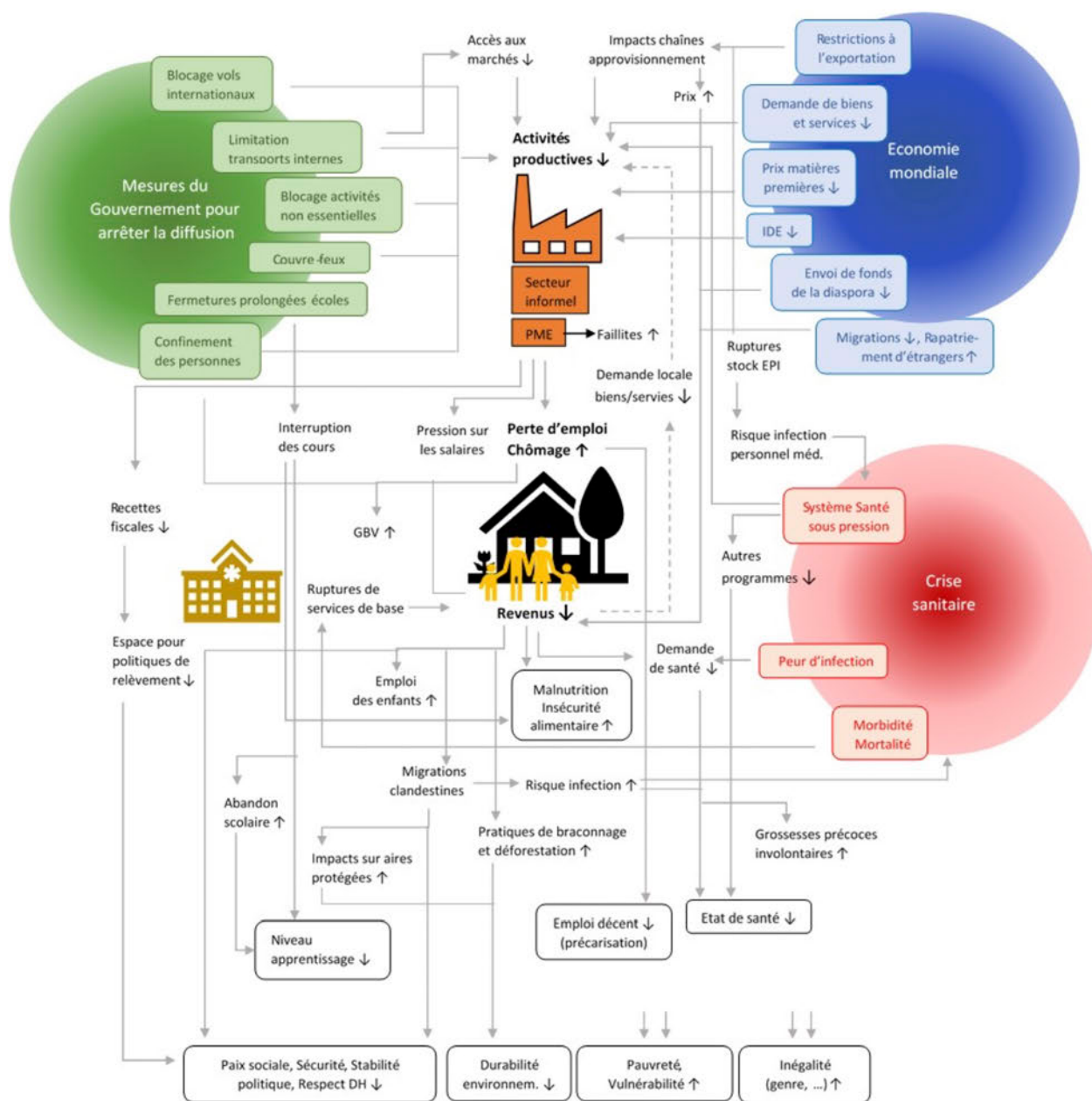
Le secteur informel est particulièrement exposé. La contraction de la demande finale des ménages représente le principal canal par lequel la pandémie va affecter les activités du secteur informel non agricole. En effet, ce secteur tire l'essentiel de son chiffre d'affaire de vente ou de prestation auprès des ménages, soit pour 71,1%, ou auprès d'unités de productions informelles (UPI) de la branche commerce à hauteur de 21,3%. Ainsi, un arrêt ou un ralentissement des activités des UPI commerciales, et une baisse de la demande des ménages (pour cause de confinement, et par baisse de revenu et donc des achats des ménages), vont se transmettre à toutes les UPI.

Les PME très sensibles à une crise qui perdure. Les mesures de confinement entraînent de fortes contraintes en termes d'offre et de demande pour les entreprises, y compris les agro-industries, notamment un risque élevé de pénurie d'intrants, de matières premières, de fournitures, d'équipements importés en raison de la forte dépendance du pays envers des fournisseurs internationaux localisés dans des pays touchés par crise (Chine, Inde, France, etc...), une diminution de la demande locale et internationale adressée au pays et une diminution des investissements.

De même, **le marché du travail**, caractérisé par la forte proportion des travailleurs jeunes, pauvres et sous employés, sera affecté par la crise. Déjà en difficulté pour absorber 400.000 jeunes qui arrivent chaque année sur le marché du travail, la crise va accentuer ses faiblesses avec la raréfaction de l'offre d'emploi et accroître la



Figure 2 : Synoptique des canaux de transmission des impacts socio-économiques du Covid-19 à Madagascar



précarité des jeunes et des femmes.

Pour les femmes, le marché du travail présente une inégalité structurelle en leur défaveur avec des revenus en moyenne inférieurs de 34% à celui des hommes, un accès aux opportunités de renforcement de l'employabilité plus faible, un taux d'activité inférieur (65% chez les hommes contre 61% pour les femmes aussi bien en



milieu rural (53,5%) qu'en milieu urbain (59,3%).

Des **impacts environnementaux** sont aussi à craindre car la crise socio-économique engendrera, à court terme, une pression supplémentaire, en particulier, sur les aires protégées à cause de pratiques de dernier recours telles que le braconnage ou la déforestation, dues aussi aux migrations non maîtrisées intra et inter-régionales des personnes les plus désespérées. Cette situation est exacerbée par la réduction drastique du nombre de touristes visitant les aires protégées et autres sanctuaires de la biodiversité dont les recettes d'entrée couvraient entre 10 et 15% des frais de fonctionnement^{3} (salaires, patrouilles des agents des parcs, etc.) de Madagascar National Park et la récession des marchés financiers internationaux où la FAPBM place son capital pour générer des revenus pour le financement de Madagascar National Parks^{4}.

Dans ces conditions de sévères difficultés socio-économiques et de mesures restrictives des libertés individuelles pour contenir la propagation de la pandémie, il est facile de prévoir un risque accru de répercussions sur la **stabilité sociale et politique** du pays et sur la **situation sécuritaire**.

A Madagascar comme ailleurs, les personnes (les secteurs, les entreprises et les zones) qui étaient déjà vulnérables économiquement et socialement exclues seront davantage exposées aux conséquences de la crise, ayant moins les moyens et les capacités à y faire face. En d'autres termes, cette crise va exposer davantage les faiblesses structurelles et la non-inclusivité de l'économie et de l'emploi de Madagascar, en exacerbant leurs liens avec la pauvreté, dans ces multiples formes, et les **discriminations et inégalités**, notamment celles relatives au genre et celles vis-à-vis de groupes vulnérables spécifiques (p. ex. personnes avec handicap, LGBT). Les femmes, en particulier, représentent en même temps la majorité du personnel de santé et de l'assistance sociale confronté à la pandémie, elles sont en première ligne, dans le milieu familial, dans la prise en charge des malades et des enfants, temporairement déscolarisés, et elles sont sur-représentées dans les secteurs de services les plus touchés par la crise.

Pour faire face à ces défis, le Président de la République a lancé les **comités « LOHARANO »**, une structure locale chargée principalement d'appuyer les responsables de Fokontany dans l'organisation de la réponse socio-économique au Covid-19 et, au-delà de cette situation de pandémie, à promouvoir le développement communautaire sur le long terme. L'opérationnalisation de cette structure a commencé à porter ses fruits sur le terrain. Grâce au travail de proximité réalisé par

3 MÉRAL, Philippe ; et al. Chapitre 5. Le financement des aires protégées à Madagascar : de nouvelles modalités In: Aires protégées, espaces durables. Marseille: IRD Éditions, 2009

4 Les revenus des placements effectués par la Fédération des Aires Protégées de Madagascar (FAPBM) sur les marchés financiers constituent également une grande part de la structure du financement de Madagascar National Parks



les « Komity Loharano », 189 400 ménages ont pu bénéficier des « Tosika fameno » à Antananarivo, Toamasina et Fianarantsoa.

Cette expérience a aussi montré que le « LOHARANO » est une structure encore « en construction » qui, pour fonctionner de manière efficace et transparente, nécessite dans un premier temps des procédures de travail claires et d'un accompagnement dans le cadre de la mise en œuvre de son mandat. De par son enracinement au





La situation de renforcement des pouvoirs de l'exécutif met à l'épreuve les capacités des institutions démocratiques du pays, de **surveillance et de contrôle de l'action gouvernementale**. Il est donc essentiel que les institutions de redevabilité et la société civile soient capables de suivre et de contrôler de près la gestion et l'organisation de la réponse pour que les dépenses publiques soient faites de manière équitable, transparente et que ces mesures atteignent les cibles visées (populations vulnérables et entreprises). Il faut aussi que ces acteurs puissent suivre l'évolution des restrictions des droits fondamentaux afin qu'elles soient appliquées d'une manière proportionnelle et empêchent les restrictions indues à la libre circulation de l'information et la liberté d'expression.



1.3 Une crise qui fragilise davantage l'atteinte des ODD

Tous ces différents impacts dus au Covid-19 vont remettre en cause les maigres progrès atteints depuis 2015 dans la réalisation des ODD et fragiliser l'entame de la décennie d'actions pour leur atteinte.

Figure 3 : Covid-19 et ODD



A person wearing a full-body blue protective suit, a white hood, clear safety goggles, a white respirator mask, yellow gloves, and black rubber boots is pushing a large yellow wheeled bin. The person is walking on a paved surface. In the background, there is a brick wall and a sign that reads "Espace vert de la commune".

02

LES DISPOSITIFS NATIONAUX DE RÉPONSE ET LE SOUTIEN DES PARTENAIRES AU DÉVELOPPEMENT

LES DISPOSITIFS NATIONAUX DE RÉPONSE ET LE SOUTIEN DES PARTENAIRES AU DÉVELOPPEMENT

**Déchets
infectieux
Covid-19**

A large, bright yellow plastic wheeled bin is shown from a side-front perspective. It has a hinged lid and four black wheels with metal casters. A white rectangular label with a black border is affixed to the front panel, containing the text 'Déchets infectieux Covid-19' in bold black font. The bin is parked on a grey asphalt surface. In the background, a brick wall and the rear wheel of a white car are visible.



2.1 Les dispositifs nationaux de réponse

Les dispositifs nationaux de réponse se distinguent en deux catégories :

- **Réponses humanitaire et sanitaire.** Un Centre de Commandement Opérationnel (CCO) a été mis en place depuis l'annonce du premier cas de covid-19 le 20 mars. Le CCO existe au niveau central ainsi qu'au niveau des régions, et a pour mandat d'assurer la coordination opérationnelle et intersectorielle de toutes les actions des ministères et des partenaires, qui travaillent ensemble dans le cadre de l'approche sectorielle déjà en place depuis 2007 pour coordonner les activités sectorielles.

Pour le secteur santé en particulier, plusieurs commissions existent pour mettre en œuvre les différents axes de la réponse sanitaire. Le principal outil de référence du CCO est le **Plan de riposte au Covid-19**, est mis en œuvre depuis mars 2020 avec un ajustement régulier.

- **Réponses socio-économiques.** Les initiatives sont pilotées et coordonnées directement par la Primature et les ministères assurent la planification et la mise en œuvre au niveau sectoriel. Ainsi, trois grands plans sont en cours de finalisation ou de mise en œuvre :

- **Plan de protection sociale.** Ce plan consiste à appuyer les personnes vulnérables directement affectées par les mesures de confinement. Il est focalisé sur les trois régions en confinement partiel à savoir Analamanga, Atsinanana et Haute Matsiatra. Budgétisé à 14 millions USD, il a été élaboré sous les co-leads des ministères de la Population, de la Protection Sociale et de la Promotion de la Femme et du BNGRC. D'une durée initiale de 2 mois, les activités consistent à un transfert d'argent de 100.000 Ar (30 USD) par mois par ménage pour 219.000 ménages. Ce plan a été officiellement validé et est en cours de mise en œuvre ;

- **Plan de relance économique.** Ce plan est en cours d'élaboration sous le lead du ministère de l'Economie et des Finances et vise à sauvegarder l'emploi, relancer l'économie et soutenir les entreprises. D'une durée de 18 mois, ce plan et son budget ne sont pas encore



validés ;

- **Plan de relance du secteur Agricole.** Le MAEP finalise un plan d'intervention Covid-19 pour traiter les effets directs de la pandémie, notamment sur le calendrier cultural, mais également pour relancer et récupérer les avancées enregistrées au niveau du secteur. La stratégie fournira des orientations sur des actions à mener dans les sous-secteurs Agriculture, Elevage et Pêche intégrant les aspects économiques, sociaux, légaux et institutionnels, urgences et nutrition.

Un **Plan multi-sectoriel d'urgence sociale**, sous le leadership et la coordination directe de la Primature, est en cours d'élaboration et vise à rassembler toutes les planifications en cours en un seul document. Il intégrera ainsi le plan de riposte Covid-19, le plan de protection sociale, le plan de relance et les autres planifications

2.2 Mesures mises en place dans le cadre de l'État d'urgence sanitaire

L'état d'urgence sanitaire a été déclaré officiellement le 21 mars sur tout le territoire et a été renouvelé toutes les deux semaines. Il y a deux niveaux de mesures prises.

Mesures de premier niveau	Mesures de deuxième niveau
- Les mesures barrières de santé, le test des passagers entrants à Madagascar. - La suspension des vols internationaux et internes. Le renforcement du contrôle au niveau de tous les points d'entrée internationaux, affectant l'acheminement des médicaments et intrants nécessaires vers ces points d'entrées, etc. Depuis le 19 mars, le pays a totalement fermé ses frontières. - La fermeture de toutes les écoles du pays, les classes d'examen ont été réouvertes depuis le mois de mai. - L'instauration d'un couvre-feu de 21h à 5h. L'interdiction des transports au niveau national, inter-régional, et l'application des mesures restrictives sur les transports urbains dans les 3 régions en confinement partiel. - L'interdiction de tout rassemblement de plus de 50 personnes.	- La suspension temporaire du paiement des factures d'eau et électricité tout en assurant la viabilité de la Jirama pour qu'elle ne procède pas à la coupure de service à cause de non-paiement de facture. - La suspension des échéances bancaires sous réserve de justification. - Le report de la déclaration et du paiement des impôts synthétiques jusqu'au 15 mai, le non-paiement de cotisations à la caisse de retraite (CNAPS) et à la caisse médicale (Ostie). - La suspension des contrôles fiscaux jusqu'au 31 mai, bien que la déclaration de la TVA et de l'IRSA soient maintenues.

Toutes ces mesures engendreraient un manque à gagner de 115 milliards MGA pour l'Etat ; en contrepartie, le secteur privé s'est engagé à ne pas procéder ni au chômage technique ni au licenciement à caractère économique.



2.3 Un soutien rapide des partenaires au développement

La communauté internationale présente à Madagascar a très tôt pris des mesures de soutien au pays face à la crise. Ainsi, les partenaires techniques et financiers (PTFs) participent aux réponses nationales par diverses contributions :

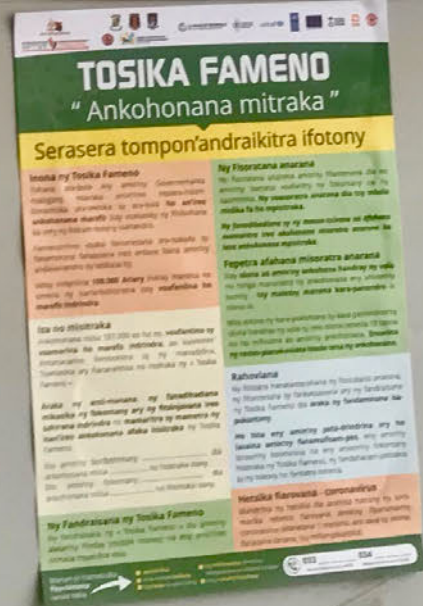
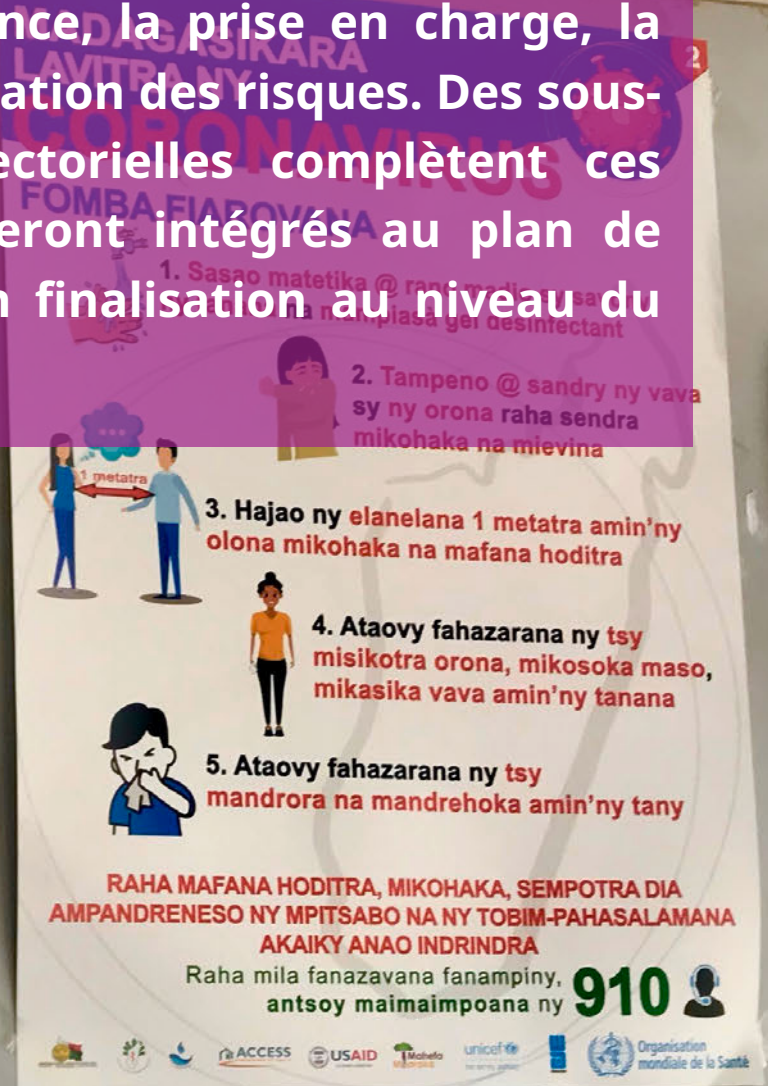
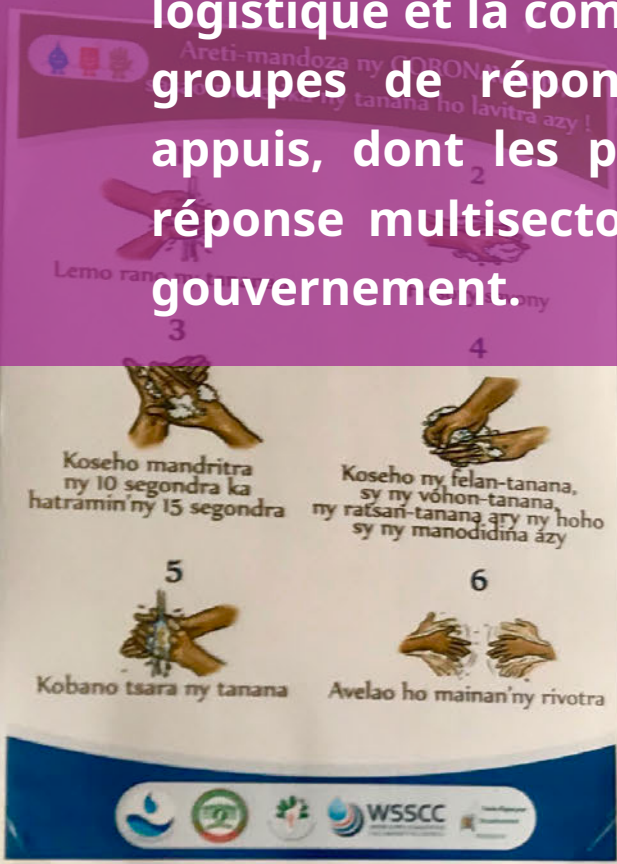
Tableau 1 : Contribution des PTFS à la réponse nationale contre le Covid-19

Nature de la planification	Réponse humanitaire et sanitaire	Plan de protection sociale	Plan de mitigation pour le secteur privé
Budget total	132 millions de dollars	14 millions de dollars	300 millions de dollars
Contribution du Gouvernement		n/a	35 millions de dollars 60 millions de
Contribution des PTFS	56 millions de dollars	14 millions de dollars	200 millions de dollars
Appui en mobilisation des ressources	Emergency appeal (OCHA), pour 82,3 millions de dollars	n/a	n/a

Ainsi, sous la coordination du Ministère de la santé publique, des interventions de réponse à la pandémie du Covid-19 ont été mises en œuvre en collaboration avec les partenaires, dont l'OMS, le PNUD, l'UNICEF et l'UNFPA.



Ces interventions concernent notamment l'appui à la coordination, la surveillance, la prise en charge, la logistique et la communication des risques. Des sous-groupes de réponses sectorielles complètent ces appuis, dont les plans seront intégrés au plan de réponse multisectoriel en finalisation au niveau du gouvernement.





03

UNE RÉPONSE SOCIO-
ÉCONOMIQUE
IMMÉDIATE DES NATIONS
UNIES POUR
MADAGASCAR

UNE RÉPONSE SOCIO-ÉCONOMIQUE IMMÉDIATE DES NATIONS UNIES POUR MADAGASCAR





5 PILIERS



1. SANTÉ

2. PROTECTION SOCIALE



3. RELANCE ÉCONOMIQUE

4. RÉPONSE MACROÉCONOMIQUE



5. COHÉSION SOCIALE ET RÉSILIENCE



3.1 Pilier 1 - Assurer la santé d'abord procèdera de la disponibilité des services de santé essentiels et de leur résilience

Une réaction rapide du SNU pour soutenir et préparer le système de santé face au Covid-19 et améliorer la coordination de la réponse



Instruit des expériences de l'épidémie de la peste de 2018, le SNU a très tôt pris la mesure de l'impact que le Covid-19 aurait sur le système de santé et de ses faiblesses pour y faire face. Ainsi, dès les premiers moments de la pandémie, le SNU, à travers l'OMS, a soutenu la mise en place du dispositif national de lutte contre le Covid-19, l'opérationnalisation du centre de commandement des opérations (CCO) à travers le PNUD, le renforcement de la coordination des acteurs à tous les niveaux, le déploiement d'experts internationaux et nationaux spécialisés, tels que des épidémiologistes, des médecins de santé publique, des gestionnaires de données, des logisticiens, etc. Cette expertise technique permet d'assurer la qualité et l'efficacité des interventions et de suivre les normes internationales recommandées.

Ainsi, l'OMS a appuyé le centre d'opération d'urgence pour la gestion opérationnelle des interventions, les activités de surveillance, de laboratoire, d'investigation à travers les Equipes d'Intervention Rapide, de contact tracing ainsi que de prise en charge.



Sur la base du plan national de contingence Covid-19, le ministère de la Santé en collaboration avec les agences du SNU (UNFPA, OMS, UNICEF) a élaboré le projet de riposte « Zéro décès maternels et violences basées sur le genre dans le contexte de l'épidémie du Covid-19 à Madagascar ». De plus, le SNU se mobilise pour assurer la continuité des services essentiels de qualité pour les mères, les enfants, les adolescents et les jeunes pendant l'épidémie afin d'éviter la surmortalité maternelle, néonatale et infantile, les grossesses non désirées, à travers le plan national de continuité des services essentiels en planification familiale, santé maternelle, néonatale, infantile, adolescent et nutrition.

L'achat de médicaments, de tests de diagnostic, d'équipements pour la réanimation, et d'équipements de protection individuelle (EPI) a bénéficié du soutien financier du SNU et de ses facilités opérationnelles (UNICEF, PNUD).

La sensibilisation pour la prévention du Covid-19 (OMS, UNFPA, UNICEF) et le renforcement des mesures d'hygiène, d'assainissement et d'accès à l'eau (UNICEF, OMS), ont été soutenus afin de limiter la propagation du virus et son impact négatif sur les populations les plus vulnérables, notamment dans les prisons (PNUD) et les enfants délaissés.

En outre, les appuis du SNU ont porté sur :

- L'appui logistique au ministère de la Santé, notamment à travers la dotation en matériels et équipements, médicaments et intrants, contraceptifs, ARV... ou la mise en place de procédures logistiques spécifiques en cas de besoin ;
- La conduite d'interventions spécifiques de lutte contre le Covid-19 pour les établissements pénitentiaires, les enfants, les jeunes, les femmes enceintes et allaitantes, le secteur privé (Groupement de Femmes Entrepreneurs) ;
- L'appui nutritionnel aux Tuberculeux/PVVIH.

Au niveau des régions, le SNU a déployé des appuis techniques et matériels à l'opérationnalisation des Centres de Commandement Opérationnel dans les chefs-lieux de provinces ainsi que dans les régions d'intervention (Anosy, Androy, Atsimo



Andrefana et Menabe). Ainsi, avec l'appui du PNUD des moyens importants ont été fournis aux équipes de ses quatre régions :

- Mise à disposition de véhicules, carburants, équipements de sono mobiles, fournitures, eau minérale au profit des structures régionales de pilotage et de coordination de la réponse au Covid-19 dont le Centre Régional de Commandement Opérationnel (CRCO) ;
- L'appui à une vingtaine de barrages sanitaires ;
- Dotation en supports de communication (affiches, spots...) et renforcement des capacités des districts en termes de prévention, de sensibilisation de la population sur le Covid-19 et les mesures barrières, avec la contribution effective de l'OMS, de l'UNFPA et de l'UNICEF également ;
- Appui à la sensibilisation radiophonique et la mise en place des comités de surveillance au niveau des fokontany ;
- Renforcement des capacités des CCDS (Comité Communal de Développement Sanitaire) et des ASC (Agents de santé communautaire) au niveau des districts, notamment en termes d'organisation, de vigilance et de communication, avec la contribution effective de l'OMS, de l'UNFPA et de l'UNICEF.



Des objectifs qui visent le renforcement du système de santé face au COVID-19



L'action du SNU en soutien aux réponses sanitaires vise essentiellement trois objectifs.

1 Soutenir les réponses de santé publique pour contenir la propagation de la pandémie du Covid-19 en diminuant la morbidité et la mortalité

Cet objectif constitue l'ossature principale des réponses, autour desquelles les autres secteurs d'appui s'articulent et alignent leurs activités. Les axes d'intervention concernent: i) la coordination multisectorielle et interdisciplinaire, ii) la détection précoce des cas suspects ou d'un cluster de cas, iii) la confirmation biologique, l'isolement des cas et une prise en charge adéquate, iv) l'identification, la recherche active et le suivi des personnes contacts, v) la mise en place de mesures de prévention et de contrôle des infections dans les milieux de soins et au sein de la communauté, vi) l'interruption de la transmission du Covid-19 dans les principaux foyers et éviter sa propagation vers les autres régions, et vii) la sensibilisation de la population et la communication sur les risques.

2 Fournir des assistances spécifiques aux personnes les plus vulnérables au Covid

Dans le contexte d'épidémie de covid19, certains groupes sont spécifiquement vulnérables, soit par rapport à l'épidémie elle-même, soit par rapport aux conséquences de l'épidémie aux membres de la famille. En effet, des interventions spécifiques ont été priorisées comme élément de la riposte, notamment la nutrition, la santé maternelle et néonatale, la santé de la reproduction, la sécurité alimentaire et les moyens d'existence.

3 Maintenir et renforcer les services essentiels de base pendant la période épidémique afin d'accroître la résilience post-crise

Il permet de sauver des vies et d'augmenter à la fois l'immunité contre le covid-19 des personnes dans le besoin. Il s'agit des services de vaccination, de la lutte contre le paludisme, de la planification familiale, etc.





Une réponse à court terme pour permettre au système de santé à faire face à la pandémie

La réponse sanitaire à court terme vient en complément de la réaction rapide qui a concerné les premiers moments de la crise. Il s'agit **désormais de consolider les actions entreprises depuis le début de la crise et de relever le niveau d'assistance pour faire face à l'évolution de la pandémie** à Madagascar.

Face à cette crise, différents programmes de santé prioritaires ont aussi procédé à l'élaboration de plans de continuité des services essentiels pour éviter la dégradation de la situation. Ainsi, un plan de continuité des services de vaccination a été élaboré par la partie nationale. De même, un plan de riposte communautaire dans le contexte de la pandémie du Covid-19 est également disponible. Un plan de continuité des services essentiels, en planification familiale, santé maternelle, néonatale, infantile, adolescent et nutrition, a été établi et mis en œuvre sous le leadership du ministère concerné avec l'appui des partenaires habituels de ces secteurs. Les mesures pour la continuité des services essentiels et de suivi de la qualité des services sont prises en faveur des plus vulnérables, dans le respect de leurs droits d'avoir accès aux services de santé malgré la crise sanitaire.

L'action des Nations Unies à court terme s'inscrit dans le cadre de ses différents plans, dont elles appuient la mise en œuvre.

Les principales actions proposées par le SNU dans ce Cadre de réponse sont structurées autour :

- Du **renforcement des capacités de coordination opérationnelle, d'organisation et**



d'interventions de la réponse au Covid-19 : mise en place de centres d'opération d'urgence au niveau des régions et districts prioritaires ; formation et équipement des EIR des régions et équipes d'investigation des districts ; renforcement des infrastructures pour la lutte contre le Covid-19, renforcement des capacités des acteurs de la lutte à différents niveaux pour les différentes composantes (surveillance, laboratoires, prise en charge, communication sur les risques ...) et au niveau des points d'entrée en vue de contrôles sanitaires efficaces à l'entrée et à la sortie ; mise en place de la surveillance communautaire ; mise en place d'un système de veille téléphonique locale (au moins au niveau régional) ; réalisation des actions d'investigation, de recherche active et de contact tracing ; renforcement des capacités des laboratoires (région, réhabilitation, labo mobiles, GeneXpert) ;

- De l'appui à **l'acquisition de matériels médicaux** pour la réponse au Covid : approvisionnement en médicaments, intrants, matériels et équipements pour la lutte contre le Covid-19 en particulier dans le cadre des programmes prioritaires en faveurs des enfants, des femmes enceintes, des femmes en âge de procréer, des tuberculeux, des PVVIH, des personnes âgées, y compris dans les zones reculées ;

- Du **maintien des services essentiels de santé**, en particulier de Santé Reproductive Maternelle Néonatale Infantile Adolescent (SRMNIA), de planification familiale, de nutrition, de vaccination (notamment les enfants de 0 à 24 mois), et de protection contre les violences basées sur le genre : recrutement de personnels soignants pour les équipes d'urgence ; acquisition de matériels médicaux, de contraceptifs et kits d'urgence en santé de la reproduction ; transport gratuit des femmes enceintes ou en travail vers les maternités et les services de proximité et appuyer les services de gynéco-obstétriques, y compris dans les zones reculées ;

- Au **renforcement de la communication** sur les risques et l'engagement communautaire, des **mesures d'hygiène** dans toutes les provinces et la mise en œuvre des activités de **soutien psychologique et mental** des agents de santé vivant dans le stress ;

- De la continuité de la prise en charge médicale des PVVIH grâce à la disponibilité des Antirétroviraux (ARV) et médicaments des infections opportunistes au niveau des centres de traitement et de l'appui nutritionnel pour les patients sous traitement de tuberculose.

COVID-19
RIPOSTE



Des mesures à moyen terme pour renforcer la résilience du système de santé

Les mesures à moyen terme visent une meilleure résilience du système de santé. Elles porteront sur l'amélioration de l'approvisionnement des formations sanitaires en médicaments, contraceptifs et intrants pour la lutte contre le Covid-19 et la continuité des services essentiels pour les programmes prioritaires de lutte contre les maladies (tuberculose, VIH, paludisme...) et en santé sexuelle, reproductive, maternelle et néonatale, infantile, vaccination, planification familiale et des Les

Les mesures à moyen terme visent une meilleure résilience du système de santé. Elles porteront sur l'amélioration de l'approvisionnement des formations sanitaires en médicaments, contraceptifs et intrants pour la lutte contre le Covid-19 et la continuité des services essentiels pour les programmes prioritaires de lutte contre les maladies (tuberculose, VIH, paludisme...) et en santé sexuelle, reproductive, maternelle et néonatale, infantile, vaccination, planification familiale et des adolescents.

La crise sanitaire a montré l'insuffisance des ressources humaines et matérielles ainsi que des différents intrants et médicaments dans les centres de santé. L'accompagnement dans le cadre de la construction de nouveaux centres de santé, déjà planifiée par le Gouvernement, ainsi que la réhabilitation des centres de santé existants, permettront une meilleure résilience du système de santé. La mise en œuvre du Plan national de développement des ressources humaines en santé devrait être considérée également, notamment à travers le renforcement continu des compétences des personnels de santé dans la préparation, gestion, prise en charge, et contrôle des épidémies. La mise à disposition de personnels de santé suffisants dans les zones prioritaires, notamment rurales et reculées, est à assurer.

Une meilleure coordination des interventions dans le domaine de la santé devrait se faire à travers l'opérationnalisation d'un système de suivi de l'effectivité des interventions, ainsi que le renforcement de la surveillance des différentes maladies, pour renforcer la résilience du système.

Le développement de la protection sociale, notamment la couverture santé universelle (CSU), permettra de renforcer le financement de l'accès aux soins des populations. L'intégration de la CSU, que ce soit dans le régime contributif ou non contributif, est importante pour accompagner les vulnérables et les démunis dans le cadre de la protection sociale pour les mesures à moyen terme. Un cadre de



redevabilité mutuelle doit être établi pour partager les responsabilités et les risques encourus lors de la mise en application des programmes visant l'accès aux soins de qualité pour tous.

Enfin, l'accompagnement de la promotion des produits à base de plantes médicinales constitue aussi une des mesures à moyen terme pour le « *building back better* », en vue du renforcement de la production locale des produits pharmaceutiques.



3.2 Pilier 2 - Protéger les personnes en aidant les populations à faire face à l'épreuve, grâce à la protection sociale et aux services de base

Une réaction rapide du SNU pour protéger les personnes et assurer la continuité de l'accès aux services sociaux

L'arrivée du Covid-19 a mis à mal la plupart des dispositifs sociaux qui permettaient de relever le défi immense de la précarité sociale à Madagascar. Aussi, le SNU s'est très vite impliqué dans les dispositifs mis en place par le gouvernement pour gérer la situation de crise.

Ainsi, en coordination avec le MPPSPF et le Bureau national pour la gestion des risques et des catastrophes (BNGRC), l'UNICEF co-dirige le groupe de travail sur **la protection sociale**, et en particulier le Cash Working Group, et a soutenu la conception, la mise en œuvre et le suivi de la réponse de protection sociale à la pandémie du Covid-19 avec la mise en place d'un programme de transferts monétaires non conditionnels dans les zones urbaines et suburbaines pour soutenir la consommation des familles et des enfants les plus affectés par les mesures de confinement. Plus de 230,000 ménages des 769 fokontany (sous-districts) des huit districts d'Antananarivo, Toamasina et Fianarantsoa bénéficieront de ce programme, appelé TOSIKA FAMENO (combler le vide), ce qui correspond à plus d'un million d'individus couverts par le programme. Il s'agit d'un programme conjoint de plusieurs partenaires techniques et financiers qui ont décidé d'appuyer de manière coordonnée et harmonisée les efforts de protection sociale du Gouvernement : la Banque mondiale, l'UNICEF, le PAM, le PNUD, l'UNFPA, et l'UE via des ONG partenaires comme ACF/CARE, et HI/SOS Village d'Enfants, et la Croix Rouge Malgache.

Dans le domaine de l'**Eau**, le SNU appuie le volet EAH du Plan d'urgence sociale et poursuit les discussions avec les autorités pour la levée de la TVA sur les produits d'hygiène et l'eau et renforce les activités de prévention et de contrôle des infections dans tous les lieux publics.



Les conséquences de la pandémie sur l'accès physique et économique à une **nourriture suffisante, saine et nutritive** permettant de satisfaire les besoins énergétiques et les préférences alimentaires risquent d'avoir détérioré davantage la situation pré-crise, malgré les efforts de communication en cours soutenus par les Nations Unies (UNICEF, PAM) pour la promotion des pratiques d'allaitement et d'alimentation de complément dès l'âge de 6 mois.

Face au Covid-19, le suivi de la **sécurité alimentaire** est renforcé avec la publication de bulletins sur les prix des denrées alimentaires (mars et avril disponibles) et l'analyse de la sécurité alimentaire et de la malnutrition aiguë dans les régions du Sud. Une analyse de l'état des lieux sur l'agriculture, l'élevage et la pêche a été complétée et le rapport sera partagé au cours du deuxième trimestre de 2020. L'évaluation rapide sur la sécurité alimentaire « volet évaluation des récoltes » a été complétée pour faire l'état des lieux avant et pendant le Covid-19 des zones à risques de sécheresse (sud et sud-est), dans les zones de confinement et les zones de grande production agricole. Les résultats seront disséminés au cours du deuxième trimestre de 2020.

Dans le domaine de l'**Education**, la stratégie développée par le ministère de l'Education et ses partenaires, y compris les agences du SNU, est déclinée en trois (3) axes :

- Répondre immédiatement à l'arrêt des services éducatifs afin d'assurer la continuité de l'apprentissage et donner accès aux programmes d'apprentissage à distance ;
- La préparation à la réouverture des établissements et la reprise des services éducatifs (y compris la finalisation de l'année scolaire 2019-2020 et la préparation de la rentrée 2021-2022) ;
- Le renforcement des capacités de réponse du système éducatif aux crises ;

Le SNU contribue à la mise en œuvre de cette stratégie avec la mobilisation de 2,3 millions USD par l'UNICEF, et 170,000 USD par l'UNESCO.

Le SNU s'est particulièrement mobilisé pour la lutte contre les violences basées sur le genre, les exploitations et abus sexuels (EAS) dans le cadre de la réponse au Covid-19. L'UNICEF et UNFPA travaillent en concertation pour fournir, à travers leur expertise et assistance financière, un appui à la continuité des services de prévention



et de prise en charge des victimes de VBG/EAS. Cette collaboration cible notamment (i) le renforcement des services d'assistance à distance (ligne d'urgence, portail de signalement ...); (ii) le plaidoyer pour la prise en compte des besoins des femmes et des filles dans les réponses au coronavirus; (iii) l'appui aux centres de formation professionnelle pour les femmes dans la reprise des activités de formation respectant les gestes de barrières; (iv) l'appui en matériels au centre d'hébergement temporaire des femmes victimes de violence, (v) l'appui à l'opérationnalisation de la ligne verte 813 et à la continuité de la ligne 147 pour le signalement et la dénonciation des violences basées sur le genre, des violences contre les enfants et des abus et exploitations sexuelles, (vi) la dotation de kits de dignités aux femmes et jeunes filles vulnérables sans abris confinés au niveau de leurs sites d'hébergement, et aux femmes en situation de handicap et en prison, (vii) le soutien psychosocial aux femmes et filles sans abris dans les sites d'hébergement, (viii) une campagne médiatique de prévention et de réponse à la violence basée sur le genre face au Covid-19; et (ix) un appui à l'opérationnalisation d'un portail de signalement des VBG auprès de la Gendarmerie Nationale.

L'UNICEF a notamment soutenu les travailleurs sociaux pour la continuité de leurs actions de prévention et assistance au niveau communautaire, et la continuité des services en cours pour la prise en charge des enfants victimes de violence.



Protéger et soulager les populations comme objectif majeur

1 Renforcer et élargir la protection

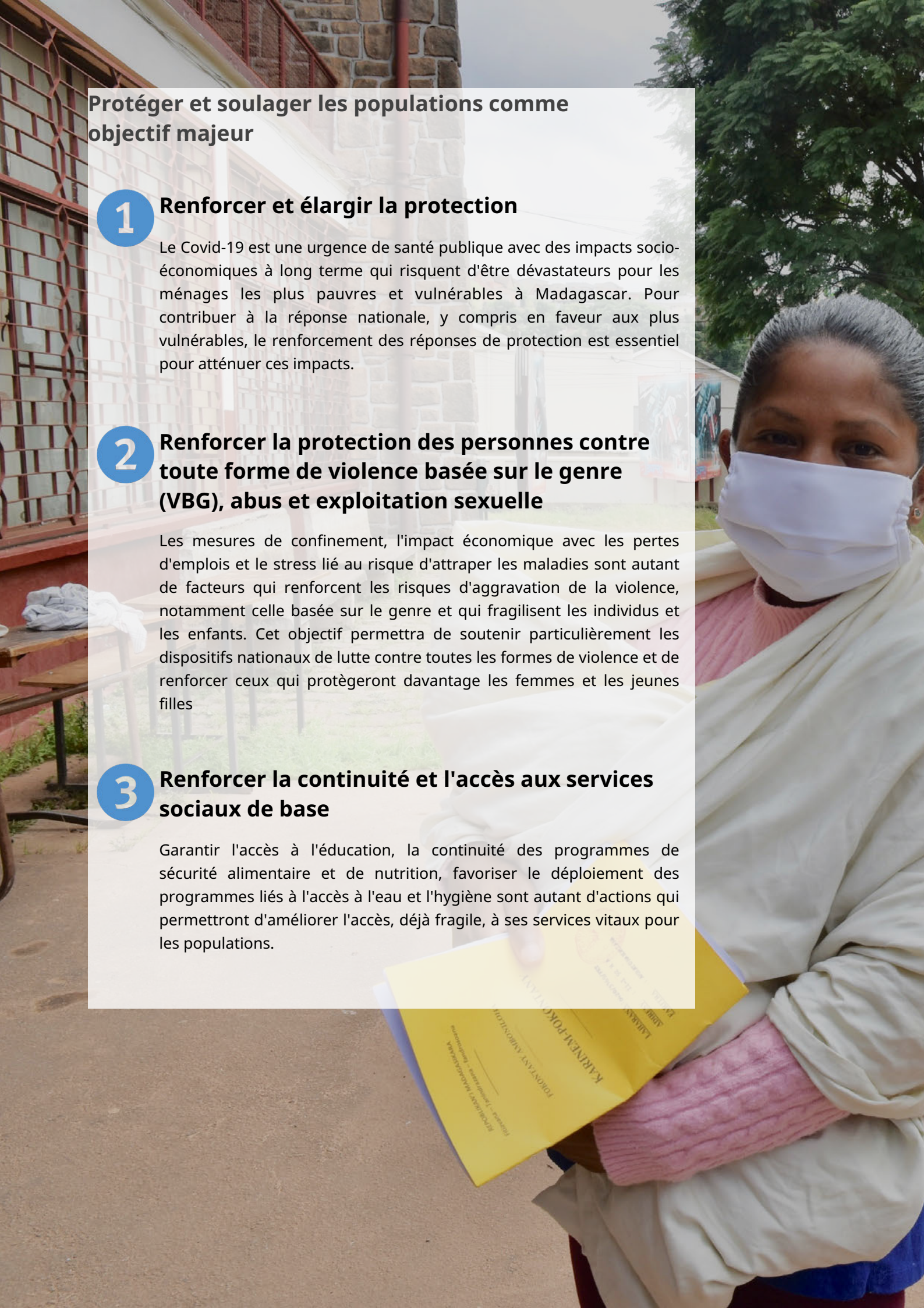
Le Covid-19 est une urgence de santé publique avec des impacts socio-économiques à long terme qui risquent d'être dévastateurs pour les ménages les plus pauvres et vulnérables à Madagascar. Pour contribuer à la réponse nationale, y compris en faveur aux plus vulnérables, le renforcement des réponses de protection est essentiel pour atténuer ces impacts.

2 Renforcer la protection des personnes contre toute forme de violence basée sur le genre (VBG), abus et exploitation sexuelle

Les mesures de confinement, l'impact économique avec les pertes d'emplois et le stress lié au risque d'attraper les maladies sont autant de facteurs qui renforcent les risques d'aggravation de la violence, notamment celle basée sur le genre et qui fragilisent les individus et les enfants. Cet objectif permettra de soutenir particulièrement les dispositifs nationaux de lutte contre toutes les formes de violence et de renforcer ceux qui protégeront davantage les femmes et les jeunes filles

3 Renforcer la continuité et l'accès aux services sociaux de base

Garantir l'accès à l'éducation, la continuité des programmes de sécurité alimentaire et de nutrition, favoriser le déploiement des programmes liés à l'accès à l'eau et l'hygiène sont autant d'actions qui permettront d'améliorer l'accès, déjà fragile, à ses services vitaux pour les populations.



Une réponse de court terme qui protège l'essentiel dans un premier temps

La réponse à court terme (de juin à décembre 2020) du SNU doit consolider les actions entamées en réaction immédiate aux effets de la crise du Covid-19.

Aussi, en termes de **protection sociale**, il s'agira de maintenir et d'élargir le programme de transferts monétaires non conditionnels dénommé « Tosika Fameno » pour atteindre les ménages les plus vulnérables dans toutes les zones affectées par les mesures de confinement et d'aider le Gouvernement et les membres du Cash Working Group à adapter le programme en fonction des besoins et de l'évolution de la situation. L'assistance aux ménages vulnérables devrait être prolongée jusqu'à décembre 2020.

De même, la réponse en termes de protection sociale devrait être élargie dans la phase de relèvement en ciblant les ménages les plus affectés par la crise socioéconomique et avec des paramètres adaptés.

Cette phase de relèvement sera mise en œuvre dès que la phase d'urgence sera terminée et que les paramètres de la phase de relèvement seront définis (à partir de Juillet-Aout).

Protéger les personnes, c'est aussi élargir rapidement l'accès gratuit aux soins de santé et aux autres services de base et intensifier le lien avec les programmes de transferts monétaires pour la mise en place d'un système de gestion des risques plus intégré.

L'accès à des soins de santé de qualité est un élément fondamental de la réponse du SNU. La couverture maladie universelle permet de faciliter l'accès des ménages aux soins de santé notamment à travers (1) une exonération des frais de santé pour les ménages les plus pauvres et vulnérables ; et (2) l'affiliation des travailleurs du secteur informel à un système contributif de protection de la santé adapté à leurs besoins. Cette approche de protection sociale intégrée est actuellement en train d'être pilotée dans le cadre du programme conjoint des Nations Unies sur la protection sociale dans le Sud.

La réponse à court terme devra inclure une collaboration plus forte avec le secteur privé pour la garantie de couverture sociale pour les travailleurs tels que les congés payés et de maladie.



Les actions prioritaires pour contribuer à la réponse nationale, y compris en faveur des plus vulnérables, en termes **d'hygiène et d'accès à l'eau** vont inclure :

- Une mise à disposition d'intrants de première nécessité (savon, gel hydroalcoolique, système de lave main, produits désinfectants) ;
- Des activités de PCI (Prevention Contrôle des Infections) dans les centres de prise en charge incluant la formation des hygiénistes et les intrants EPI et WASH ;
- Des activités de PCI (Prevention Contrôle des Infections) dans les écoles ;
- Un accès aux services WASH aux plus vulnérables via des transferts monétaires ou voucher ;
- Une campagne de promotion de l'hygiène.

La réponse à court terme en matière d'éducation va viser la continuité pédagogique, à travers :

- La consolidation des acquis de bases des élèves (en calcul et en lecture - en Malagasy et Français), déjà identifiée comme défi majeur du gouvernement (MICS, 2018) ;
- La continuité éducative pour les élèves en classe d'examen et les plus isolés ;
- La préservation de la situation financière des enseignants ;
- La continuité de la coordination des services éducatifs au sein du ministère ;
- La conception de pédagogies pour renforcer les formations pratiques dans les écoles techniques et professionnelles.

Le soutien aux **personnes fragiles, victimes de violences, notamment basées sur le genre** sera accentué avec :

- Le renforcement du mécanisme de signalement communautaire à l'échelle nationale, ;
- La mise à jour de la cartographie des services de prise en charge des



VBG et du système de référence des victimes de VBG ;

- Le soutien aux centres intégrés de prise en charge de Manjakaray et de Mahamasina et à 17 Centres d'Ecoute et des Conseils Juridiques (CECJ) ;
- Le soutien aux 6 centres VONJY pour les violences faites aux enfants ;
- Le renforcement des capacités du personnel de la réponse au Covid-19 en VBG/EAS et l'augmentation des kits pour la prise en charge médicale des violences sexuelles ;
- La sensibilisation et l'information des acteurs de la réponse et des populations pour renforcer la prévention, la mitigation des risques et la protection contre les VBG/EAS ;
- L'appui aux institutions nationales pour le renforcement du système de prévention et protection contre toutes formes de VBG/EAS.

Les services sociaux de base seront appuyés afin d'assurer la continuité des services et d'améliorer la disponibilité et la qualité des services d'appui psycho-sociale et en santé mentale, la prise en charge des enfants sans liens parentaux et renforcer les services de signalement et prise en charge des cas de violence et exploitation des enfants.

Différentes actions permettront d'améliorer l'accès à la justice des enfants victimes, en conflit avec la loi ou autrement en contact avec le système judiciaire et d'appuyer la réinsertion socio-économique des personnes en situation de rue, y compris les enfants.

Face au Covid-19, les actions proposées comprennent :

- La provision d'EPI aux intervenants sociaux pour la continuité des services en sécurité et des matériels de communication pour faciliter le soutien et le suivi à distance ;
- La prise en charge adéquate des enfants séparés de leurs parents à cause de maladie ou des difficultés socio-économiques ; la sensibilisation et la dotation en matériels de protection contre le virus pour les enfants dans les centres d'accueil et le personnel ;
- Le soutien aux activités des réseaux de protection de l'enfant dans 10



Une réponse à moyen terme pour une meilleure résilience des systèmes de protection sociale et d'accès aux services sociaux

La réponse à moyen terme doit remédier aux faiblesses des systèmes de protection sociale et d'accès aux services sociaux dans une approche qui garantisse une plus grande résilience de ces derniers.

Sur le moyen terme, la priorité sera d'élargir et de renforcer le système national de **protection sociale**, y compris sa capacité de répondre aux chocs, afin de permettre aux ménages de mieux gérer les conséquences négatives des crises actuelles et futures.

La phase d'urgence du programme de transferts monétaires a permis de subvenir aux besoins immédiats des plus vulnérables et sera suivie d'une phase de relèvement (moyen terme) adaptée aux contextes urbain et rural, dont les paramètres (ciblage, montant, durée) seront informés par les analyses en cours. Cette phase de relèvement sera ciblée sur les ménages les plus affectés par les impacts économiques négatifs de longue durée (post confinement).

Le renforcement du système de protection sociale nécessite entre autres :

- Le développement d'outils, manuels, guides qui seront utilisés par le Gouvernement pour les prochaines crises et qui pourront être développés sur la base de l'expérience en cours pour la réponse au Covid-19 ;
- Une meilleure intégration entre transferts monétaires et autres programmes de protection sociale (y inclus protection santé) et moyens d'existence pour renforcer la résilience des ménages sur le long terme et leur capacité à faire face à différents types de chocs. Cette intégration sera mise en œuvre sur le moyen terme et consolidée à long terme.

La réponse à moyen terme aux impacts sur la sécurité alimentaire et la nutrition s'articulera aux objectifs⁽⁵⁾ et aux axes d'interventions multisectorielles du PNAN-III qui demeurent d'actualité pour faciliter le renforcement des systèmes et la résilience de la population pour une sécurité alimentaire et nutritionnelle favorable au développement du pays.

5. 1-Les secteurs sécurité alimentaire et nutrition sont coordonnés de façon efficace et harmonieuse

2-La production et la diversification des cultures seront soutenue à travers l'amélioration de l'accès aux intrants et l'appui technique

3-Les ménages producteurs seront accompagnés pour le stockage et la commercialisation des produits agricoles.

4-Les milieux agricoles et industriels adhèrent à la production d'aliments de haute valeur nutritionnelle

5-Des services de qualité de prévention de la malnutrition sont offerts à la population

6-La surveillance nutritionnelle permet l'identification à temps des cas de malnutrition aiguë dans les zones vulnérables aux aléasLes secteurs sécurité alimentaire et nutrition sont coordonnés de façon efficace et harmonieuse



Les activités de sécurité alimentaire et de nutrition porteront en priorité sur le renforcement des chaînes de production et de distribution des aliments ainsi que sur la résilience des ménages au niveau communautaire pour faciliter l'accès aux aliments à haute valeur nutritionnelle. Elles considéreront les problèmes de changements climatiques en adaptant les interventions selon le contexte et en facilitant une production et une consommation d'aliments axée sur la gestion adéquate des ressources locales.

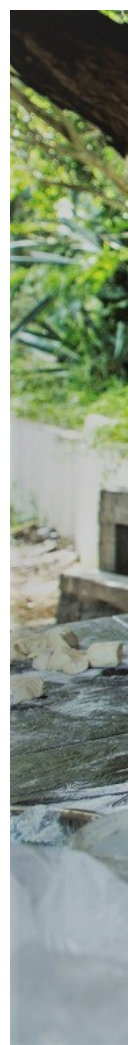
Dans le domaine de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène, les actions prioritaires pour contribuer à la réponse nationale, y compris en faveur des plus vulnérables, à moyen terme, s'appuieront sur la mise en œuvre des stratégies et interventions en milieu urbain pour l'accès à l'eau à travers l'augmentation de la desserte en eau de la JIRAMA avec la mise à disposition de citerne de stockage et camions citerne et la construction de systèmes à moyenne échelle et de pipeline.

En termes d'hygiène, il s'agira de renforcer l'assainissement communautaire à travers les programmes MadaMadio2025.

Le retour sécurisé à l'école servira de guide à la réponse à moyen terme dans le domaine de l'éducation. Il s'agira, d'abord, de faciliter le retour à l'école des enfants à travers un ensemble de mesures en faveur de l'allègement des charges parentales et d'assurer la sécurité sanitaire des élèves à leur retour à l'école. Un programme de remise à niveau et de rattrapage des élèves en difficulté scolaire permettra de limiter l'impact de la crise sur les apprentissages et l'éducation.

Les actions de lutte contre les VBG s'inscriront dans la continuité de l'approche mise en œuvre par le SNU dans une démarche conjointe et qui vise à (i) améliorer l'accès aux informations et aux services de prévention de toute forme de VBG, y compris les exploitations et abus sexuels (EAS), (ii) renforcer le système de protection des populations contre les VBG, les exploitations et abus sexuels (EAS) et les violences domestiques et (iii) renforcer les mécanismes d'assistance et de prise en charge des cas de VBG/EAS.

Ainsi, à moyen terme, l'appui au fonctionnement de quatre centres intégrés et des 17 Centres d'Ecoute et de Conseils Juridiques, la mise en œuvre de programme de formation professionnelle accompagnée d'activités génératrice de revenu, l'appui à la mise en œuvre des stratégies et lois sur les VBG, seront parmi les actions, entre autres à développer dans les 18 prochains mois.





3.3 Pilier 3 - Protéger les emplois, soutenir les petites et moyennes entreprises et les travailleurs du secteur informel grâce à des programmes de relance économique



Une réaction immédiate pour aider à protéger les emplois et soutenir les PME et le secteur informel

Face à la crise, les Nations Unies à Madagascar ont eu une réaction immédiate en réajustant leur programme de développement pour aider le pays à y faire face pendant les premiers mois de mars à juin.



Au niveau institutionnel, l'appui du SNU à la **protection de l'emploi** a consisté, à travers le BIT, à soutenir l'inspection du Travail dans la mise en application des normes de sécurité et santé et ainsi que le respect des droits des travailleurs dans les entreprises formelles au niveau de six (6) régions de Madagascar ; à renforcer les capacités de 28 techniciens biologistes en laboratoire en collaboration avec l'OMS pour doter le ministère de la Santé d'une masse critique de compétences contribuant au dépistage rapide du Covid-19 ; à la mise en place d'un « Basket Fund » en collaboration avec le Groupement des Entrepreneurs de Madagascar afin de soutenir les travailleurs des entreprises, incluant le secteur informel, qui sont durement touchés par la crise sanitaire ; et à faciliter le dialogue social en dotant de moyens de communication la Confédération des Travailleurs de Madagascar.

Des **interventions de réinsertion socio-économique** ont été programmées dans les régions les plus touchées par la pandémie visant **notamment les jeunes, les femmes et les personnes vivant avec un handicap**. Ces activités, mises en œuvre par UNFPA et le BIT, ont été réalisées en partenariat avec le ministère de la Population, le ministère de la Jeunesse et des Sports et le ministère de l'Education Nationale et de l'Enseignement Technique et Professionnel. Elles portent sur la formation professionnelle (20 femmes/jeunes en situation de handicap formés, suivi post-formation et dotation en Kits de démarrage ; 40 femmes victimes de VBG formées en coupe et couture ; et appui aux centres de formation professionnelle des femmes en situation de handicap) par UNFPA et le BIT et le renforcement de l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes (start-ups ; production de masques d'usage public à Ambovombe , accompagnement de jeunes et femmes entrepreneurs agricoles par le renforcement des capacités de production, le stockage et la transformation des produits (FAO, UNFPA)). La formation et l'encadrement des jeunes et des PME dans les métiers du BTP à travers les chantiers écoles et la création d'emplois par la construction de bâtiments scolaires et de pistes rurales (BIT, PNUD) ont été soutenus dans ce cadre.

Le soutien immédiat en faveur du **secteur informel** porte sur l'insertion des jeunes et des femmes dans le marché du travail, et la réinsertion de ceux qui ont perdu leur emploi, l'entrepreneuriat, le soutien à l'autonomisation ou l'amélioration de la gestion des activités génératrices de revenu ou des unités de production, l'amélioration des chaînes de valeurs et la productivité des entreprises et la protection sociale des actifs du secteur informel, mais aussi des petites et moyennes entreprises (ONUDI, UNFPA, BIT, PNUD) en partenariat avec différents ministères : le Ministère de la Population, le Ministère de la Jeunesse et des Sports et le Ministère de l'Education nationale de



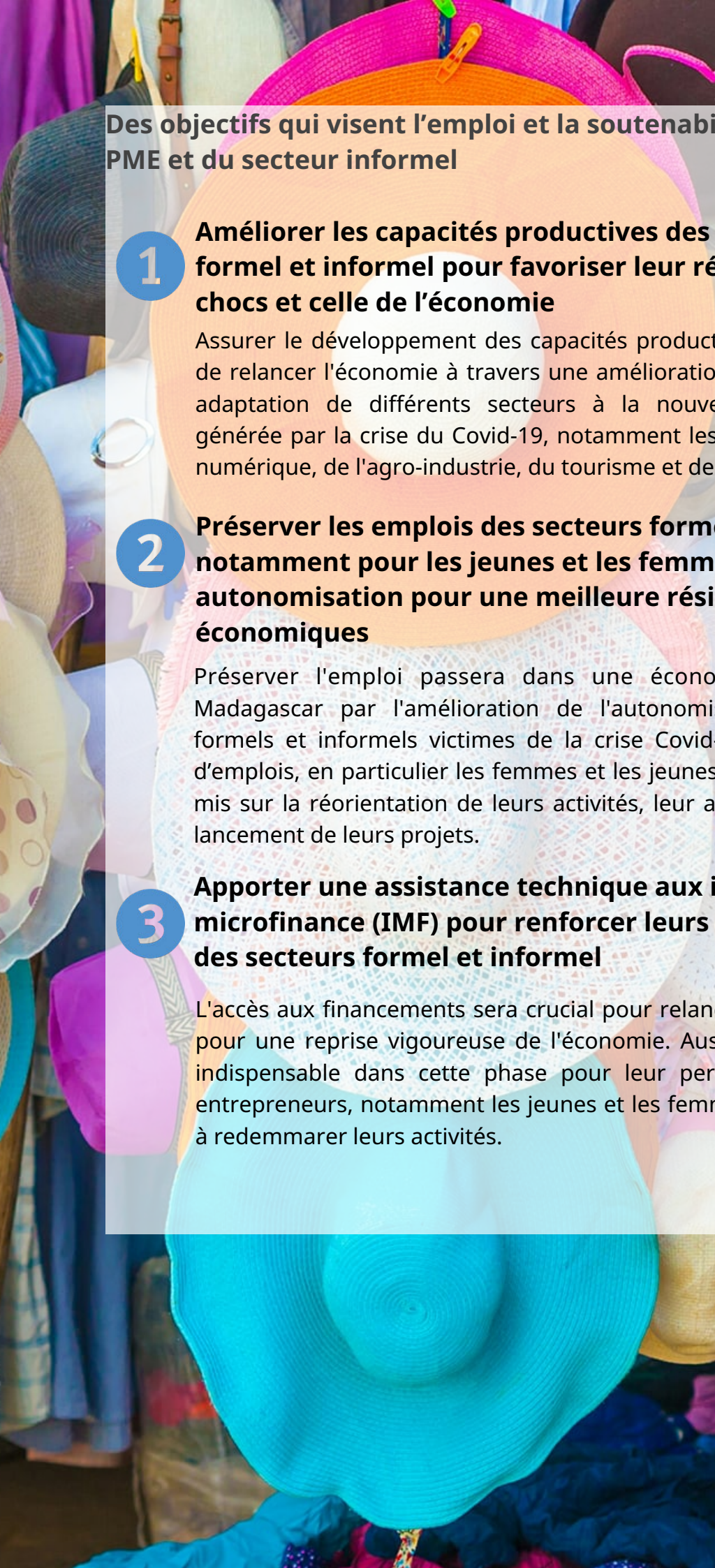
l'Enseignement Technique et Professionnel, le Ministère de l'Industrialisation du Commerce et de l'Artisanat, le Ministère en charge des travaux publics, le Ministère en charge de l'environnement, et le Ministère de l'Economie et des Finances.

Dans le souci de **soutenir le système agricole et alimentaire** durant le Covid-19, la FAO appuie les ménages vulnérables à protéger leurs moyens de subsistances dans le Sud. De même, un appui est mené à travers l'approche paysage pour améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations et soutenir l'alimentation des villes.

De plus, des actions ont été menées pour faciliter l'intégration des travailleurs migrants ayant perdu leur emploi dans les chaînes de valeurs agricoles locales, le développement d'activités génératrices de revenu stables, la facilitation de l'écoulement des produits et l'accès au marché (FAO).

Aussi, la réalisation de la cartographie des acteurs a été menée en faveur de l'entrepreneuriat des jeunes dans l'Analamanga et l'Androy pour faciliter la connexion des jeunes promoteurs et leur financement à travers le programme Youthconnect (PNUD), la promotion des couloirs alimentaires durant le confinement pour la circulation des personnes et des biens (FAO), l'appui au Gouvernement et au secteur privé contre les risques de restriction douanière par rapport à la qualité des produits, notamment pour les huiles essentielles, l'aquaculture, produits d'exportation etc. (FAO) et enfin la facilitation de l'écoulement des produits et de l'accès au marché (FAO).





Des objectifs qui visent l'emploi et la soutenabilité économique des PME et du secteur informel

1

Améliorer les capacités productives des PME des secteurs formel et informel pour favoriser leur résilience face aux chocs et celle de l'économie

Assurer le développement des capacités productives est le meilleur moyen de relancer l'économie à travers une amélioration de la productivité et une adaptation de différents secteurs à la nouvelle situation économique générée par la crise du Covid-19, notamment les secteurs de l'industrie, du numérique, de l'agro-industrie, du tourisme et de la restauration

2

Préserver les emplois des secteurs formel et informel, notamment pour les jeunes et les femmes, en renforçant leur autonomisation pour une meilleure résilience aux chocs économiques

Préserver l'emploi passera dans une économie aussi informelle de Madagascar par l'amélioration de l'autonomisation des entrepreneurs formels et informels victimes de la crise Covid-19 et porteurs de projets d'emplois, en particulier les femmes et les jeunes, avec un accent particulier mis sur la réorientation de leurs activités, leur accès au marché, l'appui au lancement de leurs projets.

3

Apporter une assistance technique aux institutions de microfinance (IMF) pour renforcer leurs services aux PME des secteurs formel et informel

L'accès aux financements sera crucial pour relancer les activités des MPMEs pour une reprise vigoureuse de l'économie. Aussi, le soutien aux IMF est indispensable dans cette phase pour leur permettre d'accompagner les entrepreneurs, notamment les jeunes et les femmes, à faire face à la crise et à redémarrer leurs activités.

Une réponse économique immédiate à court terme pour soulager les acteurs économiques



A court terme, la réponse économique des NU se focalisera sur la sauvegarde de l'emploi, le maintien des activités des entreprises, et le renforcement de la résilience des PME. Ceci se fera à travers l'amélioration des performances opérationnelles des PME, la promotion de la transformation locale et le développement de nouvelles activités économiques dans les secteurs productifs aux fins de créer de nouveaux emplois.

Les différents types d'appuis envisagés, pour le second semestre de 2020, se structurent autour :

- Du **développement de la production locale d'équipements de protection individuelle (EPI) et de fournitures médicales** dont le système de santé aurait besoin pour faire face à la pandémie du Covid-19. Ces équipements de protection individuelle peuvent inclure les masques en tissu, les masques chirurgicaux, les surblouses, les calots, les visières anti-projections, etc... Certaines entreprises (incluant des PME) de par leurs activités, peuvent être ré-outillées et renforcées pour produire localement ces EPI et fournitures, car elles disposent, en totalité ou partiellement, des machines et équipements de production et des compétences nécessaires. Ces entreprises incluent, par exemple, les entreprises textiles, les entreprises travaillant sur des opérations de moulage par injection ou les impressions 3D. Cette activité offre une opportunité de diversification pour le secteur productif, et d'améliorer la chaîne de valeur des produits de santé ;
- Du **développement de l'économie numérique, à travers le commerce électronique et la digitalisation de services par les entreprises** (création de plateformes et d'applications, amélioration de la présence sur le web, publicité par le biais des médias sociaux, amélioration des services à la clientèle par téléphone et en ligne, accès au cloud computing des PME, paiements à distance - G2P, B2P, ...). Les PME bénéficieront de renforcement de capacités, d'assistance technique pour la mise en place de solutions numériques, d'appui en matériels et autres. Les PME appartenant à des femmes, les PME informelles, les jeunes, et les handicapés seront ciblées prioritairement. Par exemple, **la digitalisation de la « chaîne de valeurs du riz »**, avec l'appui de la FAO, combinant la carte de producteur digitalisée et le mécanisme de subvention via DOKANY MORA NY MPAMOKATRA (DMM) permettra la professionnalisation des producteurs ;





- Du **développement de l'accès aux financements**, à travers d'une part, l'assistance technique aux institutions de microfinance (IMF) pour développer des facilités de microcrédit non garanties, des services financiers numériques (épargne, crédit et micro-assurance) et accroître l'offre de crédit aux microentreprises en utilisant des systèmes de garantie ; et d'autre part, la mise en place de fonds de soutien pour différents secteurs, notamment, l'agriculture avec **un appui au Fonds de Développement Agricole (FDA)** qui financera en partie le DOKANY MORA NY MPAMOKATRA (DMM), le **secteur informel avec la création d'un fonds de soutien** afin de soutenir des projets pertinents de changements de secteurs d'activité ou de développement des capacités de production et **un fonds de soutien au secteur touristique** pour permettre aux entreprises touristiques fortement touchées par la crise de faire face ;
- De **l'assistance technique aux entreprises** qui bénéficieront **d'appui à la formalisation, d'appui-conseils, d'orientations** afin de se réorganiser face à la crise, de trouver de nouveaux marchés/fournisseurs, ou de développer le commerce en ligne, etc. et de l'appui à **la structuration de filières** pour favoriser l'accès à des marchés alternatifs, notamment dans le secteur de l'agriculture, de l'environnement (recyclage des déchets), et de l'économie numérique ;
- Du **soutien aux travailleurs** aussi bien dans le cadre du dialogue social face aux nouvelles conditions de travail que dans les dispositifs d'appui aux travailleurs victimes de la crise pour la reconversion et la réinsertion dans le marché du travail avec de l'orientation, des formations techniques et professionnelles, ou le développement de leur autonomisation économique.





Une réponse économique immédiate à court terme pour *build back better* une réelle résilience

Les mesures envisagées dans l'esprit de « *build back better* » consistent à fournir un paquet intégré d'appui aux PME et aux entreprises individuelles des secteurs formel et informel pour renforcer leur résilience, afin qu'elles arrivent à travailler au-delà d'un simple besoin de subsistance, qu'elles améliorent leur productivité (machines de production, normes et standards, renforcement de capacités, résilience climatique, efficacité énergétique, optimisation des coûts, respect des normes environnementales et sociales) et leur accès aux marchés. Les réponses proposées contribuent par ailleurs à mettre en place les prémices d'une économie plus diversifiée et moins dépendante des importations.

Le SNU veillera à considérer les aspects transversaux comme la participation des femmes aux responsabilités, l'employabilité des femmes et des jeunes, le droit du travail, la santé et la sécurité au travail, la durabilité environnementale tout au long de la planification, la mise en œuvre et le suivi de activités. Les interventions seront également adaptées à chaque type de cible en adoptant des stratégies spécifiques pour assurer leur égal accès à tous.

Les appuis envisagés sont structurés autour :

- De **l'amélioration de la résilience du secteur manufacturier** à travers le soutien en matériels, équipements de production, intrants et assistance technique aux entreprises qui travaillent ou veulent travailler dans le secteur semi-industriel ou industriel. Cette activité permettra aux entreprises de rebondir face à la perturbation des chaînes d'approvisionnement et des chaînes logistiques et répond aux problèmes d'accès au capital des PME, d'accès aux marchés, de trésorerie, d'insuffisance de la capacité de production, de qualité des produits, du faible degré d'innovation, de disponibilité des matériels et équipements de production sur le marché local, ainsi que de disponibilité des intrants nécessaires. L'amélioration de la résilience des



entreprises bénéficiera de la mise en place de normes et standards de qualité pour favoriser l'accès aux marchés internationaux. Les PME appartenant à des femmes, ou les employant majoritairement o sont ciblées en priorité. Elles seront appuyées dans le respect des normes environnementales et sociales et dans l'amélioration de leur efficacité énergétique ;

- De **soutien au secteur agro-alimentaire, à la transformation locale, à la conservation des produits agricoles**. Cette activité contribue à repenser la valorisation de la production et des matières locales, à favoriser la transformation locale pour donner plus de valeur ajoutée aux produits agricoles et pour substituer une partie des importations, à rechercher l'autosuffisance, et à vendre au niveau régional et international. Les PME ou coopératives ou associations de producteurs sont ciblées puisqu'elles travaillent majoritairement avec des paysans, agriculteurs, éleveurs qui présentent des risques élevés d'être LNOB ; les femmes, les jeunes sont ciblés en priorité ;

- Du **développement de l'économie verte et bleue**. La filière des huiles essentielles à Madagascar présente un potentiel énorme de croissance inclusive, de renforcement de la résilience des systèmes de santé (voir pilier 1) et d'exportation. Certaines huiles essentielles produites à Madagascar sont mondialement reconnues comme ayant un fort potentiel de renforcement des systèmes immunitaires et pourront être soutenues afin de voir leur part dans le marché mondial s'accroître. De même, l'économie circulaire présente un potentiel intéressant de création de revenu et d'insertion des jeunes du secteur informel et des sans-emplois à Tananarive et dans les autres grandes villes de Madagascar et sera considérée avec intérêt ;

- De **l'amélioration de l'accès des PME aux financements** grâce au déploiement de subventions, de prêts concessionnels et de systèmes de garantie, tout en développant des mécanismes de financement durables qui tiennent compte du genre ;

- Du **développement de programmes de création d'emplois décents** à travers la réalisation de travaux communautaires, la construction d'infrastructures et d'autres travaux à forte intensité d'emplois, qui pourra bénéficier de la **mise en place d'une plateforme digitale sur l'emploi** qui visera à appuyer les travailleurs victimes de la crise à accéder aux informations, aux orientations, aux formations et aux autres appuis relatifs à l'emploi salarié et l'auto-emploi.

Dans une perspective de durabilité environnementale, les mesures prioritaires

identifiées pour ce pilier devront :



- Faciliter l'accès au financement pour des investissements de renforcement de la résilience climatique des entreprises et exploitations agricoles ;
- Inclure des actions de sensibilisation et de formation des agriculteurs et autres acteurs, dont les moyens de subsistance dépendent des ressources naturelles, sur les meilleures pratiques et technologies agro-sylvo-pastorales et de pêche durables, de gestion durable des terres pour la conservation de la biodiversité de Madagascar ;
- Appuyer les investissements de production et de consommation durables dans le secteur productif (énergies renouvelables, efficacité énergétique et des process de production, réduction et valorisation des déchets...) qui en plus de préserver l'environnement vont aussi aider à améliorer la productivité du secteur productif. Il s'agira ainsi, en partenariat avec les IMFs, de mettre à disposition des fonds d'appui au financement de ces types d'investissement ;
- Renforcer la protection de la biodiversité qui constitue le produit phare du tourisme à Madagascar, secteur qui compte pour 11% de l'emploi total et 13% du PIB selon l'Economic Development Board of Madagascar (EDBM). En effet, les activités de suivi de la ressource, de contrôle de l'exploitation des ressources naturelles et de prévention du trafic illicite des espèces sont impactées par la réduction des revenus touristiques à Madagascar vécue cette année et anticipée l'année prochaine. Ces revenus financent une grande partie des coûts de fonctionnement de Madagascar National Parks. Ainsi, le SNU va appuyer le gouvernement à développer et mettre en œuvre des stratégies de mobilisation des ressources telles que le crowdfunding, le développement de proposition de financement à soumettre aux fonds de l'environnement et auprès du secteur privé.

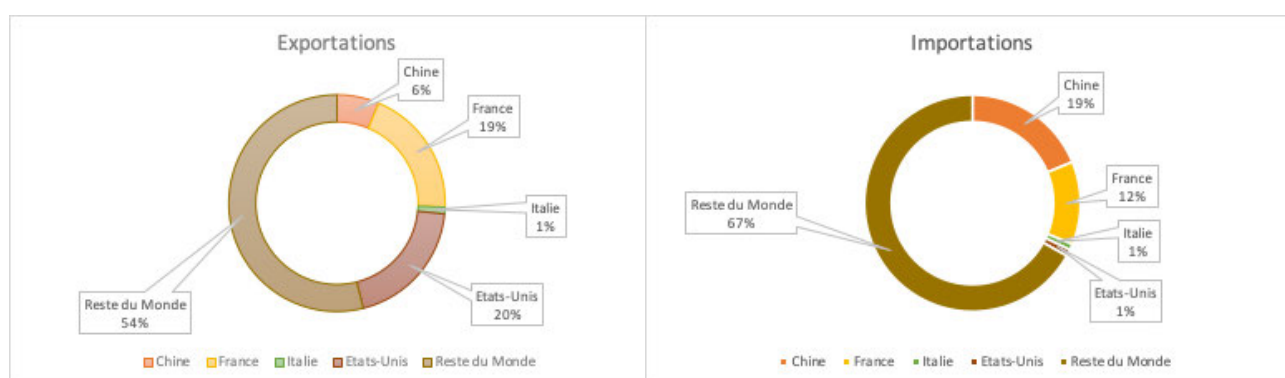


3.4 Pilier 4 - Une réponse macroéconomique en collaboration avec les partenaires pour orienter les mesures de relance économique au profit des plus vulnérables

Un cadre macroéconomique sévèrement affecté

L'économie malagasy est exposée aux conséquences du Covid-19 en premier lieu de par son intégration dans l'économie mondiale. Les pays les plus touchés par la pandémie, la Chine, l'Italie, les États-Unis et la France sont ceux avec lesquels Madagascar développe les liens commerciaux les plus étroits. En 2019, les exportations vers ces quatre pays représentent 46 % des exportations totales de Madagascar alors que les importations en provenance de ces pays représentent 33% des exportations totales de Madagascar.

Figure 4 : Exportations et importation de Madagascar sur les principaux pays 2020

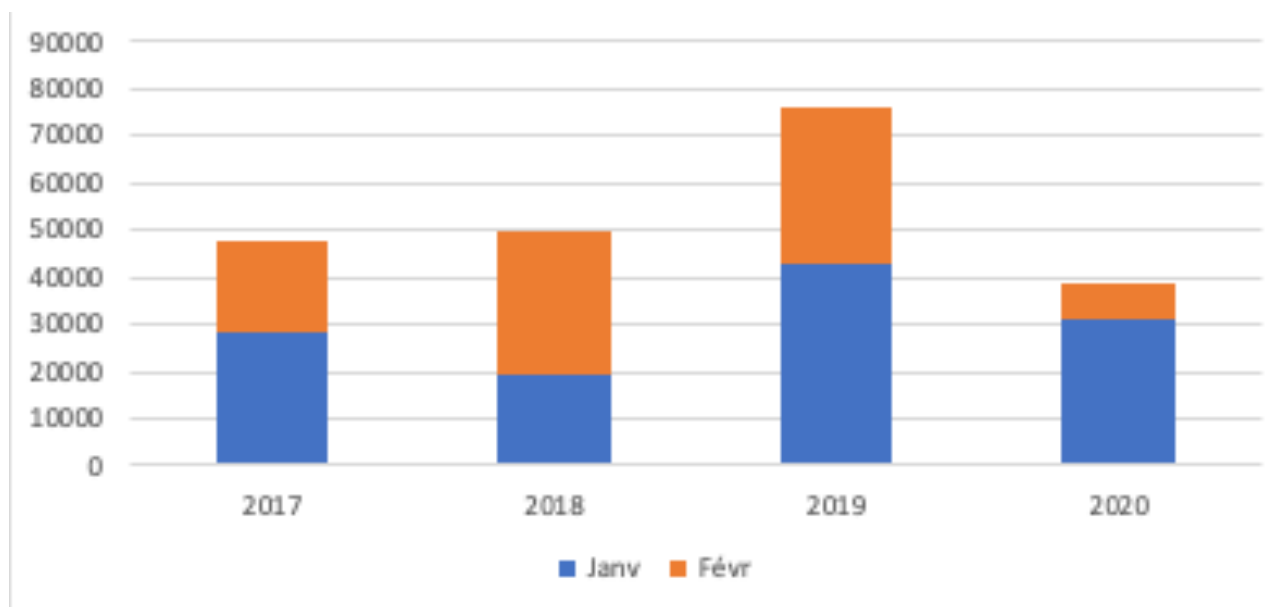


Source : Trademap, 2020



Le secteur du tourisme a montré des signes de ralentissement dès le mois de février. Ainsi, le nombre de touristes arrivant à Madagascar était de 40 654 en février 2020 contre 78 367 pour la même période en 2019, soit une baisse de 48,4 % par rapport à l'année précédente.

Figure 5 : Arrivée de touristes pour les mois de Janvier et Février de 2017 à 2020



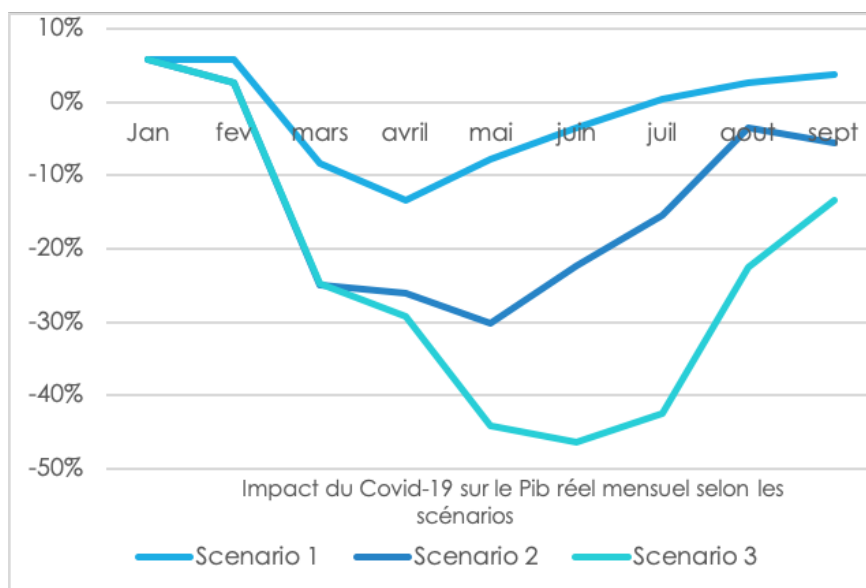
Source : Ministère du tourisme, des transports et de la Météorologies, 2020

Aussi, les mesures de confinement introduites par le pays auront un impact significatif sur la croissance économique en 2020. L'impact sur la croissance serait très important, le PIB réel chuterait de 6 à 15 points de pourcentage pour atteindre une croissance de -11 % selon le scénario. Le secteur agricole serait touché avec une croissance de -6 %, tout comme le secteur industriel (-13,2 %), ce qui accentuerait l'impact sur le secteur des services (-15 %). L'hôtellerie et la restauration (-28,5 %), les transports (-16,3 %) et les services aux ménages (-20,3 %) seront les secteurs les plus touchés pour ce scénario.

L'activité économique sera principalement soutenue par les stabilisateurs automatiques alimentés par les dépenses publiques, notamment les dépenses de transfert pour la consommation publique de +36,5 %. L'investissement brut devrait diminuer (-18,5 %) tandis que le déficit commercial devrait se creuser avec une baisse de la demande d'exportations de Madagascar (-15,6 %). Le déficit budgétaire devrait s'aggraver pour atteindre plus de 7 %.



Figure 6 : Impact du Covid-19 sur le PIB réel mensuel selon les scénarios



Un scénario plus sévère est envisagé, dans lequel la crise sanitaire durerait jusqu'en juillet-août avec des mesures plus restrictives. Dans cette configuration, la perte de PIB serait proche de 19 %. Tous les secteurs seraient gravement touchés par la crise. Seules les dépenses publiques pourraient

soutenir l'activité, avec une baisse aggravée de la demande mondiale (-26,3 %) pour Madagascar, une baisse des investissements privés (-35,6 %) et de la consommation privée (23 %). Le gouvernement devra laisser filer le déficit budgétaire (-9,7 %) pour permettre aux stabilisateurs automatiques de jouer plus que pleinement leur rôle.

La crise aura également un impact sur les différentes sources de financement du développement de Madagascar, notamment les transferts de la diaspora. Une réduction importante des renvois de fonds vers Madagascar (la BM prévoit une baisse pour l'Afrique australe d'environ 25% pour l'année 2020 par rapport à l'année 2019), aura un impact sur le niveau de vies de familles récipiendaires et sur l'investissement. En effet, les transferts de la Diaspora malagasy sont une source importante de financement du développement. En 2018, les fonds envoyés par la diaspora malagasy sont estimés à 484 millions USD par la Banque mondiale. Selon les données de la Banque Centrale de Madagascar (BCM), 80% de ces transferts sont dirigés vers le soutien familial visant à renforcer les capacités de résilience des membres de leurs familles, la contribution à un projet à caractère humanitaire (14%), des investissements privés (14%) et des investissements dans l'immobilier (11%). A ces envois de fonds par le circuit bancaire, s'ajoutent les envois informels non déclarés lors des retours annuels ou d'envois par l'intermédiaire de certains membres de leurs familles ; qui sont estimés entre à 20 à 30% des envois enregistrés par le système bancaire. L'ensemble équivaut à peu près au volume total annuel de l'aide au développement, et constitue donc un apport non négligeable même si celui-ci ne représente qu'une part modeste du PIB (3.8%).



De premières mesures de soutien qui attendent d'être consolidées dans un plan de relance macroéconomique

Le secteur privé est soutenu à travers des mesures fiscales reportant le paiement de certains taxes, impôts ou cotisations, notamment le report de la déclaration et du paiement des taxes synthétiques jusqu'au 15 mai, et les paiements des contributions aux caisses de sécurité sociale et de santé pour les employeurs. L'État a également décidé de suspendre les contrôles fiscaux et les avis aux tiers détenteurs.

D'autres mesures sont à l'étude comme la suspension de la perception de charges telles que l'impôt sur les revenus salariaux et assimilés et les taxes (TVA).

En outre, l'Etat a demandé aux banques le report des échéances bancaires, notamment pour les prêts immobiliers aux entreprises et aux particuliers.

Le coût des mesures économiques envisagées est estimé à 115 milliards d'Ariary (soit 30 millions USD) pour mettre en œuvre les mesures économiques d'urgence dans le cadre du coronavirus.

De même, le plan d'urgence sociale du chef de l'Etat prévoit la distribution de dons de nourriture et de revenus pour soutenir les travailleurs directement touchés par les mesures de confinement, notamment les chauffeurs de taxi-B, de taxis et les travailleurs ambulants. Ce plan touchera 240 000 ménages vulnérables dans les Fokontany (quartier) d'Antananarivo et Toamasina. L'Etat allouera 10 milliards d'Ariary (soit 2,7 millions USD) à la mise en œuvre du plan d'urgence sociale.

Des mesures sont prises pour assurer un contrôle strict des prix afin d'éviter les spéculations sur les produits de première nécessité - comme le riz, produit le plus consommé dans le pays - avec la mise en place d'une brigade mixte pour vérifier l'état des stocks et le niveau des prix dans les marchés.

Des dispositifs de soutien macro-budgétaire des partenaires activites en urgence

La Banque mondiale a annoncé un soutien à Madagascar pour près de 150 millions USD. Le FMI a accordé 165,99 millions USD à Madagascar dans le cadre de la Facilité de crédit étendu. L'AFD a prévu 44 millions USD d'appui budgétaire alors que la BAD s'est engagée à apporter 35 millions USD supplémentaires.



Un soutien budgétaire additionnel de 50 millions USD de la Banque Mondiale et de 15 millions d'euros de l'AFD est en cours d'instruction, en plus des mesures en préparation pour aider à atténuer l'impact sur les ménages et les entreprises les plus touchés.

Le PNUD a déjà confirmé une mobilisation de 4,5 millions USD pour appuyer les efforts du gouvernement à faire face à la pandémie. Les agences des Nations Unies ont commencé à mobiliser des ressources pour soutenir le pays, 800 000 USD pour l'OMS, 610 000 USD pour l'UNICEF et 500 000 USD pour UNFPA. D'autres appuis sont en discussion avec l'Etat dans le cadre du plan de protection sociale, en cours d'élaboration, pour aider les familles vulnérables. Ainsi, 2,3 millions USD supplémentaires sont promises, dont un million USD du PNUD, 800 000 USD du PAM et 500 000 USD de l'UNICEF.

Les Nations Unies en soutien au cadre de gestion macroéconomique

Dans l'immédiat, la réponse du SNU au niveau macro-budgétaire a porté sur la réalisation d'une étude sur l'impact macroéconomique de la crise sur l'économie de Madagascar et ses effets sur la pauvreté. Cette étude sera complétée par une autre sur l'impact potentiel de la zone de libre-échange continental africaine (ZLECa) dans ce contexte afin de jeter les bases techniques de sa mise en œuvre pour Madagascar et d'approfondir les opportunités de nouvelles possibilités d'exportations, d'emplois, d'investissements dans les infrastructures et de financement pour le développement, offertes par cette zone de libre-échange.

Aussi, le SNU envisage de réaliser une enquête rapide sur la situation de la population en cette période de pandémie du Covid-19, accompagnée de la cartographie des personnes les plus impactées pour ne laisser personne de côté et identifier ceux qui n'ont pas été touchés par les mesures de riposte et de relance.

La crise a souligné la nécessité de disposer d'outils d'analyse des chocs aléatoires sur l'économie. Aussi, le PNUD accompagne le développement d'un modèle d'équilibre général dynamique stochastique au niveau du ministère de l'Economie et des Finances afin de permettre au pays d'avoir les capacités d'analyser l'impact des différents chocs économiques, climatiques qui frappent Madagascar régulièrement.

De même, l'OIM va initier une étude sur les impacts liés à la baisse des envois de fonds de la diaspora, et appuyer les partenaires gouvernementaux dans l'accélération de la mise en œuvre de la politique nationale d'engagement de la



diaspora en faveur du relèvement et du développement durable à travers des mécanismes innovateurs et incitatifs.

A moyen terme, le SNU continuera à appuyer le cadre budgétaire et les réformes des finances publiques, notamment :

- La **digitalisation du système fiscal**, garante de la transparence et de l'efficacité du suivi des prélèvements fiscaux. L'appui du SNU portera sur l'informatisation de la télédéclaration, la numérisation des transactions fiscales, la priorisation de la sécurisation des recettes et la poursuite des efforts pour le recouvrement des arriérés. Elle permettra de réduire l'évasion fiscale, de mieux contrôler les fraudes et facilitera l'intégration du secteur informel dans le système fiscal. L'opportunité d'une mise à l'échelle au niveau décentralisé de ce système sera également techniquement abordée. Avec la digitalisation, le système fiscal pourrait être conçu de manière à traiter les problèmes environnementaux, avec le double avantage de déplacer les charges fiscales pour encourager la durabilité tout en générant des recettes supplémentaires permettant ainsi un double dividende, économique et environnemental. Les politiques d'atténuation et d'adaptation au changement climatique, ainsi que la réduction des risques de catastrophes, peuvent être ainsi soutenues par des incitations fiscales. Afin d'assurer la durabilité des mesures prises, le SNU plaidera pour la mise en place d'un système fiscal sensible aux enjeux environnementaux (fiscalité verte) et aux problématiques de justice sociale (impôt davantage progressif) ;

- L'amélioration de la **gestion des dépenses publiques** avec un accent particulier sur les dépenses des secteurs sociaux et prioritaires. Il s'agira notamment de renforcer les capacités au niveau de la chaîne PPBSE (planification, programmation, budgétisation, suivi et évaluation) des investissements publics et de s'assurer que l'investissement public est affecté aux secteurs et projets appropriés. Les **dépenses sociales prioritaires** (éducation, santé, eau et assainissement, sécurité sociale) augmentent progressivement depuis 2016, mais à un rythme plus lent que prévu. Pour y remédier, un ensemble coordonné d'instruments de programmation pluriannuelle de développement a été déployé ces 4 dernières années, avec l'appui des partenaires techniques et financiers (UE, PNUD). Des outils ont été mis en place pour maîtriser la gestion macro-budgétaire pluriannuelle, notamment les cadres de dépenses à moyen terme (CDMT). L'appui du SNU se focalisera sur le renforcement des capacités institutionnelles au niveau de la chaîne PPBSE, la coordination verticale et horizontale, et l'amélioration constante des procédures et des outils y afférents pour donner plus de réalité à la réforme de la



programmation budgétaire, notamment la mise en œuvre de l'outil CDMT dans les secteurs sociaux, le secteur agricole et celui de l'environnement. Grâce à une meilleure appropriation du concept, les résultats attendus sont entre autres une bonne traduction budgétaire des stratégies nationales, une meilleure allocation des ressources budgétaires en faveur des secteurs sociaux et prioritaires, et une **promotion de la transparence budgétaire garante de l'équité, de la participation citoyenne et de la redevabilité** ;

- Appuyer éventuellement la mise en place technique du fonds Covid-19 dont la création est envisagée par le gouvernement pour gérer efficacement et de manière transparente les dépenses qui y sont liées ainsi que le renforcement de capacités des fonctionnaires en charge et contribuer à l'accélération de la mise en œuvre de la politique nationale d'engagement de la diaspora en faveur du relèvement à travers des mécanismes innovateurs et incitatifs ;

- Les **dépenses environnementales, de lutte contre la pollution, de gestion des déchets, d'assainissement, de protection de la biodiversité** sont encore faibles à Madagascar, malgré qu'elles présentent des bénéfices importants en termes de création d'emploi, de lutte contre la pauvreté, de création de revenus et d'accroissement de la demande intérieure ;

- Faire du **système statistique national** un outil d'aide à l'élaboration des politiques en améliorant la base de données factuelles pour l'élaboration des politiques, y compris dans les situations d'urgence. La crise du Covid-19 a mis en lumière la faiblesse de la production de statistique publique dans ses différents segments (production, coordination, traitement, diffusion et archivage des données). Le SNU va appuyer le développement d'une nouvelle Stratégie Nationale de Développement de la Statistique (SNDS) à Madagascar en prenant en considération tous les besoins des différents plans de développement en données statistiques. Madagascar se doit aussi d'exploiter les opportunités de la révolution numérique en cours pour forger un Système Statistique National (SSN) favorable à son développement ;

- Programmer des **niveaux viables d'investissement public et assurer la soutenabilité** de la dette : Mettre à disposition les outils nécessaires à l'utilisation efficiente des investissements publics et au bon suivi de la soutenabilité de la dette. Un cadre macro-budgétaire de moyen terme (CMBMT) permet désormais d'inscrire la programmation des investissements dans une trajectoire de financement triennale dont la soutenabilité est assurée par une stratégie de moyen terme de la dette



(SDMT). Selon la SMDT 2019-2021, l'objectifs fixé d'ici fin 2021 est d'avoir un portefeuille de la dette composé de : (i) à 78,6% de dette extérieure, (ii) 52,6% de dettes hautement concessionnelles, de 20,8% de dettes concessionnelles, de 4,2% de dettes semi concessionnelles et de 1% de dettes commerciales. Notons que la dette intérieure représente 23,3% de la totalité de la dette du Gouvernement Central. Globalement, Madagascar conserve un niveau de risque de surendettement modéré. Le maintien de ce niveau de risque de surendettement nécessite une bonne gestion de la dette, une augmentation des recettes intérieures et des recettes d'exportations, ainsi qu'une amélioration de la gestion des investissements publics pouvant accroître considérablement l'impact de l'augmentation des investissements sur la croissance ;

Le plan de relance économique du Gouvernement pour l'après-crise appelle à une gestion stratégique de l'investissement public et devra faire apparaître clairement les grands investissements publics priorisés quant à leurs effets structurants sur l'ensemble de l'économie et pour une croissance inclusive.

Toutefois, le **cadre institutionnel et les pratiques de gestion des investissements publics** sont faibles à Madagascar. L'appui du SNU va se focaliser dans la fourniture de services d'analyses, de conseils et d'assistances techniques dans la planification, la préparation, la sélection et la mise en œuvre de multiples projets d'investissement, tout en renforçant les mécanismes de sélection et d'évaluation ex ante des projets. Des appuis techniques dans la coordination entre les principales parties prenantes, notamment entre les partenaires internationaux du développement et le gouvernement dans le cadre de la gestion des investissements publics seraient également proposés.



Un cadre de dialogue des politiques économiques à rénover

Le constat actuel est que les acteurs économiques sont faiblement impliqués dans l'élaboration des politiques économiques. L'efficacité des politiques économiques gagnerait à une adhésion des forces économiques aux décisions, ce qui nécessite une meilleure participation aux processus d'élaboration des politiques.

La participation aux débats budgétaires en prélude à l'élaboration des lois de finances des différents acteurs sociaux et économiques permettrait de mieux prendre en compte les attentes des populations, de mieux orienter les acteurs économiques dans leurs décisions d'investissement et de mieux coordonner ces derniers pour une efficacité des politiques économiques.

La rénovation du cadre de dialogue des politiques économiques permettrait par exemple de mieux porter l'effort promis depuis des années pour l'amélioration de l'allocation budgétaire aux secteurs sociaux. De même, de nouvelles priorités seront mises à l'ordre du jour, et notamment l'adaptation aux changements climatiques avec une meilleure allocation budgétaire en faveur de la résilience au changement climatique. Ces considérations ne seront concrètes qu'avec une décentralisation effective et aussi l'implication des citoyens, des associations et syndicats.

Aussi, le cadre de concertation entre partenaires au développement, notamment les partenaires qui font de l'appui budgétaire et les autres partenaires gagnerait à être amélioré afin de mieux articuler les conditionnalités de l'appui budgétaire aux réformes cruciales dans certains secteurs qui souffrent d'engagement et de volonté politique réels. Le SNU poursuivra les efforts d'amélioration du cadre de coordination des bailleurs et partenaires au développement dans ce sens.

De même, le cadre de coopération au développement entre le gouvernement et les partenaires au développement devra être redynamiser dans ce contexte et de crise et de pandémie pour raffermir la confiance entre les acteurs et assurer au gouvernement le soutien déterminé des partenaires au développement à Madagascar.



3.5 Pilier 5 - Promouvoir la cohésion sociale et la résilience en investissant dans des systèmes de résilience et de réponse communautaire

Une réaction rapide pour garantir la cohésion sociale

La cohésion sociale ainsi qu'une confiance accrue dans les institutions de service public sont les fondements d'une réponse sociétale efficace contre la pandémie. L'efficacité de cette réponse requiert une approche basée sur les droits de l'homme et une prise en considération soutenue du genre.



A Madagascar, la pandémie du Covid-19 aura un impact préjudiciable au tissu social et aux communautés. Quoique cet impact ne se soit pas encore manifesté dans sa totalité dans les régions affectées par le Covid-19, on peut constater que les mesures de confinement et de prolongement de l'état d'urgence sanitaire ont affecté sévèrement les activités génératrices de revenu des agents économiques, avec notamment la perte d'emplois pour les travailleurs journaliers, les vendeurs ambulants et la crainte de la perte d'emplois ou de revenus pour les salariés et les travailleurs du secteur informel et formel.

La limitation de la mobilité des populations – urbaines et périurbaines – a pour effet d'exacerber la pression sociale du fait du sédentarisme forcé, parfois dans des conditions de précarité, de promiscuité et d'insalubrité et de mettre en exergue les anxiétés sociales du fait de l'incapacité de procéder aux activités de survie quotidienne, la multiplication des tensions sociales au sein des ménages (violences domestiques), et des actes de violence urbaine (banditisme).

La crise du Covid-19 rend davantage intenable les fortes inégalités sociales qui caractérisent la société malgache entre les riches, les pauvres et une infime classe moyenne et aggrave les autres vulnérabilités économiques, climatiques ou dues aux catastrophes naturelles.

Les mesures sociales d'urgence prises par le Gouvernement de Madagascar et ses partenaires au développement ont eu pour but d'atténuer l'impact de la crise sur la fragilité sociale, caractérisée par la précarité de la majorité de la population malgache vivant en dessous du seuil de pauvreté (72%). Cependant, elles pourraient être source de conflits sociaux. En effet, une grande partie des vulnérables n'a pas encore été touchée par les mesures sociales d'urgence. Cette situation se manifeste aussi bien dans les zones urbaines que rurales. Ainsi, les réponses apportées au Covid-19 pour être efficace et ne pas créer des injustices et exclusions ressenties ou réelles, qui pourraient entacher la cohésion sociale, devront répondre aux différentes vulnérabilités économiques, sociales, ou climatiques. L'affluence des bénéficiaires de la distribution des vivres ("Vatsy Tsinjo") et des bénéficiaires des transferts d'argent (« Tosika Fameno ») à Antananarivo, Toamasina et Fianarantsoa témoigne de l'importante précarité et des besoins des populations.

Dès le début de la crise sanitaire à Madagascar, le SNU a promptement réagi pour soutenir les actions visant à renforcer la cohésion sociale et la résilience communautaire.



Ainsi, à travers l'OIT, le SNU soutient le renforcement de la paix à travers le dialogue social en plaidant l'organisation de la première réunion du Conseil National du Travail afin de négocier de nouvelles règles de travail pour mieux répondre aux besoins des travailleurs durement affectés.

Dans le cadre du renforcement de la gestion et la réponse inclusive et intégrée à la crise, le PNUD a déployé des appuis techniques et matériels à l'opérationnalisation des Centres de Commandement Opérationnel au niveau national, dans les chefs lieu de provinces ainsi que dans les régions d'intervention (Anosy, Androy, Atsimo Andrefana et Menabe).

Le Studio Sifaka accompagne les autorités locales dans leurs initiatives et celles des acteurs internationaux. Il contribue à la reconstruction du lien social, à la création d'un dialogue afin de contrer les risques de conflits générés par la pandémie, et joue un rôle de « compagnon » face aux sentiments d'isolement, et favorise la solidarité et la confiance.

De même, le PNUD et l'UNICEF, en partenariat avec le Ministère de la Justice, ont développé des interventions pour la prévention et la lutte contre la propagation du Covid-19 dans les établissements pénitentiaires.

Le PAM a mené des activités génératrices de revenus et de communication pour un changement de comportement avec les groupements des femmes au Sud de Madagascar afin de s'assurer qu'elles puissent assurer la survie de leurs moyens d'existence et être un vecteur de messages comme éducatrices paires dans la sensibilisation sur les mesures préventives contre le Covid-19.

Dans le cadre de son accompagnement au Ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS) en matière de leadership et de participation des jeunes dans la consolidation de la paix et la promotion de la cohésion sociale, UNFPA a appuyé le renforcement des capacités des structures et groupes d'acteurs clés (OSC, partenaires sociaux, producteurs, secteur privé, etc.) pour une meilleure inclusivité.



Renforcer la cohésion sociale en temps de crise, un des objectifs majeurs de la réponse immédiate

Dans la perspective que le Covid-19 va perdurer, des ajustements sociaux seront nécessaires pour éviter des risques de rupture de la cohésion sociale en investissant dans des attitudes et des actions de résilience communautaire. Ces ajustements nécessiteront des actes de gouvernance, des stratégies et des politiques basées sur des données probantes, spécifiques à diverses réalités administratives (nationales et décentralisées), géographiques et adaptées aux

1 Renforcer le dialogue social inclusif, le plaidoyer et les engagements politiques

Les défis majeurs inévitables concernent le dispositif à mettre en place (i) d'une part pour répondre au besoin de dialogue et participation inclusifs des populations aux décisions administratives, sanitaires, sociales et sécuritaires du gouvernement de Madagascar pour contenir la propagation de la pandémie et (ii) d'autre part pour tempérer les chocs sociaux et économiques que certains secteurs nationaux vont irrémédiablement subir, notamment le secteur de l'emploi, du tourisme, des activités agricoles (près de 85% de la population vit dans des zones rurales et dépend de l'agriculture ; 4 personnes sur 5 travaille dans le secteur agricole et du secteur informel (plus de 50% de la population vit au jour le jour)

2 Renforcer la résilience communautaire, la participation et l'accès équitable au service public

Les défis majeurs seront relatifs (i) aux capacités du gouvernement, des secteurs socioéconomiques et des bénéficiaires de ces secteurs qui seront impactés par la Covid-19, (ii) aux capacités de la société à s'adapter aux défis liés à la Covid-19, tels que vécus par les femmes, jeunes, handicapés ainsi que leurs imbrications avec les autres vulnérabilités et les défis générationnels qui y sont associés, (iii) aux mécanismes de réaction de la société face aux peurs et anxiétés causées par la Covid-19 et aux ajustements comportementaux indispensables, (iv) au dispositif concerté pour assurer le fonctionnement équitable du service public (social, éducatif, agricole, santé...) aux prises avec les chocs de la Covid-19.

3 Soutenir la gouvernance, notamment les droits fondamentaux et à l'Etat de droit

Les défis majeurs sont relatifs à l'exécution harmonieuse des mesures de prévention de la propagation de la pandémie, (i) en assurant la transparence et la redevabilité dans la gestion publique, (ii) en observant une approche basée sur le droit qui garantisse le respect des droits fondamentaux à la santé, à la communication et la protection égale par les lois, et (iii) en préservant les fonctions basiques d'un Etat de droit fondé sur la prédictibilité des normes et l'accessibilité aux recours sur une base égalitaire et sans discrimination.

Des mesures socio-économiques à court terme pour renforcer la cohésion sociale et la résilience communautaire



Renforcer le dialogue social inclusif et les engagements politiques nécessitera pour le SNU d'accompagner les entités gouvernementales dans la prise de décisions administratives et sécuritaires pour faire face au Covid-19, en assurant un dialogue et une participation inclusifs de tous les intervenants (acteurs, bénéficiaires).



Il s'agira de renforcer l'action menée, déjà, par les autorités gouvernementales (nationales et décentralisées) et les groupes d'acteurs clés (OSC, partenaires sociaux, associations et réseaux de jeunes) à travers l'accompagnement et le conseil pour la compréhension et l'appropriation des mesures sanitaires par les populations pour arrêter la propagation du virus, la redynamisation des structures de santé de proximité et assister les autorités administratives et sanitaires (nationales et décentralisées) à organiser des cadres de concertation comprenant toutes les parties prenantes sociales pour développer des attitudes pour vivre sainement avec la pandémie dans la durée.

Le SNU soutiendra les actions visant à tempérer les chocs sociaux et économiques afin de renforcer **la résilience communautaire, la participation et l'accès équitable au service public**, notamment :

- A travers les mécanismes de dialogue social au sein du cadre du travail, en renforçant les actions de plaidoyer auprès des organisations des travailleurs et d'employeurs et du Gouvernement pour o identifier et pérenniser des actions à court et moyen termes de réponses au Covid-19, en complétant le dialogue social au niveau national par les dialogues bipartites et la négociation collective au niveau sectoriel et dans les entreprises afin de mieux répondre aux besoins des secteurs ou d'entreprises spécifiques (priorité au tourisme, textiles, travaux publics, agricoles et informels) ;
- L'inclusion des travailleurs de l'économie informelle dans les processus de dialogue social permettra de prendre en compte une des franges les plus importantes de l'économie et notamment d'étendre la sphère d'application du Code du travail à la protection des droits des travailleurs informels ;
- En portant une attention particulière au monde rural où l'agriculture occupe près de 85% de la population malagasy et où les conditions climatiques rudes dans certaines localités géographiques associées aux effets des mesures de confinement fragiliseront ce secteur dont les conséquences peuvent rompre la cohésion sociale, entamer la résilience communautaire et (au pire) résulter à des risques pour la sécurité et la stabilité sociale. Les activités envisagées portent sur l'appui au gouvernement à analyser l'impact du Covid-19 sur le secteur de l'alimentation et de l'agriculture, l'appui à la production des petits agriculteurs et éleveurs vulnérables en semences, outils, aliments pour le bétail et d'autres intrants agricoles par le biais de programmes de distribution, ainsi qu'un soutien à la santé animale, la stabilisation de l'accès à la nourriture en soutenant le pouvoir d'achat des



personnes par des programmes de transferts monétaires ;

- Le soutien à la sécurité alimentaire passera par la distribution de rations de protection en vivres, composées de riz, légumineuses et huile pour 1.000 sans-abris, 7.000 enfants vulnérables dans des centres sociaux à Tananarive et 2.096 ménages vulnérables à revenus faibles ;

- Le renforcement des capacités des associations et réseaux des jeunes et des femmes en matière de citoyenneté, de règlement des conflits et consolidation de la paix à travers les dialogues communautaires inclusifs sur les questions de pratiques néfastes, notamment les mariages des enfants et les autres types de violences, la santé sexuelle et reproductive.

Il s'agira également de renforcer les actions de sensibilisation et communication publique portant sur la lutte contre la stigmatisation des malades du Covid-19 et les capacités de dialogue sur les réactions de la population vis-à-vis des manifestations spécifiques au Covid-19 (refus d'aller vers les services de santé, craintes de faire des tests, réactions vis-à-vis de la mortalité, les mesures de confinement ...). Ainsi, les interventions cibleront, notamment, les médias et les canaux adaptés de communication au niveau des communautés pour relayer les messages de sécurité et de santé communautaires.

Le projet SIFAKA et son réseau de radios partenaires à travers le territoire malagasy servira de levier pour faciliter l'accès à une information fiable sur la maladie, les mesures de prévention et de réponse et les initiatives qui contribuent à la reconstruction du lien social, à la création d'un dialogue afin de contrer les risques de conflits pouvant être générés par la crise.

De même, le SNU soutiendra la mise en place d'espaces de concertation impliquant les parlementaires, les OSC et les citoyens pour promouvoir le dialogue social dans le cadre de la réponse au Covid-19.

En termes de soutien à la **gouvernance, aux droits fondamentaux et à l'Etat de droit**, le SNU appuiera la mise en place de mécanismes transparents de distribution des ressources destinées à mitiger les impacts socio-économiques de la pandémie sur le niveau de vie de la population, de mécanisme de contrôle citoyen impliquant les OSC et accompagnera le gouvernement de Madagascar et ses structures déconcentrées dans la mise en œuvre des mesures de réponses institutionnelles, sanitaires et socio-économiques au Covid-19 dans le respect des principes de bonne gouvernance, de transparence et de redevabilité.



L'appui au **respect des droits fondamentaux, notamment sur la santé, la communication et la protection des lois** concernera, notamment les efforts et dispositifs du Gouvernement dans l'organisation et la prise en charge du retour volontaire des ressortissants nationaux vulnérables bloqués à l'étranger, dans le respect des standards sanitaires et des mesures sanitaires en vigueur dans les pays de provenance des migrants et à Madagascar visant à prévenir la propagation du Covid-19 et les efforts de stabilisation des communautés impactées de manière immédiate par les retours importants, soudains, et concentrés de ressortissants malgaches dans leurs communautés d'origine.

D'autre part, un soutien particulier sera apporté aux institutions judiciaires et aux établissements pénitentiaires pour prévenir et lutter contre la propagation du Covid-19 dans le système judiciaire et carcéral.

Les capacités techniques, logistiques et opérationnelles des Forces de Défense et Sécurité (FDS) seront appuyées pour disposer des protections indispensables à la continuité de leur mission et pour s'assurer que les mesures de restrictions aux mouvements de la population à l'intérieur du pays soient mises en œuvre dans le respect des droits individuels, de manière proportionnée, efficace, et avec le soutien de la population.





Compte tenu de l'exclusion chronique des femmes des instances et dynamiques de prise de décision, au niveau national aussi bien que local, le SNU veillera, dans ses actions de renforcement de la cohésion et de création d'espaces de concertation, à mettre en place des mesures visant activement une transformation progressive de la perception des rôles des hommes et des femmes. Cette approche transformationnelle devra veiller non seulement à une présence accrue des femmes dans les mécanismes qui seront mis en place, mais aussi à un travail de sensibilisation et changement de comportement des hommes pour améliorer leur attitude envers les besoins, opinions et propositions des femmes (masculinité positive) ; le renforcement des capacités des femmes en matière de leadership et de gestion sera un élément incontournable de cette approche.



Des mesures à moyen terme qui renforcent la résilience et la cohésion sociale

Les mesures à moyen terme visent essentiellement le renforcement de la résilience des systèmes communautaires de cohésion sociale. Il s'agira dans le prolongement des mesures de court terme d'asseoir durablement des dispositifs appuyés de renforcement du dialogue social inclusif, de la résilience communautaire, et de respect des droits fondamentaux.

Aussi, le renforcement des inspections de travail pour le contrôle et le suivi de l'application du code de travail au sein des entreprises privées permettra de mieux protéger les emplois et les travailleurs des abus, de lutter contre le travail des enfants, et la traite des personnes.

Le renforcement du **dialogue social** tripartite contribuera à améliorer les dispositifs de concertation autour de l'élaboration de stratégies et des politiques efficaces propres à atténuer les effets socio-économiques de la crise, à protéger les travailleurs et leurs familles, en particulier les plus vulnérables, de la perte d'emploi et de revenu et à prémunir les entreprises de la faillite.

La crise sanitaire a montré la nécessité de mener des actions de plaidoyer pour réviser le code du travail et autres politiques nationales/textes nationaux de façon à y intégrer tous les aspects manquants impactant la sécurité des travailleurs (sécurité et santé au travail, sécurité d'emploi, sécurité sociale des travailleurs informels et indépendants, etc.).

En termes de **sécurité alimentaire**, il s'agira de développer des programmes d'alimentation scolaire, axés sur la protection sociale et la sécurité alimentaire des enfants et leurs parents et de promotion de la banque alimentaire. Les activités génératrices de revenus de 20 groupements de femmes de 1800 membres seront soutenues pour garantir une meilleure résilience de leur communauté.

La sensibilisation publique sera poursuivie en accompagnant les **dialogues communautaires sur les pratiques positives et néfastes**, ayant impacté la vie en communauté pendant les diverses étapes de la pandémie. Aussi, le renforcement des capacités des associations et réseaux des jeunes et des femmes à travers les dialogues communautaires inclusifs sera consolidé à moyen terme en vue de raffermir la cohésion sociale.

La gestion des **ressources naturelles** sera renforcée afin de mettre un terme, et



d'inverser la tendance à la dégradation/exploitation des forêts et aires protégées et aux tensions et conflits sociaux en résultants, liés aux phénomènes de migrations internes non contrôlés et accentués par la dégradation du contexte socio-économique par le Covid-19.

Il s'agira également de renforcer et accélérer les mesures et initiatives pour l'opérationnalisation effective d'un modèle de **développement urbain durable, inclusif**, et participatif, de manière à préserver le tissu socio-économique local, renforcer la cohésion sociale, et prévenir les tensions liées aux effets d'exodes urbains non contrôlés.

Des perspectives de réaffectation des ressources sont envisagées dans le cadre des projets en cours financés par le PBF pour prévenir et atténuer les risques de tensions induits par le Covid-19. Ainsi, un appui aux structures de gestion de proximité (y compris les « loharano ») de réponse au Covid-19 dans les trois zones de concentration (Antananarivo, Toamasina et Fianarantsoa) sera mis en place avec un renforcement des capacités dans la collecte et la gestion de base de données désagrégées sur la population, une amélioration de leur structuration et fonctionnement et la mise en place de mécanismes transparents de distribution des ressources destinées à mitiger les impacts socio-économiques de la pandémie sur le niveau de vie des populations.

La gouvernance décentralisée et locale des services de base (éducation, santé, assainissement, état civil...) sera renforcée pour assurer le maintien de la qualité de l'offre et la fréquentation des services sociaux.

En ce qui concerne l'Etat de droit et les droits de l'homme, il s'agira d'une part de poursuivre la réorientation et/ou le renforcement des capacités des institutions d'appui aux droits de l'homme et à la démocratie, notamment la CNIDH, le HCDEDD, la HCJ et des OSC œuvrant dans le domaine. D'autre part, il sera judicieux de s'assurer que l'accès au service public, notamment le service public de la justice et de l'administration, se fait sans risques de contamination ni de propagation du Covid-19 ; à cet effet, il conviendra d'appuyer le fonctionnement des facilités électroniques pour les aspects non indispensables (e-justice, e-administration). Cette intervention permettra également (1) d'assurer la redevabilité dans le fonctionnement du service public, (2) d'améliorer le service offert aux usagers, et (3) d'améliorer la gestion des ressources humaines et financières

Pour appuyer le pays dans l'identification des voies de sortie au Covid-19 et pour



renforcer sa résilience et cohésion sociale face aux crises futures, le SNU va développer les capacités des institutions et des OSC dans la réflexion axée sur l'avenir (future-oriented thinking) et dans la conduite d'une plus ample approche participative pour la définition des scénarios post-Covid pour Madagascar.



04

**DES PILIERS INTÉGRÉS
TENANT COMPTE DES
RELATIONS
INTERSECTORIELLES AU
BÉNÉFICE DES PLUS
VULNÉRABLES**

**DES PILIERS INTÉGRÉS TENANT COMPTE DES
RELATIONS INTERSECTORIELLES AU BÉNÉFICE DES
PLUS VULNÉRABLES**





Le Cadre de réponse immédiate du SNU au Covid-19 à Madagascar s'articule aux principes édictés par les NU pour la mise en œuvre de l'Agenda 2030 pour le développement durable.

Aussi, au-delà des réponses par pilier, le cadre de réponse s'inscrit dans une approche intégrée qui articule les interrelations entre les objectifs et les réponses entre les piliers permettant de dessiner les contours d'une réponse qui agrège les synergies et garantit les équilibres à considérer pour une résilience durable.

L'analyse croisée des liens entre les différents piliers permet de mettre en relief la dimension multifactorielle d'une réponse à une fragilité dans un domaine. L'analyse intégrée du Cadre de réponse permet de considérer les dimensions intersectorielles (ou inter-piliers) qui complètent les réponses par pilier en explicitant les interrelations existantes à prendre en compte afin de bénéficier d'un effet de levier dans la mise en œuvre. Cette approche permet d'asseoir le « building back better » dans une logique intégrée qui transcende les réponses par piliers et initie une autre approche de la résolution des problèmes de développement.

Pour autant, ne laisser personne pour compte exige d'identifier les plus vulnérables aux situations de crise et de les considérer de manière spécifique dans la formulation des réponses de relèvement. Le Cadre de réponse du SNU face au Covid-19 porte une attention particulière aux plus vulnérables dans l'approche basée sur les droits humains.

4.1 Des mesures qui privilégient les plus vulnérables

Dans le domaine de la santé, les populations vulnérables sont généralement les personnes vivant dans les conditions de précarité, notamment celles sans couverture sanitaire et sociale, certaines personnes en situation de handicap (exclusion, discrimination et difficulté de déplacement), les personnes âgées (surexposition au risque de létalité) et les personnes souffrant de maladies chroniques (PVVIH, tuberculeux, ...), les personnes qui habitent dans les zones endémiques aux épidémies comme la malaria, la dengue, etc. L'épidémie du Covid-19 va accentuer leur vulnérabilité à cause de la faiblesse de l'offre de services de santé adéquat à leur destination.



Les populations des régions, districts et communes à vulnérabilité climatique (sécheresse, inondations et cyclones), notamment dans le Sud, et isolés, seront aussi plus exposées du fait de la baisse drastique de leurs revenus et les difficultés d'accès aux structures sanitaires du fait des restrictions de déplacement.

L'appauvrissement croissant, le non-accès au logement décent entraînant la promiscuité, et un assainissement inadéquat, accroissent le risque de contracter la maladie. La situation est particulièrement préoccupante pour les sans domicile fixes, les personnes qui vivent dans les bidonvilles, les travailleur(e)s du sexe, mais aussi pour les personnes incarcérées.

Les filles et les femmes souffrent également d'une vulnérabilité accrue vis-à-vis des violences domestiques, sexuelles, de l'exploitation et du recours aux mécanismes de résilience négative sensibles d'être adoptées par les foyers pour faire face à un contexte de paupérisation généralisée dans un état d'urgence qui pourrait se poursuivre pendant plusieurs mois. Les régions du Sud de Madagascar (Androy, Anosy, Atsimo Andrefana et Atsimo Atsinanana) où prévalent des pratiques ou droits coutumiers d'échange des filles, pourraient enregistrer une hausse importante des unions et grossesses précoces.

Le personnel soignant et les personnes travaillant en première ligne (barrages sanitaires, etc...) sont particulièrement exposés s'ils sont sous-équipés lors des contacts avec les patients et avec la population.

Les conditions sanitaires déjà précaires sont exacerbées pendant la crise avec encore la réduction de l'accès aux services WASH essentiels pour les gestes barrières. 19 millions personnes sont à risque en termes d'accès à l'eau, dont 4,2 millions ciblées en priorité par le Cluster WASH

Au niveau de la sécurité alimentaire et de la nutrition, les groupes de population les plus affectés sont les femmes enceintes ou allaitantes, les enfants de moins de 5 ans dont principalement les enfants de moins de 2 ans en raison de la période de croissance accélérée dans les 1 000 premiers jours⁽⁶⁾, les enfants d'âge scolaire et les adolescents. La vulnérabilité de ces groupes est liée à leurs besoins nutritionnels importants qui sont essentiels pour leur développement.

Dans le domaine de l'éducation, tous les enfants scolarisés sont touchés. Cependant, les premières analyses ponctuelles montrent que les populations les plus affectées sont celles qui résident dans les zones reculées où les moyens de communication

6. Du début de la grossesse à l'âge de 2 ans



sont limités ainsi que les populations les plus pauvres. Les enfants en situation de handicap, traditionnellement laissés pour compte, cumuleront les difficultés.

Dans le domaine économique, les jeunes qui ont perdu leur emploi et sont retournés en milieu rural, les femmes travaillant dans l'économie informelle (vendeuse, coiffeuse, travailleuses, domestiques), les femmes migrantes de retour au pays, les producteurs agricoles informels, les travailleurs indépendants, susceptibles de tomber dans la pauvreté ou l'extrême pauvreté sont parmi les cibles prioritaires pour

4.2 Des programmes de protection sociale et d'accès aux services sociaux qui garantissent la durabilité environnementale

Les réponses portées par le Cadre de réponse du SNU devront s'assurer que le renforcement des systèmes de santé (Pilier 1) ne portera pas préjudice à la durabilité environnementale. Aussi, la dimension environnementale sera intégrée dans la mise en œuvre des actions de renforcement du système de santé, à travers notamment :

- La promotion des bonnes pratiques et meilleures technologies de gestion des déchets biomédicaux générés par les centres de dépistages et de traitement du Covid-19. Cela inclue le tri, le stockage et le déplacement sécurisés des déchets, leur traitement dans des autoclaves et autres technologies non polluantes et le recyclage des sous-produits des autoclaves dans la production d'énergie et autres matériaux nécessaires aux centres médicaux (pavés, briques, etc.). Le SNU a déjà doté les centres de traitement de référence du Covid-19 d'Antananarivo (CHU JRA Ampefiloha, CHU JRB Befelatanana, CHU MET Tsaralalàna, CHRD Manjakandriana) et de Toamasina (CHU Morafeno et CHU Analakininina) d'autoclaves, dont il s'agira de poursuivre l'installation dans les autres régions du pays ;

- La promotion de la résilience des infrastructures de santé au changement climatique et autres catastrophes naturelles : il s'agira de mettre en œuvre des actions urgentes de renforcement des centres de santé contre les risques de catastrophes connues telles que les inondations (renforcement des structures, structures de collecte des eaux de pluies, les cyclones, les sécheresses par exemple



par la mise à disposition de réserves d'eau dans les centres de santé des zones vulnérables à la sécheresse) ;

- La gestion durable des écosystèmes de production des plantes aromatiques utilisées dans la phytopharmacie et la pharmacopée traditionnelle ;
- La promotion des méthodes de consommation durable de l'énergie et de l'eau dans les centres de santé ;
- L'électrification des centres de santé par les énergies renouvelables : solaire, thermique (valorisation des sous-produits des autoclaves), etc. ;
- Développement de stratégies de financement durable du système de santé à Madagascar ;
- L'intégration dans les politiques de santé publique des liens entre dégradation des ressources naturelles, changement climatique avec certaines maladies telles que le paludisme, les maladies hydriques, la prolifération des zoonoses, etc.





4.3 Des programmes de protection sociale qui tiennent compte des autres vulnérabilités

Afin de contribuer à la durabilité environnementale, les programmes de protection sociale devront prendre en compte les autres vulnérabilités qui s'ajoutent et s'agrègent à celles liées au Covid-19. Dans cette perspective, ces autres vulnérabilités devraient être considérées parmi les critères clefs de sélection des bénéficiaires des programmes de protection sociale et devraient inclure des objectifs de réponses à ces vulnérabilités. Aussi, les programmes de protection sociale devront être articulées avec les programmes de renforcement de la résilience communautaire.

Afin de renforcer le rôle des activités de protection sociale dans la préservation de l'environnement, les programmes de protection sociale devront aussi contribuer à la gestion des ressources naturelles dont dépendent les moyens de subsistance et la résilience des communautés les plus vulnérables. Ainsi, les initiatives de protection sociale devront privilégier les programmes de travail temporaire (cash for work) dans la protection de l'environnement, le renforcement de la résilience (reboisement des mangroves, fixation des dunes, digues de protection), la gestion des déchets, la lutte contre la pollution et les travaux d'intérêt public etc... Ces programmes permettront de :

- Sensibiliser et former les bénéficiaires des programmes de protection sociale sur les pratiques de production et de consommation durables ;
- Appuyer les bénéficiaires des programmes de protection sociale à mener des activités génératrices de revenus dans l'exploitation des ressources naturelles telles que la participation dans la filière des huiles essentielles (Artemisia, Ravintsara, ...) et des opportunités économiques qu'offre la protection de l'environnement telles que la valorisation des déchets. Ainsi, les activités de valorisation des déchets et de développement de l'économie circulaire devront bénéficier d'une priorité absolue dans les initiatives prévues dans le cadre du pilier 3 pour améliorer les capacités productives des PME des secteurs formel et informel pour favoriser leur résilience et celle de l'économie.
- Valoriser la biodiversité et autres produits des paysages forestiers et



agricoles dans la lutte contre la malnutrition et l'insécurité alimentaire. Les écosystèmes de Madagascar regorgent de produits naturels avec un fort potentiel nutritionnel dont la transformation en produits de nutrition infantile et autres produits alimentaires peut aider à lutter contre la malnutrition et l'insécurité alimentaire dans les zones les plus vulnérables. Aussi, dans cette perspective, les mesures du pilier 3 prévus pour améliorer les capacités productives des PME des secteurs formel et informel devraient privilégier les activités de transformation des produits agricoles, forestiers et de la pêche.

- Dans le cadre d'un système de protection sociale contributif : appuyer la mise en place des mutuels de santé communautaires adaptés aux populations vulnérables, qui seront formalisés dans le système de santé (Pilier 1).

- Dans le cadre d'un système de protection sociale non-contributif : appuyer la mise en place des travaux publics (pistes de désenclavement, canaux d'irrigation à multiples usages, ...) à haute intensité de mains d'œuvre structurée (utilisation de mains d'œuvre qualifiées et non qualifiées, technique de construction adaptée aux cyclones et inondation, ...) selon l'approche cash for work surtout pendant la période de soudure. Ceci va améliorer la productivité des ménages ruraux (Pilier 3), l'accès à l'eau potable après purification de l'eau (Services de base : WASH), la création d'emplois temporaires avec le développement de nouvelles compétences (Pilier 3).

La promotion de l'**agriculture urbaine et péri-urbaine** servira de levier pour la réponse dans le cadre de la nutrition (Pilier 2). Ainsi, en collaboration avec les autorités locales, les zones qui répondent aux critères de subsistance seront ciblées pour développer une production alimentaire qui intègre le système alimentaire des villes touchées par les mesures de confinement dues au Covid-19. Un soutien sera apporté aux producteurs, en particulier aux producteurs pauvres, aux petits exploitants, aux petits pêcheurs des chaînes de valeur pour des produits stratégiques et/ou à haute valeur nutritionnelle et relancer les services agricoles de base : vulgarisation, appui en intrants, protection des cultures, etc.



4.4 Une relance économique qui s'appuie sur la durabilité environnementale et exploite les opportunités ouvertes par la crise



Les dépenses environnementales, de lutte contre la pollution, de gestion des déchets, d'assainissement, de protection de la biodiversité sont encore faibles à Madagascar, malgré qu'elles présentent des bénéfices importants en termes de création d'emplois, de lutte contre la pauvreté, de création de revenus et d'accroissement de la demande intérieure. En effet, dans le cadre de la relance économique, le gouvernement pourrait financer des travaux d'intérêt général à haute intensité de main d'œuvre pour la protection de l'environnement et le renforcement de la résilience aux catastrophes et, en même temps octroyer des revenus aux populations vulnérables qui ont perdu leurs moyens de subsistance à cause de la crise ou qui sont sans emplois.

En plus de ces stimuli verts directs, les stimuli verts indirects qui fonctionnent à travers le mécanisme des prix, y compris les modifications des taxes ou redevances ont aussi l'avantage de promouvoir des comportements de production et de consommation plus durables (économies verte et bleue) et/ou de génération de revenus que l'Etat pourrait utiliser pour financer les investissements dans les infrastructures sociales de base.

Le SNU fera le plaidoyer pour une considération plus importante des stimuli verts directs et indirects à Madagascar afin de préserver son capital naturel qui constitue l'un de ses principaux atouts de développement économique. Cela se fera à travers une modélisation des chaînes de valeurs des ressources naturelles permettant d'évaluer les impacts économiques des dépenses de protection environnementale et aussi des stimuli indirects et ainsi donner au gouvernement des outils d'aide à la décision sur l'utilisation des ressources publiques en faveur de la promotion du développement durable à Madagascar.

De même, **l'appui au secteur agro-alimentaire à la transformation locale et à la conservation des produits agricoles se fera à travers l'utilisation efficace des ressources naturelles et l'efficacité énergétique**. En lien avec le pilier 2, cette activité visera le renforcement des chaînes de production et contribuera à l'amélioration de la sécurité alimentaire et à la résilience des ménages au niveau communautaire puisque les produits agricoles pourront être transformés, conservés et stockés afin de limiter les pertes et d'améliorer la maîtrise des prix à la faveur des producteurs et consommateurs.

Approvisionner la lutte contre le Covid-19 par la production locale d'équipements de protection individuelle et de fournitures médicales

La crise du Covid-19 a montré la dépendance du système de santé au marché international pour les fournitures en médicaments et en matériels médicaux.

La relance économique pourra permettre de financer la production locale d'équipements de protection individuelle et de fournitures médicales afin d'approvisionner les formations sanitaires de lutte contre le Covid-19 et de soutenir les objectifs de réponse de santé publique (Pilier 1). Elle permet par ailleurs de répondre aux problèmes de délais de livraison des équipements/fournitures importés. Le SNU continuera de plaider pour une orientation de la relance macroéconomique (Pilier 4) vers un renforcement des capacités productives nationales à travers le ciblage de secteur industriel spécifique pour la production



d'intrants au système santé pour bénéficier d'appui de financement et de facilité d'investissement.

De même, l'amélioration de la résilience du secteur manufacturier (Pilier 3) à travers le soutien en matériels, équipements de production, intrants et assistance technique aux entreprises qui travaillent dans le secteur semi-industriel ou industriel permettra de sauvegarder les emplois existants, de créer de nouveaux emplois, de générer et de redistribuer des richesses et des revenus et ainsi de favoriser la cohésion sociale (Pilier 5). Renforcer la contribution des femmes à l'économie est essentielle au développement, et contribue également à cette cohésion.

4.5 Font de ressources naturelles qui contribuent à la résilience

A Madagascar, 85% de la population dépend des ressources naturelles pour sa subsistance. Dans ce contexte, la durabilité environnementale et la résilience climatique revêtent toute leur importance dans une perspective de résilience communautaire.

En effet, le recours systématique et non écologiquement rationnel aux ressources naturelles pourrait constituer le moyen de réponse des laissés pour compte, renforçant les tendances observées de dégradation des ressources naturelles et de la biodiversité. De plus, les programmes de renforcement de la résilience devront tirer profit du capital naturel de Madagascar. Quel que soit le contexte d'exploitation des ressources naturelles, il est important qu'elle se place dans une perspective de durabilité pour un relèvement économique répondant au principe du « build back better ». Il est ainsi fondamental que les mécanismes et appuis nécessaires dans ce sens fassent partie intégrante des programmes de renforcement de la cohésion sociale et de la résilience communautaire.

Par exemple, l'appui aux CTDs pour l'élaboration et la mise en œuvre des plans de relèvement post-Covid 19 devra inclure les soutiens nécessaires à l'intégration de la résilience climatique et de la durabilité environnementale dans ces plans.

De même, la diversification de l'agriculture et des moyens de subsistance devra inclure les approches et techniques nécessaires à la résilience climatique des filières et moyens de subsistance diversifiés, à travers notamment des programmes de





De même, les chocs et pressions liés au climat et aux catastrophes naturelles telles que les inondations dans les bidonvilles de Tana, les sécheresses dans le sud de Madagascar, les cyclones dans le nord de Madagascar pourraient constituer des obstacles majeurs au relèvement socioéconomique. Il est ainsi important que les mesures de protection sociale, de renforcement de la résilience communautaire et de la cohésion sociale intègrent aussi les défis posés par les autres vulnérabilités, particulièrement climatiques et liées aux catastrophes étant donné que Madagascar est l'un des pays les plus vulnérables au changement climatique et le plus exposé aux catastrophes naturelles.

distribution d'intrants agricoles résilients dans la perspective de la saison agricole qui s'approche, ou bien des programmes d'emplois temporaire visant des travaux de protection des ressources naturelles (reboisement, constructions de digues de protection, de puits, de renforcement des berges des cours d'eau, de fixation des dunes, ...), ou bien des programmes d'assurance sociale tels que les assurances-récoltes indexées sur les conditions météorologiques.

05

UNE MISE EN OEUVRE
CONJOINTE EN
PARTENARIAT AVEC LES
PARTIES PRENANTES AU
DÉVELOPPEMENT DE
MADAGASCAR



UNE MISE EN OEUVRE CONJOINTE EN PARTENARIAT AVEC LES PARTIES PRENANTES AU DÉVELOPPEMENT DE MADAGASCAR





5.1 Des ressources à mobiliser pour une mise en oeuvre efficace

Tenant compte des coûts estimatifs des principales mesures par pilier ci-dessus, les ressources totales nécessaires au SNU à Madagascar pour mettre en œuvre ce Cadre de réponses socio-économiques face au Covid-19 sont estimées à **167,445** millions USD. Près de 38% de ce montant, soit **63,630** millions USD sont à mobiliser. Le SNU a déjà engagé un redéploiement de ses programmes pour 2020 et une mobilisation de ses ressources programmatiques pour 2021 à hauteur de 103,815 millions USD pour répondre aux impacts socio-économiques du Covid-19 à Madagascar. Les efforts seront poursuivis auprès des partenaires du SNU pour mobiliser les ressources complémentaires nécessaires à la mise en œuvre du Cadre de réponse du SNU d'ici 2021.

Considérant les décaissements annuels du SNU à Madagascar qui sont de l'ordre de 100 millions USD par an et un taux de mobilisation de ressources de l'organisation par rapport aux prévisions initiales de 2015 à 2019 de 96%, le SNU reste optimiste quant à la confiance de ses partenaires pour répondre aux besoins de Madagascar pour faire face à la crise du Covid-19 et pour relancer les secteurs économiques et sociaux.

La mobilisation de ressources envers les partenaires traditionnels bilatéraux et multilatéraux sera à continuer et à renforcer pour tous les piliers. La mobilisation conjointe de ressources sera privilégiée et une meilleure communication, diffusion, vulgarisation, à l'échelle nationale et internationale des résultats à travers leurs partenariats sera assurée.

Les différentes opportunités de mobilisation conjointe de ressources comme le Fonds ODD, le Fonds pour la consolidation de la paix, le Fonds multipartenaires mis en place par le Secrétaire Général pour des actions cohérentes de réponses des Nations Unies au Covid-19 ou le Fonds « *UN-COVID-19, Response and Recovery Multi-Partners Trust Fund* » (MPTF) seront exploitées pour le financement du Cadre de réponse du SNU à Madagascar. Le MPTF ouvrira très prochainement un appel à proposition dans le cadre des réponses socio-économiques du SNU au Covid-19.

La mobilisation de ressources en collaboration avec les organisations régionales comme la COI, SADC est aussi à renforcer dans le domaine de la relance économique.



L'alignement avec les réponses planifiées par le Gouvernement selon les dispositifs nationaux et les différents plans d'urgence et plans de relance multisectoriels ainsi qu'une collaboration franche et étroite avec les ministères partenaires de mise en œuvre, permettront également de relancer et de renforcer les plaidoyers nécessaires pour l'utilisation du SNU comme canal de mise en œuvre de certaines ressources octroyées par les partenaires du Gouvernement. Ceci afin d'améliorer la capacité d'absorption des fonds disponibles et d'accélérer la mise en œuvre des actions importantes et urgentes.

Tableau 2 : Coût total du Cadre de la Réponse socio-économique des Nations Unies au Covid-19 à Madagascar

Pilier	Coûts à court terme en USD (dans les 6 mois)		Coûts à moyen terme en USD (dans les 18 mois)	
	Total	À mobiliser	Total	À mobiliser
Santé	28,277,500	11,880,000	28,900,000	3,380,000
Protection sociale et services sociaux de base	29,045,000	2,140,000	53,260,000	30,150,000
Relance économique et relèvement	4,575,000	2,640,000	11,750,000	8,090,000
Politique macroéconomique	130,000	0	1,210,000	140,000
Cohésion sociale et résilience	2,932,500	60,000	7,365,500	5,150,000
Total	64,960,000	16,720,000	102,485,500	46,910,000
Montant à mobiliser	63,630,000			
Coût total du cadre de réponse	167,445,500			



Une cartographie et un suivi des engagements des partenaires potentiels seront menés afin de disposer d'une base d'information indispensable à la mobilisation des ressources. Le Bureau du Coordonnateur Résident se chargera de la collecte des informations nécessaires à l'interne du SNU. Le PNUD assurera la collecte des informations nécessaires au niveau des partenaires à travers le groupe de dialogue de coopération (GDC) que l'agence co-lead avec l'Union Européenne. La complémentarité et l'efficacité de ces activités seront assurées notamment par le suivi fait par le GDC des plateformes sectorielles (lead ministériel et co-lead PTF), qui représentent le niveau opérationnel de mise en œuvre des axes nationaux stratégiques de développement. Des sous-groupes spécifiques aux activités de réponse pourront être mis en place au sein de chaque plateforme. Les sous-groupes préexistants ont d'ores et déjà été mobilisés. Un tableau synthétique de suivi des activités de ces plateformes est régulièrement mis à jour par le PNUD et transmis au GDC.

Déployer les Volontaires des Nations Unies en renfort à la réponse au Covid-19

Afin de réussir la mise en œuvre des interventions envisagées dans les différents piliers, le SNU compte mobiliser les Volontaires des Nations Unies (VNU) qui apportent une valeur ajoutée unique à l'action des agences du SNU. Les VNU incarnent les valeurs fondamentales d'engagement, d'intégration, de participation et de solidarité. Ils sont des catalyseurs de changement qui apportent des compétences et une expertise technique spécialisée et permettent le transfert de connaissances et le développement des capacités locales. En cette situation de crise, les VNUS constituent un levier important permettant d'étendre la portée de l'action du SNU, en élargissant son ampleur et sa pénétration des communautés locales.



5.2 Des partenariats à renforcer pour la mise en oeuvre du cadre de réponse

La crise économique mondiale entraînée par le Covid-19 appelle le renforcement des partenariats et collaborations des institutions internationales œuvrant pour le développement. Aussi, conformément aux souhaits du Secrétaire Général des Nations Unies qui a appelé à davantage de coopération entre les Institutions financières internationales (IFIs) et les Nations Unies, le SNU à Madagascar compte renforcer ses cadres d'échanges, de dialogue et de coopération avec les partenaires multilatéraux (BM, BAD, UE, FMI) et bilatéraux (notamment France, Allemagne, Royaume Uni, Etats-Unis, Afrique du Sud) présents dans le pays.



Le SNU compte également mettre à disposition des partenaires au développement et du gouvernement ses mécanismes de delivery garantissant une réelle absorption des ressources mises à la disposition du pays pour faire face au Covid-19. Le SNU peut servir de canal améliorant l'absorption des fonds alloués pour le développement humain, pour la résilience et le relèvement, et la politique macro-économique.

Aussi, le partenariat avec les IFIs permettra d'apporter ensemble des solutions immédiates, rapides, et efficaces en soutien au secteur privé, notamment les PME aussi bien du secteur formel qu'informel.

Le partenariat public-privé et l'investissement à impact social, qui consiste en une approche qui allie le rendement social et/ou environnemental et le rendement financier, sont aussi des approches qui seront exploitées pour faire avancer la mise en oeuvre des mesures dans le domaine social (Wash, Education, Santé et résilience communautaire) et environnemental (biodiversité, ressources naturelles, pollution, économie verte et bleue). Le développement de cette approche fait déjà partie intégrante des solutions proposées dans ces piliers.



5.3 Une mise en oeuvre dans un cadre de coordination uni et efficace

Une mise en œuvre réussie passe par une coordination efficace de toutes les actions concourant à l'atteinte des objectifs du Cadre de réponse.

Sous le lead de la Primature, le gouvernement finalise un plan de réponse multisectoriel, visant à identifier, suivre et coordonner les activités de réponses nationales et celles conjointes avec les Partenaires Techniques et Financiers. Une fois l'instance de mise en œuvre identifiée par le gouvernement, il sera opportun de maintenir un lien régulier avec celle-ci pour assurer la cohérence des activités menées par le gouvernement et les Nations Unies.

Au niveau du SNU, conformément aux recommandations du SG des NU, la coordination dans la mise en œuvre suit le schéma de coordination adopté au niveau global qui prévoit :

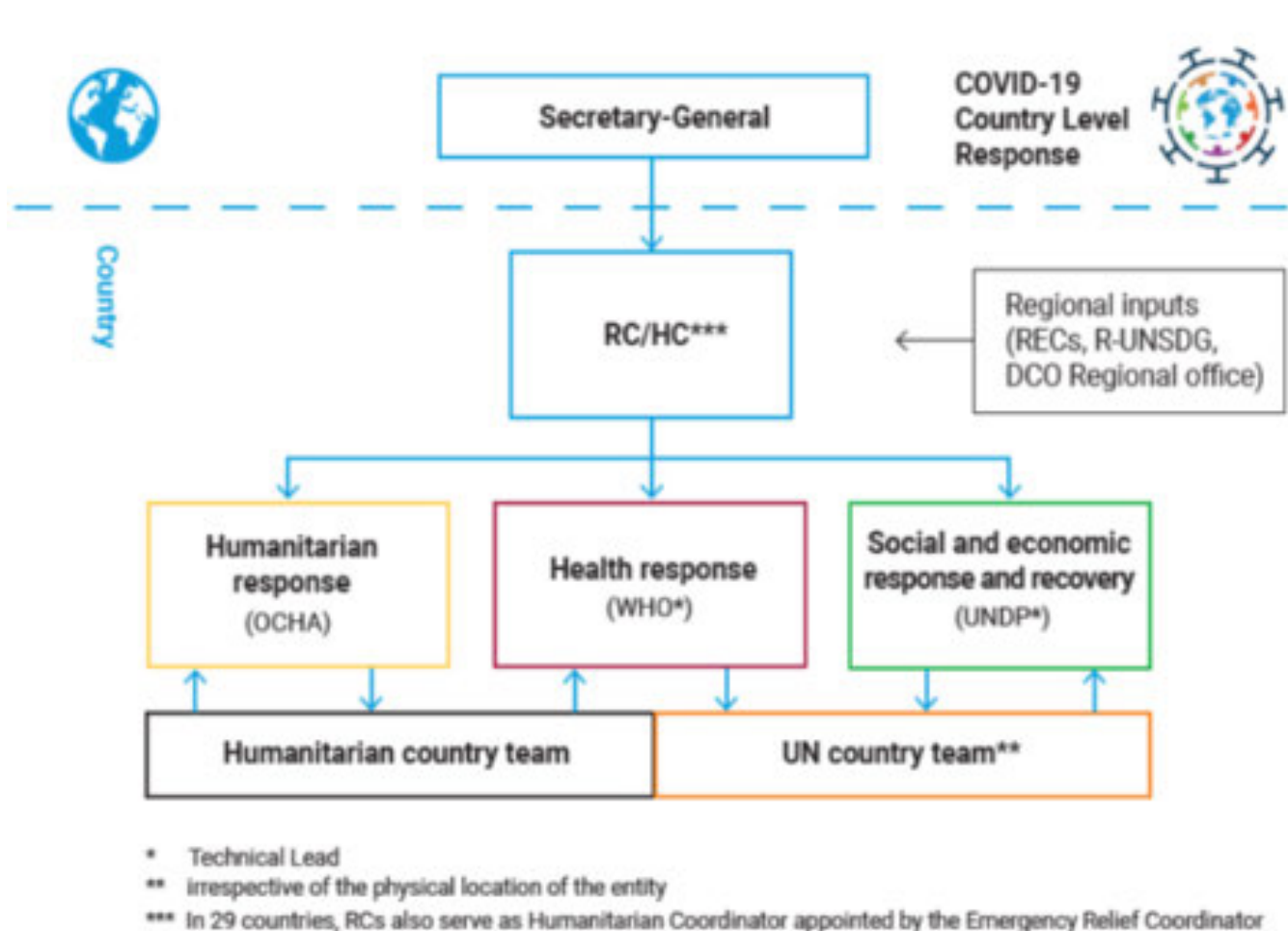
- Le **Coordonnateur Résident** assure la direction de la réponse du SNU à la crise Covid-19 (appuyé/e par un réseau d'expertise mondiale et régionale).



- Le **PNUD** appuie le Coordonnateur Résident en tant que chef de file technique des efforts de réponse socio- économique ;
- L'**Equipe pays** travaille avec le Coordonnateur Résident et le PNUD pour formuler et mettre en œuvre la réponse du SNU.

Pour la coordination de la mise en œuvre au niveau du pays, le Coordonnateur Résident est le premier responsable de la coordination générale de ce Cadre de réponses socio-économiques du SNU face au Covid-19. Le Bureau du Coordonnateur Résident et le PNUD, à travers la Task Force déjà opérationnelle, assureront la cohérence et l'avancement de la mise en œuvre des mesures socio-économiques proposées, la coordination de la mobilisation des partenariats et des ressources et le partage des informations sur les mobilisations de ressources individuelles afférentes au cadre de réponses socio-économiques.

Figure 7 : Organisation et rôles pour les réponses du SNU dans les pays





5.4 Un suivi-évaluation du cadre de réponse socio-économique articulé au mécanisme existant du SNU

La mise en œuvre du cadre socio-économique du SNU pour faire face au Covid-19 fera l'objet d'un suivi régulier pour renseigner l'Equipe de pays des Nations Unies (UNCT), le Gouvernement et les partenaires au développement des progrès réalisés, identifier les éventuels obstacles et prendre les décisions adéquates pour atteindre les objectifs stratégiques de ce cadre de réponses. Le système de suivi et évaluation du cadre de réponses du SNU à Madagascar face au Covid-19 devra aussi permettre de **tirer des leçons en termes de capacité de gestion de crises et capacité de résilience des systèmes**. Ces leçons et l'outil de Suivi-Evaluation vont représenter des éléments robustes et durables pour assurer une résilience accrue de Madagascar face à des crises futures.

Le système de suivi-évaluation va en premier lieu utiliser les données des sources administratives (ou données de routine) issues des systèmes d'information des ministères sectoriels à l'instar des ministères de l'éducation, de la santé, de l'agriculture, etc. Il va aussi organiser des collectes de données périodiques, particulièrement pour le suivi et l'évaluation de la vulnérabilité, comme l'enquête sur la pauvreté des ménages, y inclus les modules (nutrition, VBG, ...), l'Enquête Démographique et de Santé, et une série d'enquêtes rapides urbaines.

En effet, sur la base des indicateurs et des cibles fixés, le SNU fera le suivi périodique des réalisations du Cadre de réponse. Dans les limites du possible, les données et les indicateurs seront désagrégés pour tenir compte des groupes qui risquent d'être laissés de côté.

Analyse de la pauvreté multidimensionnelle

A partir des données du dernier recensement général de la population et de l'habitat (RGPH3) ainsi que les différentes enquêtes lourdes auprès des ménages (MICS 2018, ...), on pourra construire des typologies de la pauvreté et de la vulnérabilité des ménages. Une motivation normative bien connue pour mesurer la pauvreté multidimensionnelle provient du fait que les pauvres peuvent être confrontés à de multiples privations qui ont chacune leur propre importance (Sen, 1992). Le PNUD a



engagé la réalisation de l'indice de pauvreté multidimensionnelle (IPM) avec l'INSTAT. Les résultats de cette analyse serviront d'instrument de mesure de l'impact à moyen terme du Cadre de réponse au Covid-19 et du Plan multisectoriel du Gouvernement. Cet exercice permettra ainsi d'identifier les personnes ou les groupes de personnes qui sont laissés de côté. Cette analyse de la pauvreté dimensionnelle pourra être renouvelée à chaque réalisation des enquêtes démographiques et de santé et de l'enquête pauvreté. Ceci nous permettra de voir si la pandémie du Covid-19 a changé le niveau de la pauvreté multidimensionnelle dans les zones touchées par les mesures de confinement.

UNICEF a mené à Madagascar une analyse des chevauchements de privations Multiples concernant les enfants (MODA)^{7}. Cette analyse montre déjà des résultats pertinents sur la situation des privations au niveau des enfants.

Mise en place d'un mécanisme d'évaluation rapide multisectoriel

Etant donné que la pandémie continue encore à sévir dans le pays, il est proposé de mener des enquêtes rapides urbaines auprès des ménages (ou mécanisme d'évaluation rapide multisectoriel) et d'autres cibles pour appréhender l'évolution de l'impact au niveau des populations, des entreprises, des services publics, etc.

Une analyse cartographique de la population à risque du Covid-19 sera effectuée à partir des données du RGPH3 en exploitant diverses informations collectées, notamment la structure par âge et la densité de la population, l'accès à l'eau, les conditions de vie et la promiscuité dans les ménages.

Le SNU à Madagascar va appuyer la mise en place d'un mécanisme d'évaluation rapide multisectoriel^{8} dans les villes ayant été touchées par les mesures de confinement suite au Covid-19 (ville d'Antananarivo et ses périphéries, ville de Toamasina, ville de Fianarantsoa et d'autres villes). Tout au long de 2020, une fois par trimestre à partir de ce mois de juillet, le mécanisme permettra de suivre et évaluer l'impact de la crise due au Covid-19 sur les populations, les entreprises et les autres acteurs économiques de ces villes.

En raison de son approche commune, il fournira une source de données de référence pour tous ; en raison de sa méthodologie cohérente, il fournira des données de référence pour une surveillance future ; en raison de son caractère multi-cluster, il permettra aux secteurs de croiser les données ; parce que les ressources sont mises en commun, cela permet des évaluations à grande échelle et une couverture des

7. Le MODA qui prend en compte plusieurs dimensions comme la nutrition, l'éducation la santé l'eau, l'assainissement et la protection contre la violence a été calculé pour Madagascar sur la base de MICS 2018. Les taux de privation sont calculés comme le pourcentage d'enfants privés dans deux dimensions ou plus.

8. Le mécanisme d'évaluation rapide multisectoriel (Multi-cluster Rapid Assessment Mechanism) a été déjà utilisé à Madagascar par le SNU pour évaluer l'impact de la crise socio-politique de 2009.



informations des secteurs qui peuvent être notoirement sous-financés ou non organisés. Enfin, elle réduit la fatigue des évaluations au sein des ménages et des communautés car elle empêche plusieurs organisations de collecter des données sur les mêmes sujets aux mêmes endroits et en même temps.

L'approche devra être aussi simple que possible. Un groupe de travail sous la direction du Bureau du Coordonnateur Résident des Nations Unies (BCR) et composé des points focaux « data » des agences définira les différents éléments de l'exercice, voire (i) l'objectif d'évaluation, (ii) la méthodologie d'évaluation, (iii) le questionnaire conjoint / ensemble d'indicateurs de base, (iv) le mécanisme de mise en œuvre, (v) les modalités de financement, (vi) la diffusion politique.





Arovy ny vatatenanao sy ny ankohonanao!
Arovy ny mpiara-monigna aminao!

Sasao matetika amin'ny rano sy savony ny tanana



5.5 Une communication pour une réponse efficace

Pour prévenir, combattre et pour le post Covid-19, la communication constitue un élément très important dans toutes initiatives menées. En effet, d'une crise sanitaire, nous sommes passés rapidement à une crise économique, avec un impact majeur sur la vie économique et sociale d'un pays en développement comme Madagascar. D'où l'importance d'une communication qui répond aux besoins du public et à ses attentes.

COMMUNICATING AS ONE

L'approche « **Unis dans l'action** ou **Delivering As One (DaO)** » permet d'accroître l'impact des activités opérationnelles des Nations Unies à l'appui des priorités



nationales, et face à une crise comme celle du Covid 19. Elle permet de mutualiser les capacités pour élargir les moyens de communication en soutien aux efforts de l'Etat pour sensibiliser et informer les populations et acteurs de développement sur le coronavirus.

Le cadre du UNCG servira d'instrument d'accompagnement de la mise en œuvre du Cadre de réponse au Covid. L'UNCG constitue la cheville ouvrière du SNU, en charge de définir et de mettre en œuvre son plan de communication conjoint. Ses actions visent d'une part à valoriser et maintenir la crédibilité et la visibilité institutionnelle du SNU en tant que partenaires de développement de Madagascar, travaillant avec et pour le pays et d'autre part, à accompagner la mise en œuvre des programmes définis dans le plan cadre des Nations Unies pour répondre aux impacts socioéconomiques du Covid-19.

Au niveau externe, la population en général (en particulier les femmes et les jeunes), les décideurs et les leaders d'opinion et d'influence, les partenaires techniques et financiers sont à la fois les cibles et les alliés des campagnes de communication menées par l'UNCG.

Au niveau interne, ce sont l'ensemble du staff du SNU et des dépendants qui constituent la cible des campagnes d'information, de sensibilisation et de responsabilisation pour être des porteurs de messages de développement et des agents de changement.

Afin d'obtenir de meilleurs résultats, un plan de communication bien défini accompagnera le programme. Ce plan comportera trois volets :

1- La communication pour le changement de comportement

Les implications du Covid-19 en termes d'habitude et de comportement, notamment dans un scénario de longue présence du virus, et ses différents impacts socioéconomiques dans la vie des citoyens, appellent un accompagnement à travers une communication pour le développement et pour le changement de comportement.

La production des kits de communication accompagnera le Cadre de réponse pour accroître la connaissance des actions en faveur des populations et des groupes vulnérables en particulier.

2- La communication pour la visibilité des actions

Pour une meilleure appropriation de toutes les activités et actions menées et pour



rehausser l'image du SNU la communication sur les réalisations est primordiale : bien assurer la couverture et la documentation des actions menées par le SNU et élaborer des messages clés communs.

Le renforcement des relations avec les médias à travers le réseau de journalistes œuvrant dans le domaine du social et de l'économie aidera le Système des Nations Unies à mieux véhiculer les informations et à être plus visible dans ses actions.

3- La communication pour le renforcement du partenariat et la mobilisation de ressources

En travaillant en coopération avec les partenaires dans son programme, le SNU pourra réaliser plus de projets.

Ensemble avec l'appui de l'UNCG, développer des outils de communication pour la mobilisation de ressources et la visibilité des résultats.

Rendre compte aux principaux bailleurs à travers des productions audiovisuelles et utiliser les réseaux sociaux et le site web pour rendre les actions plus visibles au niveau international.



5. Aza avela hiparitaka ny aretina



sy ny orona rehefa mievina na mikohaka.

06

ANNEXES

TOSIVAKA MENO - BORIBORIN		Fokontany: TSARAMASAY 350		Mpiaramiasa: PIUDOTIV		Fanjara: 19		Fanjara: 19	
N° OTIVTANA		ANARANA		ANARANA		ANARANA		ANARANA	
X	1	Andriana							
X	2	ANDRIAMALINA							
X	3	ANDRIAMARANO							
	4	Andrianarisoa							
	5	Anjarasoa							
	6	ANTSA							
	7	Falarisoa							
X	8	FANJANIRINA							
X	9	FANOMEZANTOKY							
X	10	FARATINA							
	11	FLORETTE							
X	12	HANTRANANASOA							
	13	HARIMALANIRINA							
X	14	HARIMOLO							
X	15	ERIN							
X	16	ERIN							
X	17	ERIN							
	18	ERIN							
	19	ERIN							
	20	ERIN							
	21	ERIN							
	22	ERIN							
	23	ERIN							
	24	ERIN							
	25	ERIN							
	26	ERIN							
	27	ERIN							
	28	ERIN							
	29	ERIN							
	30	ERIN							
	31	ERIN							
	32	ERIN							
	33	ERIN							
	34	ERIN							
	35	ERIN							
	36	ERIN							
	37	ERIN							
	38	ERIN							
	39	ERIN							
	40	ERIN							
	41	ERIN							
	42	ERIN							
	43	ERIN							
	44	ERIN							
	45	ERIN							
	46	ERIN							
	47	ERIN							
	48	ERIN							
	49	ERIN							
	50	ERIN							
	51	ERIN							
	52	ERIN							
	53	ERIN							
	54	ERIN							
	55	ERIN							
	56	ERIN							
	57	ERIN							
	58	ERIN							
	59	ERIN							
	60	ERIN							
	61	ERIN							
	62	ERIN							
	63	ERIN							
	64	ERIN							
	65	ERIN							
	66	ERIN							
	67	ERIN							
	68	ERIN							
	69	ERIN							
	70	ERIN							
	71	ERIN							
	72	ERIN							
	73	ERIN							
	74	ERIN							
	75	ERIN							
	76	ERIN							
	77	ERIN							
	78	ERIN							
	79	ERIN							
	80	ERIN							
	81	ERIN							
	82	ERIN							
	83	ERIN							
	84	ERIN							
	85	ERIN							
	86	ERIN							
	87	ERIN							
	88	ERIN							
	89	ERIN							
	90	ERIN							
	91	ERIN							
	92	ERIN							
	93	ERIN							
	94	ERIN							
	95	ERIN							
	96	ERIN							
	97	ERIN							
	98	ERIN							
	99	ERIN							
	100	ERIN							

ANNEXES



Le mode de lecture change
tournez le document...

... afin de pouvoir lire ceci
dans le bon sens



Tableau 3: Cadre de résultats et coût des interventions du pilier Santé

PILIER SANTE				
Catégories de réponses	Cibles	Coût indicatif en USD	Indicateurs	Agence
COURT TERME 0-6 MOIS				
Renforcement des capacités de coordination opérationnelle, d'organisation et d'interventions de la réponse au Covid-19 : appui aux centres d'opération d'urgence au niveau des Régions et Districts prioritaires ; appui à la surveillance communautaire ; appui aux investigations, recherches actives et contacts tracing ; renforcer les capacités des laboratoires (région, réhabilitation, labo mobiles, GeneXpert) ; former et équiper les EIR et équipes d'investigation et appui aux dispositifs de triage au niveau des centres de référence,	Centres d'opération d'urgence au niveau des Régions et Districts prioritaires, régions Personnes touchées par le Covid-19 Population des régions affectées	4°460°000 Dont 500°000 à mobiliser	Nombre de régions et districts disposant de centres d'opération d'urgence fonctionnels Nombre de districts maîtrisant l'épidémie de Covid-19 - Proportion des alertes investiguées - Proportion de cas confirmés investigués - Proportion de cas confirmés dont les contacts ont été identifiés et suivis Nombre de districts effectuant la surveillance communautaire effective et continue Nombre de régions disposant de laboratoires Nombre de régions disposant d'EIR opérationnelles Nombre de centres hospitaliers équipés pour la PEC correcte des cas de Covid-19 - Proportion de centres de référence disposant d'un dispositif de triage du Covid-19	OMS
Appui à l'acquisition de matériels médicaux pour la réponse au Covid-19 : pour les unités de soins intensifs, achats d'EPI pour le personnel soignant et les travailleurs de première ligne	Population totale	20°000°000 dont 10°000°000 à mobiliser	Proportion de centres de traitement disposant d'USI équipés selon les normes Proportion de districts sanitaires disposant d'un large accès aux EPI pour le personnel soignant et les travailleurs de première ligne	OMS PNUD ONUDI UNICEF UNFPA
Renforcer la communication sur les risques et l'engagement communautaire liés au Covid-19 : soutien psychologique et mental des agents de santé vivant et les personnes vivant avec le VIH (PVVIH) / populations clés dans le stress	Districts prioritaires Personnel soignant et travailleurs de première ligne PVVIH et Populations clés (au moins 60%)	622°500	Nombre de districts mettant en œuvre des interventions de communication sur les risques liés au Covid-19 Nb de kits de communication sur les risques partagés aux PVVIH et populations clés Nb de kits de protection contre le Covid19 partagés aux PVVIH et populations clés Nombre de districts disposant de services de PEC de la santé mentale des agents de santé	OMS UNICEF UNFPA ONUSIDA

			Proportion d'agents de santé ayant bénéficié de soutien psychologique et mental	
Assurer la continuité des services essentiels : de santé sexuelle, reproductive, maternelle et néonatale, infantile, planification familiale et des adolescents, y compris l'approvisionnement continu en matériels et intrants médicaux, médicaments, et kits de santé ; assurer le transport gratuit des femmes enceintes vers les maternités et services de proximité et appuyer les services de gynéco-obstétriques ; renforcer les activités de communication pour la continuité des services essentiels	National Districts prioritaires Femmes en âge de procréer, enfants et adolescents Femmes enceintes	2°970'000 dont 1°230'000 à mobiliser	Taux d'accouchement dans les formations sanitaires - Taux de couverture en services de santé sexuelle, en service de reproduction - Nombre de jours de rupture de stocks en matériels, intrants médicaux et kits de santé pour chaque Programme Nombre des jeunes de 15-24 ayant bénéficié des services SR/PF Couverture SONU ; Nombre d'accouchements assistés ; Couple-année protection ; Nombre des femmes transportées Nombre de districts mettant en œuvre des activités de communication liées aux services essentiels	OMS UNFPA
Renforcer les capacités techniques et opérationnelles des personnels et entités en première ligne de la gestion des frontières, en matière de contrôle et de veille sanitaire, dans le respect des mesures sanitaires visant à prévenir et identifier les cas de COVID-19	Personnels en charge de la gestion des frontières, y compris personnels de santé (DVSSER)	150°000 à mobiliser	Points d'entrée internationaux du territoire avec les capacités visées	OIM
Développer le partenariat innovant pour la mobilisation de ressources pour le Covid-19 et mettre en œuvre un mécanisme de suivi et d'évaluation des interventions	National	75°000	Proportion de ressources pour le Covid-19 mobilisées à travers des bailleurs non traditionnels Rapports de suivi et d'évaluations périodiques disponibles	OMS
MOYEN TERME 7-18 MOIS				
Approvisionner les formations sanitaires en médicaments, contraceptifs et intrants pour la lutte contre le Covid-19 et assurer la continuité des services essentiels pour les programmes prioritaires en santé sexuelle, reproductive, maternelle et néonatale,	Districts prioritaires Formations sanitaires Femmes en âge de procréer CSB	11 550'000	Proportion de formations sanitaires n'ayant pas connu de rupture en produits contraceptifs ; Nombre d'utilisateurs réguliers de PF ; Nombre d'accouchements assistés ; Couverture SONU	OMS UNFPA UNICEF

infantile, planification familiale et des adolescents et de prise en charge des victimes de VBG/EAS			Nombre de CSB disposant des compétences et intrants pour la prise en charge des violences sexuelles	
Opérationnaliser un système de suivi de la qualité de service dans le cadre de la Covid-19	Districts prioritaires zones rurales et urbaines		Nombre de districts mettant en œuvre un mécanisme de suivi de la qualité des services	OMS
Stimuler la demande et l'utilisation des services essentiels de santé, y compris de vaccination et accompagner le développement des ressources humaines en santé, en qualité et en quantité	Districts prioritaires	13°850'000 dont 880'000 à mobiliser	Taux d'utilisation des formations sanitaires Nombre de districts disposant d'un plateau technique renforcé Taux de couverture vaccinale par district Taux de PFA non-polio et taux d'adéquation des selles	UNICEF OMS UNFPA
Appuyer la gestion des déchets médicaux	CSB, CHU	1 000'000 dont 500'000 à mobiliser	Nombre de formations sanitaires assurant la gestion des déchets médicaux selon les normes nationales	PNUD OMS
Renforcer le mécanisme de redevabilité du système de santé	Districts prioritaires		Nombre de districts mettant en œuvre le mécanisme de redevabilité	OMS
Réhabiliter et mettre aux normes les centres de santé dans les zones prioritaires	Population des zones prioritaires	2 500 000 dont 2°000°000 à mobiliser	Proportion de centres de santé réhabilités et mis aux normes dans la zones prioritaires	OMS

Tableau 4: Cadre de résultats et coût des interventions du pilier Protection sociale et services sociaux

PILIER 2 PROTECTION SOCIALE ET SERVICES SOCIAUX DE BASE				
PROTECTION SOCIALE				
Catégories de réponses	Cibles	Coût indicatif en USD	Indicateurs	Agence
COURT TERME 0-6 MOIS				
Soutenir la mise en œuvre des programmes de protection sociale existants	Ménages vulnérables	700°000 Dont 140°000 A mobiliser	Nombre de bénéficiaires des programmes de protection sociale	UNICEF, UNDP, PAM
Renforcer la capacité de coordination du MPPSPF et du BNGRC pour harmoniser les réponses	Ministère et BNGRC	50°000	Rapport de renforcement de capacité	UNICEF
Favoriser l'accès à la protection de la santé pour les ménages du secteur informel et aux autres services sociaux	Ménages du secteur informel	500°000 A mobiliser	Nombre de bénéficiaires qu'ont accès aux autres services sociaux	UNICEF, BIT
Renforcer la capacité d'intervention des Inspecteurs du travail pour la promotion de la sécurité et de la santé au travail et la mise en place d'un système de riposte à toute crise sanitaire	Travailleurs et employeurs des entreprises formelles	150 000	Nombre de travailleurs et d'entreprises bénéficiaires	BIT
Mettre en place un système d'indemnisation des travailleurs des entreprises du secteur formel victimes de la crise sanitaire	Travailleurs mis en chômage technique ou licenciés des entreprises formelles devenus très vulnérables	500 000 A mobiliser	Nombre de travailleurs bénéficiaires de l'appui pour la continuité des prestations sociales	BIT
Renforcer la prévention de la violence et exploitation, y compris la prévention des stratégies d'adaptation négatives au sein des familles	Familles vulnérables	500°000 A mobiliser	Nombre de séances de formation pour la prévention de la violence Nombre de victimes prise en charge ; Nombre d'émissions et supports sur la vulgarisation de la loi GBV Nombre de signalements reçus par les lignes vertes	UNFPA UNICEF

MOYEN TERME 7-18 MOIS				
Prolonger et élargir (au besoin) le TOSIKA FAMENO	Ménages vulnérables du secteur informel/zones en confinement	30 000°000 A mobiliser	Nombre de bénéficiaires	UNICEF, UNDP, PAM
Appuyer le Gouvernement à élaborer des outils et guides pour des crises futures		50°000	Nombre d'outils produits	UNICEF
Appuyer la politique d'extension de la sécurité sociale aux travailleurs indépendants (ruraux) et à ceux des professions libérales	Travailleurs ruraux et indépendants	150 000 A mobiliser	Nombre de travailleurs ruraux et indépendants affiliés au système de sécurité sociale	BIT
Améliorer l'accès à la justice des enfants victimes, en conflit avec la loi ou autrement en contact avec le système judiciaire	Magistrats (juges, procureurs, substituts) référents pour enfants	360°000		UNICEF
Renforcer la prévention de la violence et exploitation, y compris la prévention des stratégies d'adaptation négatives au sein des familles	Familles vulnérables	1 000°000	Nombre de victimes prise en charge ; Nombre d'émissions et supports sur la vulgarisation de la loi GBV ; Politique nationale genre finalisée	UNFPA UNICEF
WASH				
Catégories de réponses	Cibles	Coût indicatif en USD	Indicateurs	Agence
COURT TERME 0-6 MOIS				
Mise à disposition d'intrants, renforcement message d'hygiène, renflouement des stocks WASH savons, Contrôle de l'infection Mise à disposition de coupons pour l'eau par voucher ou mobile money	4,2 millions de personnes, 5500 lieux publics et centre de santé	23 800°000	Nombre de personnes sensibilisées sur le Covid-19 et le lavage des mains Nombre de ménage, institutions, places publiques, équipés ayant reçu un kit WASH (DLM, savon, produit de désinfection) Nombre de ménages ayant reçu des coupons pour l'eau pour la boisson et l'hygiène domestique dans le cadre du programme d'urgence sociale Nombre de Centres de Santé prenant en charge les cas de Covid-19 possédant des infrastructures et intrants WASH correspondant aux normes	UNICEF Cluster WASH
MOYEN TERME 7-18 MOIS				

Augmenter la desserte en eau de la JIRAMA avec la mise à disposition de 200 citernes de stockage et 40 camions citerne	Centres urbains affectés par le Covid-19	3 000°000		UNICEF Cluster WASH
Appuyer le secteur à rendre l'environnement favorable à l'investissement	Secteur WASH	1 500°000		UNICEF Cluster WASH
Augmenter la desserte en eau avec la construction de systèmes à moyenne échelle et pipeline en zone rurale des régions affectées	Régions affectées par le Covid-19 4,2 millions de personnes	10 000°000		UNICEF Cluster WASH
EDUCATION				
Catégories de réponses	Cibles	Coût indicatif	Indicateurs	Agence
COURT TERME 0-6 MOIS				
Assurer la continuité éducative, notamment pour les élèves en classe d'examen et les plus isolés avec la distribution de livrets essentiels collège, et consolider les acquis des élèves par la production et la diffusion d'émissions de radio	Elèves en classe d'examen et les plus isolés Tous les enfants qui n'ont pas accès à l'école	1°435 000	Nombre d'émissions de radio diffusées	UNICEF
Concevoir des pédagogies pour booster les formations pratiques dans les écoles techniques et professionnelles	Elèves des écoles techniques et professionnelles	10°000	Nombre d'élèves du primaire et du collège ayant bénéficié d'un document d'auto-apprentissage	UNICEF UNESCO BIT
MOYEN TERME 7-18 MOIS				
Faciliter le retour et assurer la sécurité sanitaire des élèves à l'école des enfants à travers un ensemble de mesures en faveur de l'allègement des charges parentales : Dotations en kits récréatifs et appui à la cantine scolaire	Ecoles en priorisant les zones les plus affectées	3°780 000	Nombre d'écoles bénéficiant de DLM % d'enfants retournés à l'école	UNICEF PAM
Concevoir des plans de formation professionnelle, à cycle court, visant à développer les compétences nécessaires à la relance de l'économie locale, régionale et nationale visant particulièrement les personnes victimes de la crise sanitaire.	Elèves de l'ETFP		Nombre d'apprenants en ETFP dotés d'un document d'auto-apprentissage (aspect théorique et les logiques pratiques) y compris les supports audio-visuels téléchargeables sur support informatiques et diffusables sur TV.	UNICEF UNESCO BIT
Développer une stratégie d'éducation et de formation comprenant une palette d'outils et de moyens de	Cadres du MEN	800°000	Élaborer une stratégie long-terme pour mieux répondre aux prochaines urgences	UNICEF UNESCO

communications adaptées à plusieurs situations et les doter d'équipement et matériels TIC			Formation et accompagnement des cadres en charge de la conception des matériels d'enseignement à distance pour tous les sous-secteurs	
Renforcer la compétence des enseignants à utiliser ces nouveaux outils	Enseignants	500°000	Nombre d'enseignants et de formateurs formés	UNICEF UNESCO
NUTRITION				
Catégories de réponses	Cibles	Coût indicatif	Indicateurs	Agence
COURT TERME 0-6 MOIS				
Appuyer techniquement les exploitations familiales vulnérables et la commercialisation et l'écoulement de leur production dans les zones rurales et périurbaines des régions concernées par le confinement	Producteurs dans les zones rurales et périurbaines	1°000°000 A mobiliser	Nombre d'exploitant familiales encadrés techniquement Nombre de filières appuyés pour la commercialisation. Quantité de produits commercialisées.	FAO PAM
Assurer la continuité de la prise en charge de la malnutrition aiguë dans les services de santé de routine (hors Sud)	Enfants 0-5 ans	400°000	Nombre de centres de santé qui offrent les services de prise en charge de la malnutrition aiguë sévère Nombre d'enfants malnutris aigus sévères pris en charge	UNICEF
MOYEN TERME 7-18 MOIS				
Renforcer le système d'approvisionnement solidaire (Banque alimentaire, boutiques solidaires)	Ménages vulnérables urbains		Nombre de système d'approvisionnement fonctionnel	PAM
Prendre en charge en continu la malnutrition aiguë modérée et sévère dans les districts du Grand Sud	Enfants 0-5 ans	1 600°000	Nombre de centres de santé qui offrent les services de prise en charge de la malnutrition aiguë sévère Nombre de sites communautaires fonctionnels pour la prise en charge de la malnutrition aiguë modérée - Nombre d'enfants malnutris aigus sévères pris en charge - Nombre d'enfants malnutris aigus modérés pris en charge	UNICEF PAM

Assurer la continuité de la prise en charge de la malnutrition aiguë dans les services de santé de routine (hors Sud) et l'appui nutritionnel continu des personnes vivant avec TB et VIH	Enfants 0-5 ans PVVIH	520°000	- Nombre d'enfants malnutris aigus sévères pris en charge Nombre de patients tuberculeux malnutris pris en charge	UNICEF PAM
---	--------------------------	---------	--	---------------

Tableau 5: Cadre de résultats et coût des interventions du pilier Relance économique et relèvement

PILIER 3 RELANCE ECONOMIQUE				
Catégories de réponses	Cibles	Coût indicatif en USD	Indicateurs	Agence
COURT TERME 0-6 MOIS				
Appuyer la production locale d'équipements de protection individuelle et de fournitures médicales	Entreprises/ PME textiles Entreprises/ PME disposant de moulage par injection, impression 3D Estimation : 05-10 PME	400°000 A mobiliser	Nb de PME locales appuyées, outillées, formées dans la production locale d'EPI et fournitures médicales Nb d'EPI et fournitures médicales produits par ces entreprises	ONUDI
Appuyer l'adoption de solutions numériques, du commerce électronique et de la digitalisation des services par les entreprises	100 PME appartenant ou gérées par des femmes, avec des employés majoritairement femmes, jeunes, ou handicapés, formelles et informelles Entre 300-1000 emplois	950°000 A mobiliser	Nb de PME appuyées dans l'adoption de solutions numériques, l'e-commerce, la digitalisation des services Nb d'emplois sauvegardés ou créés dans le cadre de cet appui :	ONUDI UNCDF PNUD
Fournir une assistance technique et un appui financier aux IMFs pour développer des services pour les PME : facilités de microcrédit non garanties, services financiers numériques (épargne, crédit et micro-assurance), mise en place d'un fonds de soutien au secteur informel pour faire face aux impacts du Covid-19	Association des IMFs 3000 Entreprises individuelles, y compris des femmes et des jeunes	1 300°000 Dont 300°000 A mobiliser	Nombre d'entrepreneurs individuels soutenus Nombre d'IMF affiliées à l'association des IMF appuyées	PNUD UNCDF
Renforcer les capacités des entrepreneurs formels et informels victimes de la crise Covid-19 : développement de leurs activités (formation GERME) et appui en kits sanitaires pour assurer la protection des employeurs et travailleurs contre le Covid-19	Jeunes, femmes, personnes handicapées entrepreneurs ou porteurs de projets 100 Entreprises des secteurs en difficultés	475 000 dont A mobiliser : 420°000	Nombre d'entrepreneurs ayant relancé leurs activités Nombre d'entreprises disposant des kits sanitaires	BIT UNFPA
Appuyer les chaines de valeurs lait, élevage à cycle court, l'élevage des petits ruminants,	Exploitant Agricole Familial dont ceux qui peuvent pratiquer les	700 000	Nombre d'exploitant agricole familial appuyé	FAO

l'élevage porcine et la culture de contre-saison, l'aquaculture : recapitalisation, accès aux intrants, appui technique	cultures de contre-saison, les maraichers			
Recenser et appuyer les travailleurs victimes de la crise à la reconversion, l'orientation, la formation technique et professionnelle, la réinsertion sur le marché du travail, l'appui au maintien et au développement de leurs activités économiques	Travailleurs licenciés ou mis en chômage technique, notamment les jeunes, femmes, personnes handicapées, Ou Travailleuses indépendantes (coiffeuses, vendeuses, travailleuses domestiques) Ou Travailleurs migrants de retour au pays ou de retour dans leurs villages d'origine Femmes, PVH	600°000 A mobiliser : 450°000	Nombre de travailleurs réorientés, ayant gardé ou trouvé un emploi (emploi salarié, auto-emploi) Nombre de personnes, femmes et PVH, accompagnées pour la réinsertion socio-économique	BIT UNFPA
Renforcer les capacités professionnelles des assistants sociaux dans les régions les plus touchées par les effets de la crise sanitaire pour pouvoir accompagner les populations les plus vulnérables	100 Jeunes, femmes dans les domaines d'assistance sociale	150°000 A mobiliser: 120°000	Nombre assistants sociaux formés	BIT
MOYEN TERME 7-18 MOIS				
Appuyer l'amélioration de la résilience du secteur manufacturier à travers le soutien en matériels, équipements de production, intrants et assistance technique aux entreprises dans le secteur semi-industriel ou industriel	PME appartenant ou géré par des femmes Ou PME avec des employés majoritairement femmes PME formelles ou informelles Estimation : 40-50 PME	1 250°000 A mobiliser	Nb de PME semi-industrielles ou industrielles ayant bénéficié d'appuis, dont x formelles, dont x informelles, dont x gérées par des femmes Nb d'emplois sauvegardés ou nouveaux emplois créés dont x femmes : 1200-2500 (dont 60% femmes)	ONUDI
Appuyer le secteur agro-alimentaire à la transformation locale, à la conservation des produits agricoles en favorisant l'utilisation efficace des ressources et l'efficacité énergétique	PME, coopératives, associations formelles ou informelles Paysans, producteurs, Estimation : 70-100 public cible	1 200°000 A mobiliser	Nb d'unités de traitement, conservation et transformation de produits agricoles mises en place et opérationnelles : 70-100. Nb de producteurs bénéficiaires de ces unités de transformation de produits agricoles : 2100-5000	ONUDI

			Maintien ou augmentation des revenus des producteurs bénéficiant de ces unités de transformation en MGA	
Soutenir le secteur de l'élevage, notamment les petits élevages, les chaînes de valeurs du lait, des petits ruminants, l'élevage porcine et la culture de contre-saison, l'aquaculture (de crevettes, piscicoles en cage, des crustacées, des crabes de Mangroves) à travers la recapitalisation, l'accès aux intrants, services vétérinaires, santé animale en collaboration avec les vétérinaires locaux	Exploitant Agricole Familial dont ceux qui peuvent pratiquer les cultures de contre-saison, les maraichers	700 000	Nombre d'exploitant agricole familial appuyé	FAO
Promouvoir des couloirs « food corridor » pour la circulation des personnes et des biens, pour permettre de maintenir en vie les filières d'approvisionnement agroalimentaire	Producteurs de riz. Les travailleurs saisonniers agricoles migrants	700°000		PAM
Accompagner les petits exploitants agricoles et les jeunes ruraux à maintenir et à développer leurs activités à travers l'organisation en coopératives, les formations techniques et professionnelles, l'accès au marché	100 Petits exploitants agricoles, jeunes ayant perdu leur emploi et de retour dans leur zone rurale d'origine 10 coopératives	200°000 A mobiliser 175°000	Nombre d'exploitants agricoles et jeunes ayant maintenu ou lancé leurs activités économiques Cible : 100 Nombre de coopératives mises en place	BIT
Améliorer l'accès des PME au financement grâce au déploiement de subventions, de prêts concessionnels et des systèmes de garantie, y compris pour les femmes, la mise en place de fonds de soutien et de l'assistance technique en conseils et formations	100 PME formelles et informelles, dont la moitié dirigée par des Femmes, Jeunes ou, Handicapés 6°000 Entreprises individuelles, y compris des femmes et des jeunes	4 100°000 Dont 3 100 000 à mobiliser	Nombre de PME appuys dont 50% des femmes et des jeunes Nombre d'entrepreneurs individuels soutenus	PNUD UNCDF
Soutenir l'entreprenariat à travers la création de start-up et les PME dans l'accès au marché à travers des plateformes de marchés virtuelles à l'export et le développement de plateforme e-commerce et des plateformes pour les échanges d'informations de connaissances et d'expériences.	PME formelles et informelles Jeunes	1°100°000 A mobiliser	Nombre de PME accédant à des contrats à travers les plateformes virtuelles Nombre de start ups créés	ONUDI UNFPA

Renforcer la productivité, la compétitivité et les conditions de travail au sein des PME et des unités de production formelles et informelles pour sécuriser les emplois dans le contexte de la crise	50 Entreprises des secteurs formels et informels	200°000 A mobiliser : 175°000		BIT
Développer des appuis aux travailleurs victimes de la crise à travers une plateforme digitale intégrant des modules de formation professionnelle, de l'appui à la réinsertion socio-économique et l'accompagnement des entrepreneurs	Chômeurs, travailleurs ayant perdu leurs emplois 400 Femmes, 200 PVH Handicapés	700°000 A mobiliser : 90°000	Nombre de plateforme digitale sur l'emploi mise en place Nombre de femmes et PVH accompagnées pour la réinsertion socio-économique	UNFPA BIT
Développer et mettre en œuvre des programmes de recensement, de création d'emplois décents à travers la réalisation de travaux communautaires, de construction d'infrastructures et d'autres travaux à forte intensité d'emplois	1000 Jeunes, femmes et personnes en situation d'handicap qui ont perdu leur travail, en chômage	1 600°000 A mobiliser : 1 000°000	Nombre d'emplois créés	BIT

Tableau 6: Cadre de résultats et coût des interventions pour le pilier Macroéconomie en dollars US

PILIER 4 POLITIQUE MACRO-ECONOMIQUE				
Catégories de réponses	Cibles	Coût indicatif en USD	Indicateurs	Agence
COURT TERME 0-6 MOIS				
Mener une enquête rapide sur la situation de la population en cette période de pandémie du Covid-19	Ménages les plus vulnérables dans les villes d'Antananarivo, de Toamasina et de Fianarantsoa	55°000	Disponibilité des résultats de l'enquête rapide	UNICEF
Réaliser la cartographie des personnes les plus impactées pour ne laisser personne de côté et estimer ceux qui n'ont pas été touchés par les mesures de riposte et de relance	Ménages vulnérables	75 000	Disponibilité des résultats de la cartographie des personnes les plus impactés	PNUD UNICEF UNFPA BIT FAO
MOYEN TERME 7-18 MOIS				
Appuyer la digitalisation du système fiscal, garante de la transparence et de l'efficacité du suivi des prélèvements Orienter le gouvernement dans la mise en œuvre d'un système fiscal sensible aux enjeux environnementaux (fiscalité verte) et aux problématiques de justice sociale	Ministère de l'Economie et des Finances Ministère de l'Intérieur et de la Décentralisation	500 000	Nombre de modules informatiques intégrés au système fiscal digitalisé Proportion du budget alloué au financement de programmes sensibles aux enjeux environnementaux et de justice sociale	PNUD
Assurer une meilleure gestion des dépenses publiques. Appui à la société civile dans ses missions de suivi de l'efficience et l'efficacité de l'exécution des ressources financières allouées aux plans et actions publiques de réponses à la pandémie du Covid-19 » Appui aux institutions de redevabilité, en particulier Parlement et la Cour des comptes dans leurs missions de suivi et contrôle des	Ministère de l'Economie et des Finances PRIMATURE les institutions de la redevabilité	300 000	Proportion des dépenses publiques consacrées aux services essentiels et prioritaires (éducation, santé, hygiène et assainissement, protection sociale, et agriculture) Taux d'engagement budgétaire des dépenses consacrées aux services essentiels et prioritaires	PNUD UNICEF

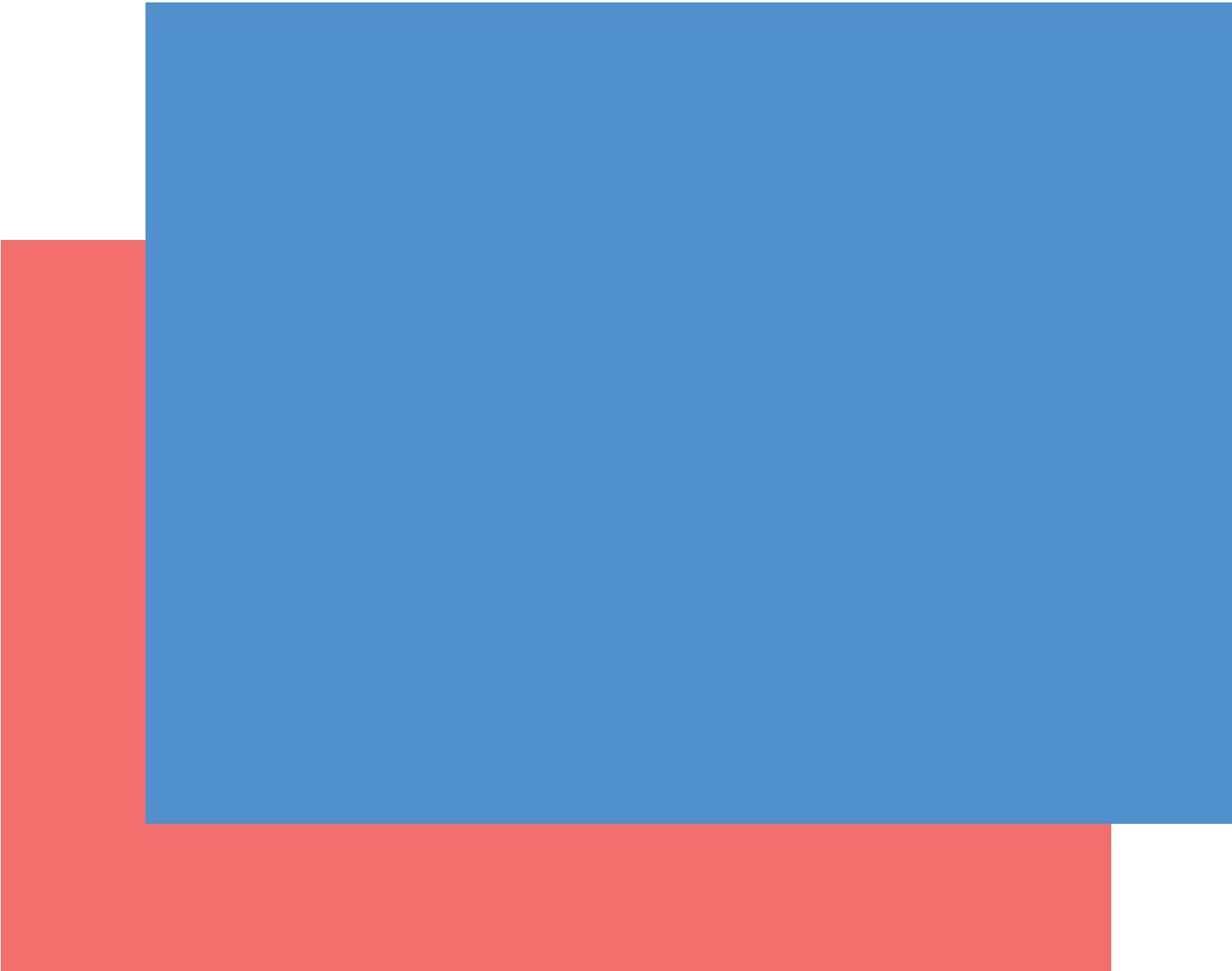
politiques publiques et leurs impacts sur la cohésion sociale.				
Renforcer le système statistique national (appui technique et renforcement de capacités). Appuyer les études d'impact et le suivi des mesures prises dans le cadre de la réponse au Covid-19 pour mesurer leur optimalité à court et moyen terme. Appuyer l'évaluation de l'impact économique des dépenses de protection environnementale pour promouvoir l'allocation de ressources publiques au développement durable	Institut National de la Statistique (INSTAT) Ministère de l'Economie et des Finances Ministère de l'Environnement et du Développement Durable	210 000	Disponibilité de la SNDS 2 Disponibilité des études d'impact et de suivi des mesures prises dans le cadre de la réponse au Covid-19 Disponibilité du modèle de chaînes de valeurs des ressources naturelles	PNUD UNFPA
Appuyer la gestion de la dette et la priorisation des investissements publics en mettant à disposition les outils nécessaires au bon suivi de la dette et à l'utilisation efficiente des investissements publics	Ministère de l'Economie et des Finances Organisme pour la Coordination et le Suivi des Investissements Financiers (OCSIF)	100 000	Nombre de projets d'investissements publics utilisant des règles et critères normalisés de sélection, et bénéficiant d'une évaluation ex ante basée sur une méthodologie standard, avec l'appui d'une structure centrale	PNUD
Appuyer les efforts des partenaires nationaux (Ministère des finances, Ministère des affaires étrangères) dans l'accélération de la mise en place des dispositifs et interventions prévues dans la Politique nationale d'engagement et de mobilisation de la diaspora malagasy en faveur du développement	Associations et individus issus de la diaspora, Ministère de l'Economie et des Finances, Ministères des Affaires étrangères	150°000 A mobiliser 140°000	Nb de dispositif innovant et incitatif mis en place favorisant l'engagement de la diaspora malagasy dans le relèvement et le développement national	OIM

Tableau 7: Cadre de résultats et coût des interventions pour le pilier Cohésion sociale et résilience communautaire en dollars US

PILIER 5 COHESION SOCIALE RESILIENCE				
Catégories de réponses	Cibles	Coût indicatif en USD	Indicateurs	Agence
COURT TERME 0-6 MOIS				
Renforcer les capacités techniques et opérationnelles des personnels et entités en première ligne de la gestion des frontières en matière de contrôle et de veille sanitaire	Personnels et entités en première ligne de la gestion des frontières	100°000	Nombre d'équipes aux frontières formées au Covid-19 et dotées de matériel (EPI, etc.)	OIM
Appuyer les efforts Gouvernement dans l'organisation et la prise en charge du retour volontaire des ressortissants nationaux vulnérables bloqués à l'étranger	500 migrants malgaches en situation de grande vulnérabilité à l'étranger, dont 150 femmes travailleuses migrantes vulnérables dans les pays du Proche et Moyen Orient	100°000 dont 60°000 à mobiliser	Nb de migrants malgaches en situation de grande vulnérabilité rapatriés	OIM
Accompagner la mise en œuvre du Plan stratégique d'urgence sociale pour mieux faire face à la pandémie « Coronavirus » (Covid-19), aussi bien pour réduire le risque de propagation de maladie que prévenir les éventuelles tensions sociales.	MID, les CTDs (Communes), Fokontany,	1°500 000	Existence du cadre de travail des Loharano Des outils et dispositifs de communication efficace sont développés et appliqués par les acteurs responsables de la réponse au niveau communautaire dans la gestion et la résolution de conflits	PNUD UNICEF BIT
Renforcer le dialogue social au niveau national, y compris l'inclusion des travailleurs du secteur informel et la négociation collective au niveau sectoriel et dans les entreprises afin de mieux répondre aux besoins de secteurs ou d'entreprises spécifiques (priorité au tourisme, textiles, travaux publics, agricoles et informels).	Organisations des employeurs et des travailleur, le Ministère en charge du travail CNT secteur informel CNaPS, Services Médicaux des Entreprises	600°000	Nombre de concertations organisées Nombre de cadre de concertation incluant le secteur informel	ILO
Mettre en œuvre des interventions pour la prévention et lutte contre la propagation du Covid-19 au niveau des juridictions et dans les établissements pénitentiaires.	Justiciables au niveau des juridictions Population carcérale	25°000	Nombre de centres pénitenciers appuyés	PNUD

Promouvoir, à travers le projet SIFAKA et son réseau de radios partenaires à travers le territoire malagasy, l'accès à l'information fiable sur la maladie/les mesures de prévention et de réponse et les initiatives qui contribuent à la reconstruction du lien social, à la création d'un dialogue afin de contrer les risques de conflits générés par la pandémie	22 régions	360°000	Nombre d'émissions d'information sur le Covid diffusées	PNUD
Mettre en œuvre les initiatives en matière de consolidation de la paix notamment les activités culturelles et sportives	Réseaux des jeunes, des femmes et PVH	247 500	Deux plans d'actions pour les jeunes regroupant les initiatives pour la consolidation de la paix mis en œuvre.	UNFPA
MOYEN TERME 7-18 MOIS				
Assurer la tenue des dialogues communautaires sur les questions de pratiques néfastes, y compris les mariages des enfants, de violences dans les régions touchées par la pandémie	Leaders communautaires, réseaux des jeunes et des femmes	125°000	Nombre de Leaders communautaires et de réseaux de jeunes et de femmes impliqué	UNFPA
Renforcer les capacités en matière de citoyenneté, de civisme, de culture de non-violence, de règlement des conflits et consolidation de la paix	Jeunes, Femmes	168°000	Nombre de jeunes et de femmes appuyés	UNFPA
Mettre en œuvre les initiatives en matière de consolidation de la paix notamment l'accès de PVH aux services de base, les activités culturelles et sportives	Réseaux des jeunes, des femmes, Fédération des PVH	172°500	Un plan d'actions pour les jeunes regroupant les initiatives pour la consolidation de la paix mis en œuvre.	UNFPA
Mettre un terme, et inverser la tendance à la dégradation/exploitation des forêts et APs et aux tensions et conflits sociaux en résultants, liés aux phénomènes de migrations internes non contrôlés et accentués par la dégradation du contexte socio-économique par le Covid-19	Ministères, autorités régionales et locales dans les régions les plus impactées, migrants internes, communautés d'origine et de destination des migrants	500°000 dont 350°000 à mobiliser	Nombre de ha préservés de forêts et APs	OIM
Renforcer la résilience par la diversification de l'agriculture, diversification des revenus	Exploitants agricoles familiaux Communautés locales	1 500°000	Nombre d'exploitations agricoles soutenues	FAO
Appuyer la gouvernance décentralisée et locale des services de base (éducation, santé, assainissement, état civil...) et le maintien de la qualité de service	Région Androy, Anosy, Atsimo Andrefana, Menabe Les régions et communes les plus touchées	3 000°000 A mobiliser	Nombre de communes appuyées	PNUD

Appuyer les CTD (Régions/communes les plus touchées) dans l'élaboration et la mise en œuvre de plan de relèvement post-Covid-19 et les structures de gestion de proximité des réponses au Covid-19 (y compris les « loharano »)	Structure de gestion de proximité. Communes Urbaines d'Antananarivo, Toamasina, Fianarantsoa			
Accompagner les FDS dans l'application des mesures d'ordre public d'exception décrétées par le Gouvernement pour lutter contre le Covid-19 de manière coordonnée, consistante, proportionnée, et respectueuse des droits individuels et collectifs fondamentaux (appuis techniques et matériels)	Forces de Défense et de Sécurité	500°000 A mobiliser		OIM
Renforcer et accélérer les mesures et initiatives pour l'opérationnalisation effective d'un modèle de développement urbain durable, inclusif, et participatif, de manière à préserver le tissu socio-économique local, renforcer la cohésion sociale, et prévenir les tensions liées aux effets d'exodes urbains non contrôlés	Ministères, et autorités communales, migrants internes, résidents de communautés urbaines impactées par les migrations	200°000 dont 100°000 à mobiliser		OIM
Faciliter l'accès virtuel au service public (justice et administration) en vue de minimiser les facteurs de propagation et contamination de la Covid-19	Ministères de la justice, Ministère de l'intérieur et de la décentralisation ; juridictions et administrations pilotes	1 000 000 à mobiliser	Nombre de cours et tribunaux bénéficiant du soutien ; nombre des services et régies appuyés au sein de l'administration des CTD ; qualité et rendement du fonctionnement du service public	PNUD
Développer des compétences institutionnelles en réflexion axée sur le futur et appuyer un processus participatif pour des scénarios post-Covid-19 pour Madagascar	Gouvernement et ministères OSC	200 000 à mobiliser	Nombre de cadres fonctionnaires, y compris de femmes et de leaders des OSC formés ; Nombre de scénarios « sectoriels » et global développés Dialogue social renforcé	HCDH PNUD



Copyright 2020 - Système des Nations Unies à Madagascar
Tous droits réservés

Crédit photos

BIT : P64 - P65

OIM : P59 - P77 - P97

OMS : P39/40 - P114

PAM : P41

PNUD : P4 - P33/34 - P38 - P41 - P42 - P49 - P52 - P53 - P84 - P89/90 - P94

Présidence de la République de Madagascar : P41

PVNU : P105

Rija Emadisson : P41 - P62

SNU : P17/18 - P30 - P31 - P44 - P46 - P80 - P100 - P101/102 - P107 - P115/116

UNFPA : P41 - P85

Unsplash : Page de couverture - P12



Maison commune des Nations Unies

Galaxy Plaza - Andraharo
Route de Majunga-BP 1348
101 Antananarivo
Tél : (+261) 20 23 200 92
Fax : (+261) 20 23 300 42



www.madagascar.un.org



MG_One_UN



@Système des Nations Unies à Madagascar